



## **Rapport d'évaluation**



Par Johanne Charbonneau et Marc Molgat  
Avec la collaboration de Hélène Van Nieuwenhuyse

2001-2003

Document de recherche est produit grâce à la participation financière de

**Ville de Montreal**

**Société**  
**d'habitation**  
**Québec** 

## Rapport d'évaluation du Réseau des Petites Avenues

---

Par

Johanne Charbonneau, professeure à l'Institut National de Recherche scientifique-  
Urbanisation, culture et société

Et

Marc Molgat, professeur à l'école de Service social, Université d'Ottawa

Avec la collaboration de Hélène Van Nieuwenhuysse, assistante de recherche

Et André Barbeau pour la correction et la mise en page

Ce rapport a été effectué à la demande du Réseau des Petites Avenues

Nous tenons à remercier chaleureusement la Société d'habitation du Québec et  
la Ville de Montréal qui ont contribué financièrement à la production de ce rapport.

Nous tenons aussi à souligner l'apport des partenaires suivants qui ont supporté  
financièrement le Réseau des Petites Avenues dans sa volonté de diffuser son expérience et  
de poursuivre le développement de ses activités:

Fonds jeunesse Québec  
Solutions maison –ACHRU et SCHL  
Fonds de santé des populations – Santé Canada  
Initiative de Partenariat en Action communautaire (IPAC)

En terminant, nous voulons mentionner l'excellente participation de nos locataires et  
anciens locataires qui ont bien voulu se prêter aux questionnaires et entrevues dans le cadre  
de cette évaluation.

Nous tenons aussi à souligner l'apport de nos partenaires oeuvrant dans le logement,  
l'hébergement et l'insertion à l'emploi.

Ce rapport d'évaluation a été commandé par le Réseau des Petites Avenues et financé majoritairement par la Société d'habitation du Québec conjointement avec la Ville de Montréal.

La qualité de rédaction de ce rapport, son contenu et les opinions qui y sont émises sont des auteurs. Le Réseau des Petites Avenues et les auteurs en assument la responsabilité et dégagent de toute obligation la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal ainsi que tout autre bailleur de fonds ayant contribué au projet. Les noms des auteurs sont présentés en ordre alphabétique, donc sans préjuger de l'apport de chacun dans le travail d'analyse et de rédaction.

Publié par le Réseau des Petites Avenues sous la direction de François Villemure.

Janvier 2003.

Ce document est la propriété exclusive du Réseau des Petites Avenues et de la Société d'habitation du Québec. Tous droits réservés. La reproduction, l'entreposage ou la transmission d'un extrait quelconque de cet ouvrage par quelque procédé que ce soit, tant électronique, que mécanique, par photocopie ou microfilm, sont interdits sans l'autorisation préalable et écrite du Réseau des Petites Avenues ou de la Société d'habitation du Québec. Tous droits d'adaptation et de traduction réservés pour tous les pays.

## Présentation

---

Le Réseau des Petites Avenues a entrepris, après cinq années d'existence, un projet visant à documenter, exporter et évaluer son expérience dans le but de la faire connaître. Ce projet vise tout autant la mise en place de logement, l'intervention, la formation et la gestion. Nous avons donc produits plusieurs outils dont ce rapport d'évaluation.

Les raisons du déploiement d'un tel projet sont éminemment politiques et reliées au financement et au maintien de notre initiative. Depuis le début de notre existence, nous avons multiplié les représentations auprès des différentes instances afin de pouvoir bénéficier des cadres de financement en place.

La réponse de organismes d'habitation était que notre initiative n'entrait pas dans ces cadres puisqu'elle ne fait pas appel au déploiement d'immobilisation. Du même coup, la réponse des institutions gouvernementales en santé et services sociaux s'articulait devant une absence de financement pour le support communautaire en logement, que les programmes existants sont saturés et qu'une partie de cette responsabilité incombe au domaine de l'habitation. Bref, nous étions devant un cul-de-sac pour la reconnaissance financière de notre projet.

Par contre l'intérêt de ces mêmes personnes pour le projet était bien présent et jouait grandement en notre faveur.

C'est ainsi que nous avons décidé de lancer cette initiative qui servira à la fois pour notre projet en documentant et évaluant notre expérience, pour les autres organismes désirant développer du logement et pour les bailleurs de fonds à qui nous aurons une argumentation solide à présenter sur la nécessité d'agir dans ce domaine.

L'intérêt de l'ensemble des personnes que nous avons sollicités a pu être mis à contribution par la formation d'une Table de partenaires avec des représentants de :

- Santé Canada
- Le Service d'habitation de la Ville de Montréal
- La Société d'habitation du Québec
- L'Office municipal d'habitation de la Ville de Montréal
- La Régionale de la santé et des services sociaux Mtl-Centre

Nous croyons fermement à notre pratique et nous voulons son maintien. Nous sommes heureux de constater que les conclusions de ce rapport sont positives et que ce long processus soit terminé.

Nous vous souhaitons bonne lecture. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

François Villemure  
Coordonnateur  
Réseau des Petites Avenues

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES .....	p. 5
LISTES DES FIGURES .....	p. 6
SOMMAIRE .....	p. 7
INTRODUCTION .....	p. 10
PREMIER CHAPITRE	
Présentation de la recherche .....	p. 13
1.1 Étendue et objectifs du projet de recherche .....	p. 13
1.2 Description du Réseau des Petites Avenues .....	p. 13
1.3 Méthodologie .....	p. 15
1.4 Les outils d'enquête .....	p. 15
1.5 La démarche de cueillette des données .....	p. 17
1.6 L'analyse des données .....	p. 20
DEUXIÈME CHAPITRE	
Recension des écrits .....	p. 23
2.1 Contexte de recherche .....	p. 23
2.2 Poids démographique et migrations .....	p. 24
2.3 Fréquentation scolaire et évaluation du marché du travail .....	p. 25
2.4 Revenu et situation financière .....	p. 28
2.5 Contexte du marché du logement à Montréal .....	p. 29
2.6 Trajectoires résidentielles .....	p. 33
2.6.1 Demeurer au foyer familial .....	p. 33
2.6.2 Quitter ses parents .....	p. 35
2.6.3 Former un ménage : croissance des ménages non-familiaux et des difficultés .....	p. 38
2.7 Des trajectoires diversifiées .....	p. 42
2.8 Interventions en matière de logement des jeunes .....	p. 45
2.8.1 Le mouvement des « Foyers » au Royaume-Uni .....	p. 46
2.8.2 Les Foyers des jeunes travailleurs en France .....	p. 48
TROISIÈME CHAPITRE	
Portrait général des répondants.....	p. 52

3.1	Caractéristiques démographiques des répondants .....	p. 52
3.2	Caractéristiques sociales et économiques .....	p. 53
3.3	Caractéristiques familiales .....	p. 56
3.4	Réseau social des répondants.....	p. 58
3.5	L'arrivée aux Petites Avenues : provenance, raisons et objectifs de séjour	p. 59
3.6	Représentativité du groupe par rapport à la clientèle type des Petites Avenues .....	p. 61
<b>QUATRIÈME CHAPITRE</b>		
	L'insertion en logement et dans le quartier .....	p. 63
4.1	Logement .....	p. 63
4.1.1	Avant les Petites Avenues .....	p. 63
4.1.2	Aux Petites Avenues .....	p. 67
4.1.3	Le bilan .....	p. 69
4.1.3.1	L'apprentissage des tâches domestiques et les pratiques d'alimentation .....	p. 70
4.1.3.2	Les habiletés de recherche de logement .....	p. 71
4.1.3.3	Évaluation de l'effet des Petites Avenues sur l'insertion résidentielle .....	p. 73
4.1.4	Conclusion .....	p. 75
4.2	Le regard sur le quartier .....	p. 77
4.2.1	Les images du quartier .....	p. 77
4.2.2	Les contacts sociaux dans le quartier .....	p. 79
4.2.3	Les loisirs et le quartier .....	p. 80
4.2.4	Le réseau social et le quartier .....	p. 82
4.2.5	Après les Petites Avenues .....	p. 83
<b>CINQUIÈME CHAPITRE</b>		
	Formation, insertion en emploi et situation financière .....	p. 85
5.1	Formation .....	p. 85
5.1.1	Avant leur arrivée .....	p. 86
5.1.2	Pendant leur séjour .....	p. 88
5.1.3	Bilan .....	p. 89
5.2	Insertion en emploi .....	p. 90
5.2.1	Avant leur arrivée .....	p. 91
5.2.2	Pendant leur séjour .....	p. 93
5.2.3	Bilan .....	p. 94
5.3	Situation financière .....	p. 98
5.3.1	Avant les Petites Avenues .....	p. 98
5.3.2	Pendant le séjour .....	p. 100
5.3.3	Bilan .....	p. 103
<b>SIXIÈME CHAPITRE</b>		
	Estime de soi, habiletés relationnelles et réseaux sociaux .....	p. 106

6.1 Avant l'arrivée aux Petites Avenues .....	p. 106
6.1.1 Portrait de l'estime de soi et des habiletés relationnelles (selon les questionnaires, première vague) .....	p. 111
6.2 L'expérience de vie aux Petites Avenues .....	p. 114
6.2.1 La cohabitation .....	p. 114
6.2.2 Les réunions périodiques .....	p. 119
6.2.3 Le suivi individuel .....	p. 120
6.3 Le bilan .....	p. 121
6.3.1 L'estime de soi .....	p. 122
6.3.2 Les habiletés relationnelles et la vie en colocation .....	p. 123
6.3.3 Changements dans les relations selon les entrevues .....	p. 125
6.3.4 Les relations d'amitié .....	p. 127
6.3.5 Les relations avec la famille .....	p. 130
6.3.6 Les relations amoureuses et la sexualité .....	p. 133
6.4 Les projets et la vie après les Petites Avenues .....	p. 134
6.5 Conclusion .....	p. 135
<b>SEPTIÈME CHAPITRE</b>	
Bilan, évaluation et recommandations .....	p. 139
7.1 Les résidants ayant participé à la recherche .....	p. 139
7.2 La « formule logement » .....	p. 140
7.3 L'apprentissage de l'autonomie .....	p. 141
7.4 Le rôle des responsables .....	p. 141
7.5 Le point de vue des partenaires .....	p. 144
7.5.1 Pertinence de la ressource .....	p. 144
7.5.2 Organisation de son intervention .....	p. 147
7.5.3 Action des responsables et les perspectives d'avenir .....	p. 149
7.6 Éléments de synthèse et recommandations .....	p. 150
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	p. 156

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	
Évolution du taux de chômage par groupe d'âge, Québec, 1976-1996 .....	p. 26
GRAPHIQUE 2	
Évolution des taux d'inoccupation des studios et des appartements d'une et de deux chambres à coucher, Montréal, 1984-2001 .....	p. 31
GRAPHIQUE 3	
Évolution des coûts moyens des studios et des appartements d'une et de deux chambres à coucher, Montréal, 1984-2001 .....	p. 32
GRAPHIQUE 4	
Raisons du départ du foyer familial selon l'âge au moment du départ, répondants âgés de 20 à 34 ans, province du Québec .....	p. 36
GRAPHIQUE 5	
Évolution de la composition des ménages dont le principal soutien est âgé de 15 à 29 ans, Québec, 1981-1996 .....	p. 39
GRAPHIQUE 6	
Part de ménages à faible revenu dans chaque type de ménage selon le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 1996 .....	p. 41



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 Modalités de vie des 20-24 ans et des 25-29 ans, hommes et femmes, Québec, 1981 et 1996 (%) .....	p. 34
TABLEAU 2 Part de jeunes au foyer familial (%), par groupe d'âge et certaines régions administratives, Québec, 1998-99 .....	p. 35
TABLEAU 3 Sexe des répondants.....	p. 52
TABLEAU 4 Âge des répondants.....	p. 53
TABLEAU 5 Situation conjugale des répondants.....	p. 53
TABLEAU 6 Niveau de scolarité du répondant, par sexe.....	p. 54
TABLEAU 7 Occupation des répondants.....	p. 55
TABLEAU 8 Liens familiaux des répondants.....	p. 56
TABLEAU 9 Niveau de scolarité des parents des répondants.....	p. 57
TABLEAU 10 Occupation des parents des répondants.....	p. 57
TABLEAU 11 Vie professionnelle des parents des répondants.....	p. 58
TABLEAU 12 Provenance des répondants.....	p. 59

## SOMMAIRE

Cette étude visait à évaluer l'ensemble de l'intervention de la formule du Réseau des Petites Avenues dans la perspective où cette ressource communautaire en logement pour des jeunes précaires souhaite éventuellement faire connaître et exporter son modèle d'intervention dans d'autres milieux. Deux types de démarche ont été employés. D'une part, des **entrevues semi-dirigées** ont été menées auprès de résidents actuels et anciens du Réseau des Petites Avenues et de partenaires de la ressource et, d'autre part, des **questionnaires** ont été administrés, dont certains auprès des mêmes jeunes à un intervalle de plusieurs mois. Ces deux démarches concernaient toutes les **dimensions de l'intervention de la ressource en regard de divers aspects de la vie des jeunes, dont le logement, l'emploi, l'école, les relations sociales et l'estime de soi.**

Les **résultats** de la recherche montrent que

la ressource constitue pour tous une formule gagnante et que très peu d'aspects spécifiques exigent des changements.
--

De plus, plusieurs des dimensions de la formule des Petites Avenues nous paraissent essentielles à maintenir. Ces constats s'appuient sur les observations suivantes.

En premier lieu, les **Petites Avenues** répondent à leur **mandat d'assurer** une ressource d'hébergement à moyen terme visant **une transition vers l'autonomie complète pour des jeunes ayant des trajectoires d'insertion peu stables et diversifiées.** La ressource agit comme élément stabilisateur de trajectoires antérieures souvent difficiles, marquées tant par des problèmes de relations familiale et sociale que par des difficultés économiques et de dépendance (alcool, drogues, jeu). Cette **stabilité** repose principalement sur le **coût peu élevé du loyer, l'absence de limite formelle au séjour et la flexibilité des responsables de la ressource en regard des difficultés financières ponctuelles que peuvent rencontrer les résidents.**

La ressource accorde aux résidents l'espace et le temps nécessaires pour la réflexion et l'engagement dans des projets qui touchent divers domaines, notamment ceux de l'emploi, des études, de la situation financière et des relations sociales. **La dimension du temps est particulièrement importante dans ce processus.** Il offre la possibilité **d'engager concrètement ces projets et de développer des relations avec les responsables qui seront significatives pour leur avancement.** De plus, les jeunes doivent apprendre à exercer un contrôle sur ce temps dans l'apprentissage de leur autonomie,

contrôle qui s'exprime de la manière la plus achevée par leur choix du moment du départ et de l'entrée dans la vraie vie autonome. La souplesse de la formule, qui maintient le caractère libre et volontaire de l'identification des projets, s'enlève d'ailleurs sur l'objectif de la ressource d'assurer une étape intermédiaire entre des ressources plus encadrantes et la vie autonome.

Outre ces effets stabilisateurs liés au logement et au temps, les **Petites Avenues contribuent directement à améliorer chez les résidents leur confiance en soi, leur sentiment d'utilité dans la vie et leur estime de soi**. Il s'agit là de

conditions préalables à la formulation de tout projet d'avenir.
---

Il apparaît nettement que le soutien direct des responsables des Petites Avenues dans l'accompagnement des jeunes joue un rôle très important à cet égard.

Le **rôle des responsables** paraît déterminant du succès de la formule. Les résidents, actuels et anciens, et les partenaires n'ont eu cesse de le rappeler au cours de la démarche de recherche. En plus de l'**accompagnement**, les responsables organisent des **activités sociales** qui, bien qu'elles n'attirent pas de nombreux résidents, constituent un moyen certain de **briser l'isolement** de ceux qui en ressentent le besoin. Les responsables ont aussi mis sur pied une série de **formations** portant entre autres sur la recherche de logement et d'emploi et la gestion du budget. Les jeunes soulignent l'utilité de ces outils, qui contribuent effectivement à l'**amélioration des situations**, notamment au plan de la gestion des finances personnelles. Bien qu'elles ne permettent pas de tout régler, une fois pour toutes, dans ces domaines, elles initient à des pratiques et des habitudes qui contribuent à la stabilité financière des jeunes, ce que nous avons été en mesure de constater auprès des résidents, actuels et anciens, du Réseau des Petites Avenues.

En ce qui concerne la **formule de partage du logement**, elle peut constituer une source de tensions dans les relations entre les résidents mais se présente aussi comme un **outil d'apprentissage de la vie autonome et du partage et des responsabilités** qui en font partie. L'équilibre des profils de résidents dans chaque logement que cherchent à assurer les responsables constitue une dimension importante de la bonne entente et de cet apprentissage, mais aucun modèle unique ne saurait s'appliquer à cet effort de « composition ». Les réunions mensuelles entre locataires, en présence d'un responsable, semblent tout à fait convenir pour contrôler les débordements, inévitables, et favoriser de meilleures relations entre les locataires. Toutefois, les difficultés que rencontrent certains jeunes à établir des relations avec d'autres indiquent qu'il pourrait être approprié d'offrir aux jeunes qui le désirent des ateliers sur les habiletés sociales.

Les **partenariats des Petites Avenues** semblent également bien fonctionner. Nombre de résidents proviennent du réseau des ressources temporaires d'hébergement et certains se trouvent des emplois au sein d'organismes oeuvrant de concert avec les Petites Avenues dans le secteur communautaire. Il faut enfin souligner l'heureuse réussite de la **formule de location de logements appartenant à des propriétaires du secteur privé**. Cette formule peu coûteuse pour les jeunes et pour l'État est également appréciée par les

propriétaires qui y voient une manière d'assurer la stabilité des entrées de loyer et l'entretien du logement.

Soulignons enfin que le Réseau des Petites Avenues repose fortement sur les « épaulés » du coordonnateur. Mais ici, une contrainte supplémentaire s'ajoute : celle de la difficulté de faire reconnaître une formule qui tient compte de l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes (école, emploi, logement, estime de soi, relations sociales et autonomie fonctionnelle) et qui ne s'adresse pas à un seul type de « clientèle ». En raison de leurs critères habituels de financement, les bailleurs de fonds ont du mal à trouver le créneau exact dans lequel s'inscrit la ressource. S'il y a une recommandation à faire dans ce domaine, c'est bien celle d'adapter les critères à la formule et non l'inverse : il n'est pas difficile de comprendre pourquoi une approche globale est toujours préférable à des interventions spécialisées. Le développement des Petites Avenues, voire l'exportation du modèle dans d'autres quartiers ou régions, le cas échéant, pourrait bien dépendre de l'intérêt et de la capacité des bailleurs de fonds de répondre à cette question. Dans cette veine, et sans pouvoir nous prononcer sur cette question, il nous semble que les avantages et désavantages du développement de la ressource ailleurs que dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve devraient faire l'objet d'une réflexion menée par le Réseau des Petites Avenues.

**Marc Molgat, professeur, École de service social, Université d'Ottawa**  
**Johanne Charbonneau, professeure, INRS-Urbanisation, culture et société**

## INTRODUCTION

La jeunesse, en tant que période de la vie, est habituellement marquée par le départ du foyer familial, l'entrée en emploi et le début de la vie couple. La stabilité du logement constitue une des conditions centrales de la réussite de ces aspects du passage à la vie adulte. Or, les deux dernières décennies ont vu se détériorer les conditions financières de l'insertion résidentielle des jeunes Québécois. Cela s'est traduit non seulement par une baisse de l'accès à la propriété chez les jeunes, mais par une croissance importante de la part de jeunes ménages ayant de faibles revenus et des difficultés à défrayer leurs coûts de location. D'autres jeunes ont été obligés de demeurer ou de retourner chez les parents, lorsque ce recours était possible.

À Montréal, comme partout ailleurs au Québec, les conditions financières des jeunes ménages se sont détériorées au cours des quinze dernières années. C'est dans cette ville que les taux de faible revenu chez les jeunes sont les plus élevés, ce qu'on peut imputer en partie à la présence d'étudiants mais aussi au nombre important de jeunes dont le rapport au travail est marqué par la précarité et la faiblesse du salaire. **En 1996, plus de 70 % des ménages montréalais de 15-24 ans sont à faible revenu et plus de 50 % des ménages de moins de 30 ans consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger (Molgat, 1999a).** Les jeunes sans emploi et ceux qui ne peuvent compter sur le soutien de la famille ou de proches se trouvent souvent dans les conditions les plus précaires. Pour ces jeunes, **un accident de parcours, une hausse du prix du loyer ou une dépense imprévue, sans tenir compte des incertitudes du travail précaire, peuvent suffire à faire basculer la trajectoire résidentielle.**

Il existe certaines interventions pour pallier la précarité en logement des jeunes (Ville de Montréal, 2000), mais elles demeurent peu nombreuses et sont généralement concentrées sur des populations définies comme étant « à risque », tels que les jeunes itinérants. En outre, la plupart des programmes d'accès au logement répondent à des problématiques de faiblesse du revenu, mais pas aux enjeux de la jeunesse comme âge spécifique.

Il existe donc un intérêt certain pour l'étude et l'évaluation des **interventions en matière de logement** qui tiennent compte à la fois des jeunes comme groupe d'âge et d'une problématique globale de précarité de l'emploi et du revenu. Le **Réseau des Petites Avenues** constitue une telle ressource.

Il cherche à stabiliser en logement des jeunes qui, pour la plupart, ont un faible niveau de scolarité et qui se trouvent cantonnés dans des situations précaires d'emploi.
---

De plus, ces jeunes sont souvent seuls et n'ont pas de réseau social qui leur permettrait de mieux surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent. L'évaluation de cette ressource, pour laquelle ont été recrutés les signataires de ce rapport, devrait permettre de mieux faire connaître l'action du Réseau des Petites Avenues auprès d'autres organismes oeuvrant auprès des jeunes, de ministères et organismes gouvernementaux et de la population en général.

Cette recherche n'aurait pu se réaliser sans l'appui des nombreuses personnes. À titre d'assistante de recherche, Hélène Van Nieuvenhuyse a participé à la cueillette et l'analyse des données. Elle a su compléter son travail avec doigté et diligence. Nous tenons également à remercier le personnel du Réseau des Petites Avenues qui nous ont toujours chaleureusement accueillis : François Villemure, Muriel Grenier (qui a quitté la ressource), Martin Guillemette (qui est arrivé au cours de la démarche de recherche), Marie-Ève Gagnon et Gérard Milette. Nous désirons aussi remercier les membres du Comité aviseur de la recherche pour leur écoute et leurs commentaires : François Renaud (Société d'habitation du Québec), Nadine Osborne et Pascale Navert (Santé Canada), Adrien Sansregret (Office municipal de l'habitation de Montréal), Allan Gaudreault (Programme « Solution maison »), Jacques Lapierre (Régie régionale de la santé et des services sociaux

- Montréal Centre) et Suzanne Laferrière (Ville de Montréal). Enfin, il nous faut remercier vivement les personnes interviewées dans le cadre de la recherche : propriétaires, partenaires communautaires et jeunes, qui doivent bien sûr demeurer anonymes. Nous désirons exprimer une reconnaissance toute particulière aux jeunes qui ont si généreusement accepté de répondre à toutes nos questions. Sans leur participation, ce rapport ne pourrait avoir vu le jour. Nous souhaitons que la démarche de recherche empirique que vient coiffer ce rapport de recherche apportera une contribution significative au développement du Réseau des Petites Avenues.

## PREMIER CHAPITRE

### Présentation de la recherche

#### 1.1 Étendue et objectifs du projet de recherche

Cette étude vise à évaluer l'ensemble de l'intervention de la formule des Petites Avenues dans une perspective où la ressource souhaite éventuellement faire connaître, développer et exporter son modèle d'intervention dans d'autres milieux. Trois sous-objectifs précis se greffent à cette visée générale :

1. Évaluer l'intervention en fonction d'indicateurs pouvant mesurer l'atteinte des objectifs du Réseau des Petites Avenues et du respect de sa mission.
2. Évaluer les activités du Réseau des Petites Avenues.
3. Évaluer les partenariats du Réseau des Petites Avenues.

#### 1.2 Description du Réseau des Petites Avenues<sup>1</sup>

Le Réseau des Petites Avenues constitue un des volets de l'intervention de l'organisme L'Avenue Inc. L'histoire de l'Avenue Inc. remonte à 1987. Cet organisme s'est d'abord constitué autour de projets de ressources d'hébergement temporaire pour des jeunes en difficulté. **Il a pour principale mission de favoriser l'intégration socioéconomique des jeunes en difficulté âgés de 18 à 30 ans.** Au fil des ans, l'organisme a multiplié ses champs d'action. Ils se composent aujourd'hui de l'**Avenue**, Maison d'hébergement jeunesse (12 places d'hébergement-dépannage), l'**@venue**, Centre internet communautaire et le **Réseau des Petites Avenues** (24 places dans 6 logements en colocation).

---

<sup>1</sup>. Cette présentation de l'organisme est tirée des rapports d'activités de 2000-2001 et 2001-2002 de L'Avenue Inc. et de la description du projet de développement de l'organisme (*Un réseau de Petites Avenues*, 1999).



Le Réseau des Petites Avenues, créé en 1996, est donc un réseau de logements en colocation. Une Petite Avenue s'apparente à une forme d'appartements supervisés. Il s'agit d'un logement à quatre chambres qui se trouve à proximité des autres services de l'organisme (L'Avenue Inc.). Chaque Petite Avenue comprend un logement de sept ou huit pièces dont quatre chambres à coucher. **Le Réseau des Petites Avenues loue l'appartement auprès d'un propriétaire privé, le meuble et met à son nom l'électricité, le chauffage et le téléphone. L'ensemble des frais du logement doit être assumé par les jeunes, ce qui permet d'autofinancer l'aspect « logement » de la ressource et de favoriser une cogestion avec les résidents de chacun des logements. Tout cela fait partie d'un objectif d'apprentissage de l'autonomie.** Soulignons aussi que les jeunes qui habitent cette demeure bénéficient des activités de l'Avenue Inc, incluant des soupers communautaires et diverses activités socioculturelles.

Le Réseau des Petites Avenues cherche à apporter du soutien à des jeunes en emploi, aux études ou en stage d'insertion qui ont vécu des échecs ou qui ont des conditions de vie difficile liés à la précarité de l'emploi, la faiblesse des revenus, le coût élevé de la location, l'insalubrité des logements, la solitude et l'absence de réseau social. Une **problématique** commune regroupe les résidents des Petites Avenues : **leur situation actuelle ne leur permet pas de vivre en appartement de manière autonome, ils sont seuls et recherchent une forme d'encadrement plus léger qu'en maison d'hébergement.** Les efforts consentis par la ressource visent à favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes par l'accès à l'emploi et un revenu décent, l'accès à un logement adéquat et l'accès aux services (école, sécurité du revenu, système de santé, services bancaires, etc.). En offrant un logement abordable et salubre ainsi qu'un milieu de vie dynamique, les Petites Avenues cherchent à maintenir les acquis des jeunes, notamment ceux provenant de ressources de dépannage en hébergement, et à contribuer à l'amélioration de leur situation.

De surcroît, la **formule vise** à développer les apprentissages de la vie en appartement avec comme ligne directrice les trois éléments suivants: **l'autonomie, la coopération et le respect.** Ces apprentissages concernent principalement la communication, la gestion des finances personnelles et l'entretien du logement. Pour

l'ensemble des démarches, le Réseau des Petites Avenues privilégie une formule **d'intervention souple d'accompagnement dont les objectifs ultimes sont la stabilité financière et l'acquisition d'habiletés et d'un degré d'autonomie suffisants à l'occupation d'un logement non soumis à des formes d'intervention sociale.**

### **1.3 Méthodologie**

Les objectifs de la recherche ont été atteints au moyen d'une démarche de recherche structurée. Aux fins de l'enquête, nous avons produit une recension des écrits sur le thème des jeunes et du logement, identifié et développé les outils pertinents d'évaluation et réalisé une enquête auprès de la clientèle et des partenaires du Réseau des Petites Avenues.

La recension des écrits a été réalisée à travers le repérage, dans la documentation existante : 1) de projets ou d'études semblables effectuées ailleurs, 2) de données de base sur le logement des jeunes (types de ménages, situation économique, taux d'inoccupation, coût des loyers, etc.) et 3) des écrits sur la situation en logement des jeunes en lien avec certaines problématiques : précarité du travail, endettement, isolement social, itinérance, séjours en institution, etc.

### **1.4 Les outils d'enquête**

**L'évaluation de l'intervention** a été effectuée par le biais de la réalisation d'une **enquête par questionnaires et par entrevues**. Au préalable, nous avons donc été conduits à élaborer différents outils de recherche<sup>2</sup>.

La première série d'outils permet de recueillir, sous forme de questionnaires et de grilles, des données factuelles dans différents domaines, selon les thèmes retenus.

- Un premier questionnaire, intitulé « indices signalétiques » a servi à recueillir des informations préliminaires concernant les caractéristiques démographiques, familiales, sociales et économiques des répondants. Il a été élaboré selon des modèles éprouvés dans des enquêtes précédentes des deux chercheurs.

---

<sup>2</sup> Les outils sont inclus en annexe.

- Un second questionnaire utilise l'échelle de Rosenberg, un outil de mesure fourni à l'équipe par Santé Canada et qui vise à faire une évaluation de l'image de soi des répondants.
- Le troisième questionnaire, qui porte sur les « habiletés relationnelles et les relations sociales » a été directement conçu par l'équipe, en référence à des travaux de recherche précédents de Johanne Charbonneau en ces domaines<sup>3</sup>. Il comporte quatre volets : 1) l'image de soi en relations ; 2) la satisfaction dans les relations personnelles ; 3) les difficultés relationnelles perçues ; 4) la perception de soi et des autres dans des domaines spécifiques (déception, reconnaissance).
- Le quatrième questionnaire réfère à différentes dimensions de l'autonomie fonctionnelle et a été conçu par l'équipe pour les fins spécifiques de la présente enquête. Six thèmes ont été retenus. La 1<sup>e</sup> série de questions propose une douzaine d'énoncés qui décrivent la vie commune et les interactions sociales dans les résidences des Petites Avenues. La 2<sup>e</sup> série vise à évaluer les connaissances des jeunes dans les domaines pratiques de la vie quotidienne et à comparer les connaissances avant l'arrivée aux Petites Avenues et celles au moment de l'enquête. Le 3<sup>e</sup> volet vise à évaluer les comportements contraceptifs des jeunes. Le 4<sup>e</sup> volet évalue leurs capacités de gestion du temps et de l'argent. Le 5<sup>e</sup> volet explore leurs expériences antérieures de recherche de logement, d'emploi ou de retour à l'école. Finalement, le 5<sup>e</sup> volet permet de tester leurs connaissances des ressources de leur quartier.

Les questionnaires 2, 3 et 4 comportaient aussi des questions ouvertes visant à repérer le changement attendu par les jeunes dans ces divers domaines. Ces questionnaires ont été pré-testés au début de l'enquête.

- Un 5<sup>e</sup> outil a été utilisé pour faire le portrait du réseau social des jeunes et l'inventaire du soutien perçu et reçu. Il s'inspire d'un instrument existant, le questionnaire ASSIS<sup>4</sup>, qui a été adapté et est fréquemment utilisé dans les recherches de Johanne Charbonneau<sup>5</sup>.
- Le 6<sup>e</sup> outil d'analyse factuelle est un calendrier des événements familiaux, résidentiels et professionnels. Utilisé par Johanne Charbonneau depuis plus de dix

<sup>3</sup> J. Charbonneau, *Évaluation d'implantation et de résultats du programme d'amélioration des habiletés sociales Amis-Amitiés*, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté/Centres jeunesse de la Montérégie. 2000-2001 ; J. Charbonneau, *Configurations des réseaux de soutien et trajectoires d'isolement social chez les mères adolescentes de la Montérégie* C.R.S.H.C., 1997-2000 ; J.T. Godbout, J. Charbonneau et V. Lemieux, *Le don dans la société moderne: le don entre inconnus*, C.R.S.H.C. 1994-1997.

<sup>4</sup> Barrera, M. Jr. (1981). Social support in the adjustment of pregnant adolescents. Assessment issues. B. Gottlieb (Ed.) *Social Network and Social Support* (pp. 69-96). Beverly Hills, CA.: Sage

<sup>5</sup> J. Charbonneau et F.R. Ouellette, *Enquête auprès de groupes-cibles sur l'impact social de la tempête du verglas*, Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, 1998 ; J. Charbonneau, *Configurations des réseaux de soutien et trajectoires d'isolement social chez les mères adolescentes de la Montérégie* C.R.S.H.C., 1997-2000 ; D. Rose, J. Charbonneau et B. Ray. *Les réseaux d'entraide et de sociabilité des femmes immigrantes après quelques années d'établissement à Montréal: le rôle de la proximité* C.R.S.H.C. 1995-1998.

ans, il a été conçu par une équipe de recherche française<sup>6</sup> et est utilisé dans de nombreux travaux de sociologie urbaine en France depuis sa création<sup>7</sup>.

- Finalement, un questionnaire « bilan sur le séjour aux Petites Avenues et auto-interprétation des changements observés » a été conçu à partir des instruments précédents. Il reprend quatre des thèmes principaux (image de soi, habiletés relationnelles, réseaux sociaux et autonomie fonctionnelle) et a été utilisé lors d'une seconde rencontre avec les résidents. Ce bilan visait à analyser la perception des jeunes eux-mêmes sur les changements réalisés ou non.

Les chercheurs ont aussi élaboré trois guides d'entrevue semi-dirigée. Les deux premiers guides, conçus pour une utilisation auprès 1) des résidents actuels et 2) des anciens résidents, reprennent les thèmes déjà présentés et visent aussi à construire les trajectoires de ces jeunes avant, pendant et après le séjour aux Petites Avenues. Le 3<sup>e</sup> guide a été utilisé auprès des partenaires et explore leur perception de la ressource.

Finalement, une grille d'observation d'activités a été élaborée à partir de modèles utilisés dans des enquêtes précédentes.<sup>8</sup>

### 1.5 La démarche de cueillette des données

La cueillette des données s'est divisée en **deux étapes distinctes** : la première s'est déroulée **au cours de l'été 2001** (de mai à août) et la seconde, **au cours du mois de novembre 2001**. La réalisation des activités d'enquête a été assurée en collaboration avec les responsables des Petites Avenues qui ont procédé au recrutement et aux premiers contacts avec les jeunes. Avant chacune des rencontres, les objectifs du projet étaient présentés aux jeunes, qui ont aussi été invités à signer un formulaire de consentement.

**Quatorze résidents du Réseau des Petites Avenues**, dont dix résidents **actuels** et quatre **anciens**, ont d'abord été rencontrés. Ils ont été invités à compléter les questionnaires et ont participé à l'entrevue semi-dirigée. Les rencontres ont duré en moyenne une heure et trois quarts (45 minutes pour les questionnaires et une heure pour l'entrevue). Les entrevues ont été enregistrées, puis retranscrites.

---

<sup>6</sup> G.E.R.M.-C.E.R.C.O.M.(1989). *Itinéraires féminins. Les calendriers familiaux, professionnels et résidentiels de deux générations de femmes dans les Alpes-Maritimes*. CNRS/M.R.T.

<sup>7</sup> pour une revue de ces travaux : Y. Grafmeyer (1994). *Sociologie urbaine*. Paris: Nathan.

<sup>8</sup> D. Rose, J. Charbonneau et B. Ray, *op.cit.* et J. Charbonneau, *Évaluation d'implantation et de résultats du programme d'amélioration des habiletés sociales, op. cit.*

L'ensemble des questionnaires a ensuite été administré à treize autres résidants du Réseau des Petites Avenues. Bien qu'il n'y ait que vingt places disponibles au Réseau des Petites Avenues, nous avons pu rencontrer vingt-trois résidents (10 pour l'entrevue et ces 13 nouveaux) car trois de ceux qui étaient déjà là – et avaient déjà été rencontrés – ont quitté peu de temps après et les trois qui les ont remplacés ont pu compléter aussi les questionnaires.

Trois entrevues semi-dirigées ont ensuite été réalisées avec des partenaires du Réseau des Petites Avenues. L'ensemble de ces rencontres ont eu lieu au bureau ou dans les logements du Réseau.

Au cours de cette première étape, l'observation participante a été utilisée lors de certaines activités organisées par le Réseau des Petites Avenues (souper communautaire, deux réunions mensuelles et deux entrevues d'admission)<sup>9</sup>. Nous avons décidé de ne pas analyser ce matériel de recherche puisqu'il était impossible de comparer les activités entre elles. En effet, nous n'avons pu observer le même type d'activité à plusieurs reprises, ce qui conférait à chacune d'elles un statut de « cas particulier ». Toutefois, nous avons constaté que les informations livrées par les observations étaient présentes dans les réponses aux entrevues et questionnaires, ce qui indique que nous n'avons pas « perdu » des données en choisissant de ne pas inclure les observations dans le matériel d'analyse.

Lors de la deuxième et dernière étape de la cueillette des données, le questionnaire bilan (durée approximative de vingt minutes) a été administré aux résidants du Réseau des Petites Avenues. En excluant les quatre anciens résidants, ce questionnaire aurait idéalement dû être distribué aux vingt-trois répondants qui avaient déjà complété les premiers questionnaires. Dans les faits, seuls quatorze des répondants initiaux ont répondu au deuxième questionnaire.

Plusieurs raisons expliquent cette attrition. D'abord, deux répondants furent « mis à la porte » au cours de l'été et n'étaient plus intéressés à coopérer avec les chercheurs. Le

questionnaire-bilan n'a pas non plus été administré à quatre répondants ayant participé aux entrevues semi-dirigées puisqu'ils avaient quitté le Réseau des Petites Avenues au tout début de l'été, donc très peu de temps après l'entrevue. Par contre, ce départ avait été annoncé au moment de l'entrevue et des questions spécifiques ont alors été posées pour recueillir l'information nécessaire au bilan. Enfin, trois répondants ont aussi quitté le Réseau des Petites Avenues, sans que leur départ n'ait été signalé suffisamment à l'avance pour que les chercheurs puissent les rejoindre.

Le départ rapide de certains résidants du Réseau des Petites Avenues est d'ailleurs un élément dont nous n'avons pas tenu compte lors de l'élaboration de la stratégie de cueillette des données. Selon le Rapport d'activités de l'Avenue inc. 2001-2002, le départ doit être annoncé au moins trois semaines à l'avance : « Ils ne sont donc pas attachés au logement et sont seulement tenus de donner un préavis de 21 jours avant leur départ »<sup>10</sup>. Mais dans les faits, ce délai ne semble pas être toujours respecté<sup>11</sup>. C'est d'ailleurs pour éviter la perte d'autres participants que le questionnaire-bilan a été administré par téléphone. Cette manière de procéder a permis de rejoindre plus facilement, et surtout beaucoup plus rapidement, les répondants. De plus, l'utilisation de cette méthode a permis d'éviter les principaux inconvénients rencontrés lors de la première étape de cette recherche, soit les fréquents retards des jeunes à leur rendez-vous, voire leur oubli de se présenter à l'entrevue.

Par ailleurs, il a été jugé bon de rencontrer en face à face trois répondants. Cette décision a été prise après avoir constaté qu'il serait plus difficile, comparativement aux autres résidants, de compléter le questionnaire-bilan au téléphone. En effet, deux d'entre eux ne parlaient pas couramment le français et l'autre avait éprouvé, lors de la passation du premier questionnaire, des difficultés à comprendre certaines questions, certains mots.

Finalement, l'information contenue dans la base de données du Réseau des Petites Avenues, Profil du résidant a aussi été ponctuellement utilisée dans l'analyse pour

---

<sup>9</sup> Même s'il aurait été préférable que nous participions à une sortie organisée par le Réseau des Petites Avenues, nous n'avons pas jugé pertinent d'y assister puisque, au moment des sorties pour lesquelles nous étions disponibles, le nombre de résidants était peu élevé (2 à 3 personnes).

<sup>10</sup> L'Avenue inc. Rapport d'activité 2000-2001, p. 54.

<sup>11</sup> Dans certaines situations problématiques, les jeunes sont obligés ou décident de partir rapidement.

compléter les données déjà recueillies par le biais des autres outils d'enquête. Somme toute, à l'exception de quelques rares problèmes de départs précipités et de rendez-vous manqués, la cueillette des données s'est bien déroulée. La collaboration toujours excellente des responsables du Réseau des Petites Avenues a été une des conditions centrales de la réussite de ce projet.

## **1.6 L'analyse des données**

La démarche d'enquête a mené à la production de données de nature diverse. Deux facteurs ont limité l'analyse statistique des données recueillies par questionnaire. D'une part, le nombre plutôt limité de participants à l'enquête (27) a fait en sorte qu'il n'était pas vraiment possible d'aller au-delà de l'identification de « grandes tendances ». Nous avons d'ailleurs choisi le plus souvent d'indiquer les résultats obtenus en proportion au total, plutôt qu'en pourcentage, pour rappeler ce fait au lecteur. D'autre part, les questionnaires administrés au début de l'enquête devaient, en quelque sorte, rendre compte de la situation des jeunes « à leur arrivée » dans la ressource. Dans les faits, les jeunes interrogés étaient situés à des moments bien différents de leur séjour : entre 1 mois et deux ans pouvaient s'être écoulés depuis leur arrivée. Cela limite donc la portée des conclusions, mais nous verrons à l'analyse que l'information demeure très riche.

En tenant compte de ces limites, nous avons donc procédé à l'analyse des données des questionnaires portant sur l'estime de soi, les habiletés relationnelles et l'autonomie fonctionnelle en suivant les étapes suivantes : 1) pondération des réponses en fonction des cotes choisies pour refléter la gravité des problèmes ; 2) compilation des données dans des tableaux-synthèse ; 3) calcul de fréquence de réponses pour les cotes moyennes et élevées, de manière à repérer l'importance du problème dans l'ensemble du groupe ; 4) repérage des items où la cote la plus négative est présente, pour identifier les problèmes à forte intensité ; 5) repérage des sujets où le score total est le plus élevé, en vue d'une analyse particulière en comparaison avec la deuxième vague d'enquête ou en référence aux données recueillies durant les entrevues ; 6) compilation des réponses aux questions ouvertes sur les changements attendus ; 7) analyses en fonction d'indicateurs spécifiques, par exemple, le sexe ou la durée de séjour. **Les objectifs généraux demeurent ainsi d'identifier les**

**tendances dominantes, certains profils particuliers – par la combinaison d’items – et les problèmes qui paraissent les plus importants.**

L’analyse des réseaux sociaux s’effectue sur plusieurs tableaux différents qui compilent les données en reprenant chacun des items qui décrivent leur composition (type de relation, durée, circonstances de rencontre, etc.) et les types d’aide. Des analyses statistiques simples permettent de calculer des moyennes, des fréquences et de définir des typologies. Les calendriers servent surtout au repérage d’événements significatifs qui sont utilisés dans la reconstitution de leur succession et l’identification de la durée de certains phénomènes, modalités qui servent à définir les trajectoires de vie des jeunes, en complément avec les données recueillies durant les entretiens.

Les données recueillies par entretien sont aussi compilées dans des tableaux, en fonction des grands thèmes de l’analyse, mais selon un ensemble de sous-thèmes prédéfinis ou émergents lors de la lecture des entretiens. Ces données sont organisées de manière à suivre l’ordre chronologique qui avait été établi au préalable, soit : 1) avant le séjour, 2) pendant le séjour et 3) bilan des changements, attentes pour l’avenir ou après le séjour, pour les anciens. Les données sont de nature diverse: description de faits, évaluation subjective de situations vécues et opinions (représentations) sur des sujets plus généraux (l’amitié, l’âge adulte...). Dans les tableaux, apparaissent ainsi des extraits d’entretien ou un résumé de certaines parties. L’analyse sert à reconstruire les trajectoires, à élaborer des typologies, à repérer de grandes tendances, mais aussi à identifier des variantes, afin d’apprendre de ce qui différencie<sup>12</sup>. Il en résulte une analyse plus systématique des données, laissant parfois l’impression d’un traitement quantitatif de données qualitatives, mais qui tient compte de la complexité des parcours. Le croisement de ces données avec celles recueillies par questionnaire a aussi permis une triangulation des informations, ce qui assure une meilleure exactitude des données recueillies.

Les données recueillies lors de la 2<sup>e</sup> vague d’enquête visaient à recueillir la perception des jeunes sur certains changements qu’ils auraient eu l’occasion d’observer eux-mêmes en lien avec leur séjour aux Petites Avenues, selon les mêmes thématiques de la

---

<sup>12</sup> Kaufmann, J-C. (1996). *L’entretien compréhensif*. Paris: Nathan.



première enquête, mais avec un nombre de sous-thèmes réduit. Les réponses ont été compilées dans des tableaux. Ils étaient d'abord questionnés sur leurs attentes de changement. Les réponses ont été comparées avec celles qui avaient été recueillies à l'aide de questions ouvertes lors de la première enquête. Par la suite, les données sur les changements observés ont fait l'objet de calculs de fréquence sur chacun des items, de manière à repérer l'importance du phénomène dans l'ensemble du groupe. Les raisons des changements ont été retranscrites et présentées directement dans le texte. L'analyse comparée des deux temps de l'enquête a aussi permis d'identifier les convergences et divergences entre les attentes, dans les deux temps et les changements constatés. L'analyse a aussi servi au repérage des problèmes identifiés lors de la première passation des questionnaires et qui paraissent finalement peu reconnus par les jeunes.

## DEUXIÈME CHAPITRE

### Recension des écrits

#### 2.1 Contexte de recherche

Les études de la jeunesse des deux dernières décennies se sont beaucoup attardées à l'analyse des calendriers de l'entrée dans la vie adulte. Les analyses qui permettent d'affirmer que cette période de la vie s'est modifiée depuis les années 1970 fixent en général trois axes **pour délimiter l'entrée dans la vie adulte** (Galland 1991; Coles 1995; Jones et Wallace 1992). Ceux-ci sont liés à la fin des études et l'entrée sur le marché du travail (**axe professionnel**), la formation d'un couple (**axe matrimonial**) et l'établissement dans un logement à l'extérieur de la famille d'origine (**axe résidentiel**). Au Québec, ce sont surtout les axes professionnels (Gauthier et 1994 ; Ellefsen et Hamel 2000) et matrimoniaux (Bernier 1996; Dandurand et al 1994) qui ont été étudiés, l'axe résidentiel ayant fait l'objet de recherches principalement autour de la question de l'itinérance ou de la fugue<sup>13</sup> quoique certaines études permettent maintenant de mieux cerner la question de l'insertion résidentielle des jeunes québécois (Charbonneau 1991, Molgat 1999a et 1996).

En général, on s'entend pour dire que ces **axes de transition** vers la vie adulte se **sont allongés et complexifiés**, faisant de la jeunesse « une période durant laquelle la définition adulte se constitue par approximations successives - tant sur le plan du travail que de la vie en couple - expérimentées par l'individu lui-même et non plus construite seulement de l'extérieur par la famille » (Galland 1991: 148). Ainsi, l'allongement de la période de la jeunesse serait surtout **attribuable au report des transitions**, mais **aussi** au fait que le moment de **l'entrée «réelle» dans la vie adulte ne semble pas fixé dans le temps**. Les transitions sont donc elles-mêmes marquées au sceau de la complexité et du

---

<sup>13</sup> Au cours des années 1980 et 1990, les études sur les jeunes itinérants et fugueurs en Amérique du Nord et en Europe sont abondantes. Elles le sont moins au Québec (Parazelli 2000 : 19-20).

flou, portant Gauthier à évoquer le «brouillage des repères d'entrée» et la pluralité et le flou des visages de la jeunesse actuelle (1994: 372).

**Pour Galland**, cette évolution tient à trois facteurs: **l'inflation et la dévaluation des diplômes, les nouvelles attitudes des jeunes femmes<sup>14</sup> et la juvénalisation de la société<sup>15</sup>**. À ces facteurs se grefferaient d'autres changements sociaux importants, au premier chef les restructurations du marché du travail et de la famille (Gauthier 1994) et la plus grande tolérance et liberté eu égard aux normes de conduite (par exemple, en matière de sexualité). Du coup, les moments du départ du foyer familial, de l'entrée sur le marché du travail et la formation des couples s'en trouvent modifiés. Ces seuils ne sont plus rapprochés dans le temps pour une grande majorité des jeunes, pas plus qu'ils ne manifestent un caractère irréversible comme par le passé.

**Les conditions de vie des jeunes se sont donc profondément modifiées au cours des dernières décennies.** Il convient d'en esquisser le contour avant de dépeindre la situation en logement des jeunes et de diverses initiatives qui sont nées afin de répondre aux difficultés que rencontrent certains jeunes de ce point de vue.

## **2.2 Poids démographique et migrations**

Le poids démographique des jeunes québécois diminue sans cesse depuis vingt-cinq ans. Alors que, en **1976, les 15-24 ans formaient 28 % de la population âgée de 15 ans et plus, leur part n'atteint plus que 16 % en 1997** (Grenier 1998 : 4). D'aucuns s'inquiètent de cette baisse du poids démographique en ce qui concerne la capacité des jeunes générations de soutenir financièrement les populations vieillissantes et l'effet du faible nombre de jeunes sur la représentation politique et sociale de leurs intérêts dans les sphères de décision et de pouvoir (SQJ 2000 : 21 et 22). Le taux élevé de migration des jeunes dans certaines régions éloignées ou périphériques telles que le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-

---

<sup>14</sup> Pour Galland, c'est à l'invention d'un nouveau rôle professionnel et social des femmes que seraient conviées les filles, ce qui vient modifier de façon importante la constitution et le fonctionnement des couples. Cependant, on pourrait penser que les jeunes hommes assimilent aussi des idées concernant les nouveaux rôles conjugaux et que la volonté d'être autonome avant l'entrée en conjugalité fait aussi son chemin chez eux.

<sup>15</sup> Ici, la juvénalisation de la société renvoie à l'appropriation de l'image de la jeunesse par l'ensemble de la société (Galland, 1991).

Lac-Saint-Jean et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, exacerberait ces inquiétudes (Fortin 1996).

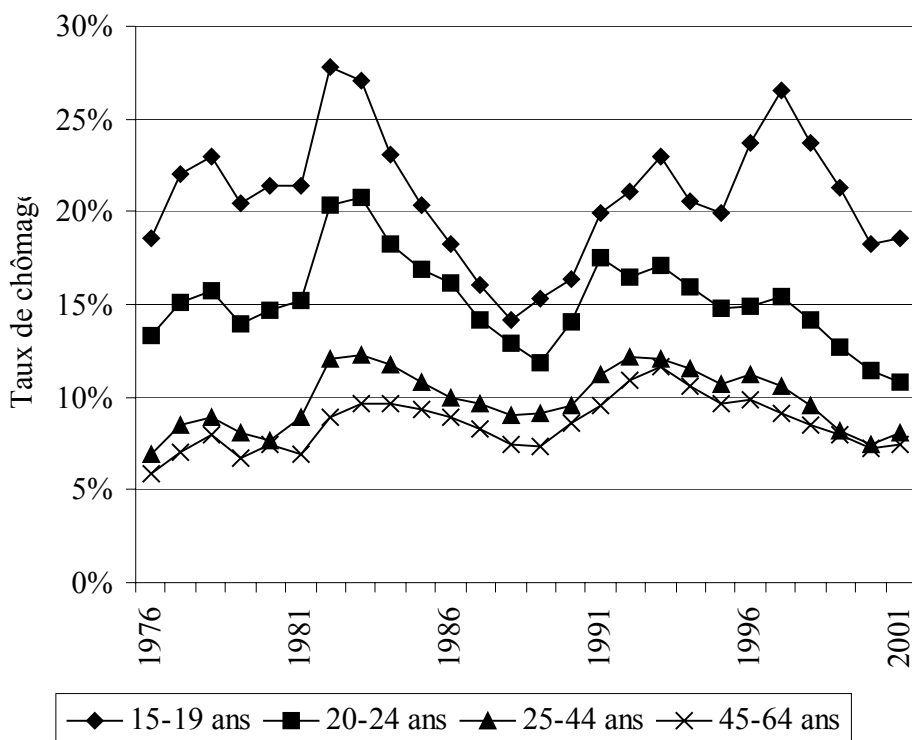
Toutefois, la migration vers les grandes villes n'est pas nécessairement synonyme d'intégration et de stabilité pour les jeunes. Certaines enquêtes qualitatives montrent que leur **situation socio-économique est parfois fragile**, en particulier lorsque les jeunes arrivent à Montréal ou à Québec sans emploi ou projet d'études et sans réseau de connaissances qui permettrait de les soutenir et de les appuyer dans leurs démarches de recherche de travail (Desmarais, Assogba et Fréchette 2001; Molgat 1999b).

### **2.3 Fréquentation scolaire et évolution du marché du travail**

Les crises économiques qui ont marqué le début des décennies 1980 et 1990 ont eu l'effet de prolonger les trajectoires scolaires et les transitions entre les études et le marché du travail. Ainsi, même si la hausse de la part de jeunes québécois aux études s'inscrit dans une tendance à plus long terme, l'augmentation est prononcée à partir de la fin des années 1980. **De 1989 à 1996, le taux de fréquentation scolaire des 15-24 ans passe de 52 à 62 %, celui des jeunes hommes et femmes atteignant désormais 59 % et 65 % respectivement** (Grenier 1998 : 41). Jusqu'à la fin des années 1990, les jeunes rencontrent des difficultés à entrer sur le marché du travail que ne connaissaient pas leurs aînés. La période de transition entre les études et le marché du travail s'allonge et passe, entre 1984 et 1996, de six à huit ans (Statistique Canada 1997). De plus, les taux de chômage chez les jeunes demeurent élevés malgré la reprise économique (Graphique 1), seules les deux dernières années témoignant d'une amélioration de la situation.

## Graphique 1

Évolution du taux de chômage par groupe d'âge, Québec, 1976-1996



Sources : Statistique Canada, Moyennes annuelles de la population active, cat. 71-220 et La population active, cat. 71-001.

L'amélioration de la situation en emploi des jeunes cache parfois d'autres réalités qui sont peu documentées. Ainsi, au cours de la reprise économique des années 1990, il y a eu accroissement du taux de jeunes recevant des prestations de la sécurité du revenu (ministère de la Sécurité du revenu, 1996). Les analystes des politiques de soutien du revenu attribuent cette croissance aux restrictions imposées à l'admissibilité à l'assurance emploi et à la baisse du niveau des prestations de ce programme pendant les années 1990. **Aujourd'hui, les jeunes qui perdent leur emploi au Québec ont davantage recours à la sécurité du revenu qu'à l'assurance-emploi** (Lemieux et Lanctôt 1995). Du point de vue des jeunes qui travaillent, d'autres études montrent que le processus d'insertion en emploi, loin d'être linéaire, est caractérisé par l'intermittence en emploi et souvent, par la faiblesse des protections sociales associées au travail (Gauthier 1994 : 356; Hamel et Ellefsen 2000).

Selon Statistique Canada, les difficultés nouvelles que rencontrent les jeunes en emploi s'expliquent en grande partie par l'évolution et la structure du marché du travail. En premier lieu, le rythme de création de nouveaux emplois depuis le début des années 1980 n'aurait pas suivi la croissance de la population. Deuxièmement, la mobilité professionnelle des jeunes serait limitée par la présence continue de la génération du baby-boom sur le marché du travail. Enfin, les restructurations d'entreprises et l'allègement de la main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie affectent plus particulièrement les jeunes. Manquant d'ancienneté et parfois de compétences qui ne peuvent être acquises qu'en milieu de travail, les jeunes sont parmi les premiers à perdre leur emploi (Statistique Canada 1997 : 7-8).

D'autres jeunes ont encore plus de difficultés à obtenir un emploi stable et bien rémunéré. C'est le cas notamment de ceux qui ne terminent pas leur scolarité au secondaire. **Au Québec, en 2000-2001, la part des élèves n'ayant pas obtenu de diplôme secondaire du secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes était de 28,3 %. En incluant les 20 ans et plus, la probabilité d'obtenir un diplôme est de 82,5 % et est nettement moins élevée chez les hommes (76,1 %) que chez les femmes (89,3 %) (Ministère de l'Éducation 2002).**

En 1998, les Québécois âgés de 15 à 24 ans détenant moins de neuf années de scolarité avaient un taux de chômage de 29,6 %, contre 10,2 % pour les diplômés du secondaire (Statistique Canada 1999). Les jeunes non-diplômés du secondaire dépendent davantage de l'assurance emploi et de la sécurité du revenu (Gilbert et al 1993), à un point tel que 76 % des personnes âgées de moins de 25 ans recevant des prestations de sécurité du revenu au Québec en décembre 2001 n'avaient pas atteint la fin de leurs études secondaires<sup>16</sup> (MESS 2001). Enfin, d'autres données provenant d'une enquête canadienne montrent que le salaire hebdomadaire médian des jeunes non-diplômés en 1991 est inférieur à celui des diplômés : 400 \$ contre 430 \$ chez les hommes et 260 \$ contre 336 \$ chez les femmes (DRHC 1998).

---

<sup>16</sup> Calculs effectués par les auteurs du présent rapport. Il s'agit de prestataires dont le niveau de scolarité est connu. Ce pourcentage n'inclut pas les 16,028 prestataires de moins de 25 ans (sur un total de 43,418) dont le niveau de scolarité n'est pas repérable par le ministère.

## 2.4 Revenu et situation financière

Les difficultés sur le marché du travail et la hausse de la fréquentation scolaire paraissent avoir eu un effet sur le revenu des jeunes. Le revenu des jeunes n'est plus aussi élevé qu'il l'était il y a quelques décennies à peine. Pour ceux qui sont sur le marché du travail, l'évolution du rapport entre les revenus d'emploi à temps plein des jeunes et ceux de leurs aînés est en diminution depuis la fin des années 1970 (Molgat 1999a). En 1977, les hommes de 20-24 ans obtenaient 64 % du revenu des hommes de 45 à 54 ans. Cette proportion diminue à 47 % en 1996. Chez les femmes cette la part passe de 86 à 61 %.

Les indicateurs des taux de faible revenu montrent également que les jeunes ménages – étudiants, travailleurs et sans emploi confondus – ont moins de ressources financières à leur disposition. Ainsi, si tous les groupes d'âge ont connu une croissance de la part de ménages à faible revenu depuis le début des années 1980, les jeunes ménages ont été particulièrement mis à l'épreuve (Molgat 1999a). **Chez ceux dont le principal soutien<sup>17</sup> est âgé de moins de trente ans, le taux de faible revenu est passé, entre 1981 et 1996, de 23 % à 41 %. Chez les ménages de 15-24 ans, ce taux plafonne à 58 %.** Fait révélateur de la précarisation de la situation des jeunes, ce taux dépasse désormais celui des 85 ans et plus, qui s'établit, en 1996, à 47 %. On peut penser qu'en plus des difficultés associées à l'entrée dans le marché du travail, la hausse du taux de fréquentation scolaire explique une partie de cet appauvrissement des jeunes ménages.

Le niveau d'endettement constitue un autre indicateur de la situation financière des jeunes. Au Québec, les prêts étudiants sont devenus une principale source de l'endettement puisque le nombre de prêts octroyés et le montant cumulatif des prêts ne cesse d'augmenter (ministère de l'Éducation du Québec (1992-1999)). En 1997-1998, plus de 65 000 étudiants devaient commencer à rembourser leurs prêts, pour moins de 40 000 en 1990-1991. Durant la même période, la dette moyenne est passée de 6,300 \$ à 9,750 \$. Le nombre de jeunes

---

<sup>17</sup> Le terme « principal soutien de ménage » est utilisé par Statistique Canada pour classer les ménages par groupe d'âge et d'autres catégories. Le principal soutien de ménage désigne la personne qui verse le plus gros montant pour les paiements pour le logement; dans le cas d'un ménage où deux personnes contribuent également, la première personne apparaissant à la question H1 du questionnaire du recensement est choisie comme principal soutien du ménage.

endettés pour les études continuera sûrement à croître puisque, en 1997-1998, près de 160 000 prêts étudiants ont été octroyés.

Dans ce contexte d'affaiblissement de la situation financière des jeunes, certains s'interrogent sur la croissance de la dépendance des jeunes adultes envers leurs parents (de Singly 2000; Cicchelli 2000; Schneider 2000) et les programmes gouvernementaux de sécurité du revenu (Lemieux et Lanctôt 1995). En général, ces interrogations portent sur le sens que donnent les jeunes à ces situations et ce qu'elles signifient du point de vue de l'accès à l'autonomie et à l'indépendance financière. Du point de vue financier, le report du départ du foyer familial et le soutien financier des parents, d'une part, et la persistance du recours à la sécurité du revenu d'une génération à l'autre, d'autre part, peuvent être considérées comme les extrêmes d'un continuum de formes de soutien, jugées selon leur efficacité à favoriser la réussite de l'insertion.

Le soutien de la famille d'origine permettrait à certains jeunes de ménager efficacement le temps d'attente vers l'accès à une pleine indépendance financière alors que la transmission intergénérationnelle de la dépendance aux prestations de la sécurité du revenu constituerait une forme d'échec. Dans un cas comme dans l'autre, mais aussi dans des situations qui pourraient être qualifiées d'intermédiaires, **les possibilités des jeunes d'accéder à diverses formes d'autonomie ne sauraient être considérées à l'extérieur de leur situation en logement et en emploi et indépendamment des ressources auxquelles ils ont accès à travers leur réseau social.**

## **2.5 Contexte du marché du logement à Montréal**

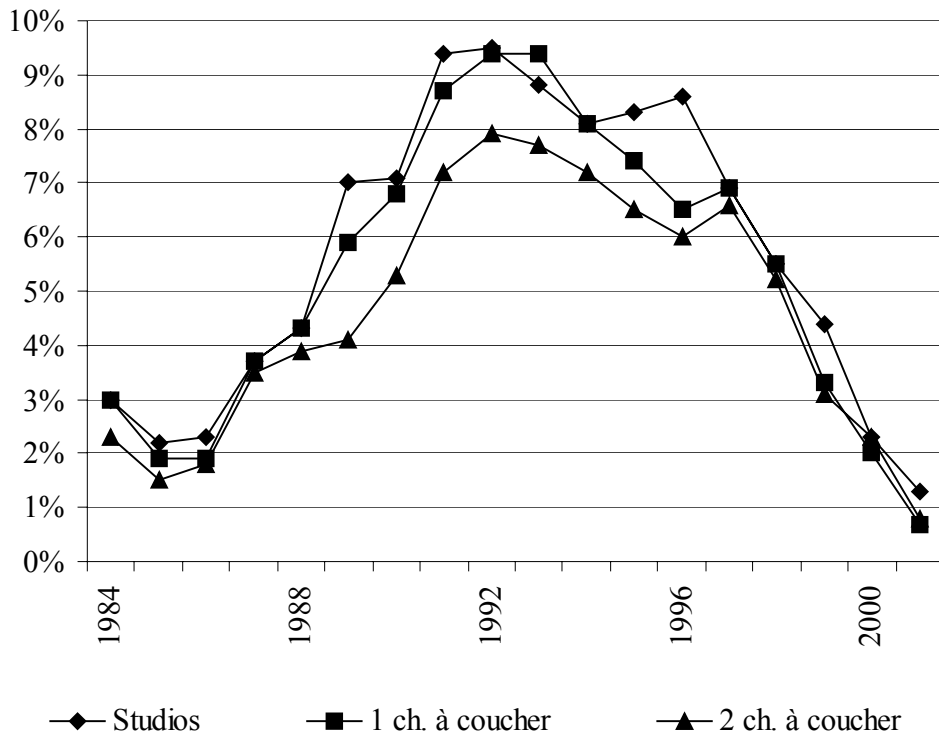
Jusqu'à récemment, les possibilités de dénicher un logement à bon marché à Montréal étaient relativement bonnes. À partir du début des années 1990, les taux d'inoccupation étaient demeurés élevés et, en tenant compte de l'inflation, les coûts du loyer allaient même en diminuant (Graphiques 2 et 3). Cependant, **ces cinq dernières années ont vu le coût moyen des logements augmenter et les taux d'inoccupation diminuer en flèche.** Dans un contexte où les jeunes s'insèrent mieux en emploi aujourd'hui qu'au cours de la décennie précédente, l'évolution des prix de location ne constitue pas nécessairement un problème majeur pour l'ensemble des jeunes. Toutefois, la



pénurie des logements disponibles touche sans aucun doute l'ensemble des jeunes, notamment ceux ayant à se trouver pour la première fois un logement à Montréal. De plus, pour ceux qui n'ont pas vu leur situation financière s'améliorer ou qui se voient obligés de recourir à la sécurité du revenu, ces changements peuvent constituer un fardeau difficile à supporter. En ce sens, **la reprise du marché du logement locatif ne joue pas en faveur des plus démunis. Elle peut même constituer un obstacle de plus à l'insertion des jeunes qui ont le plus de difficultés à entrer dans le marché du travail.**

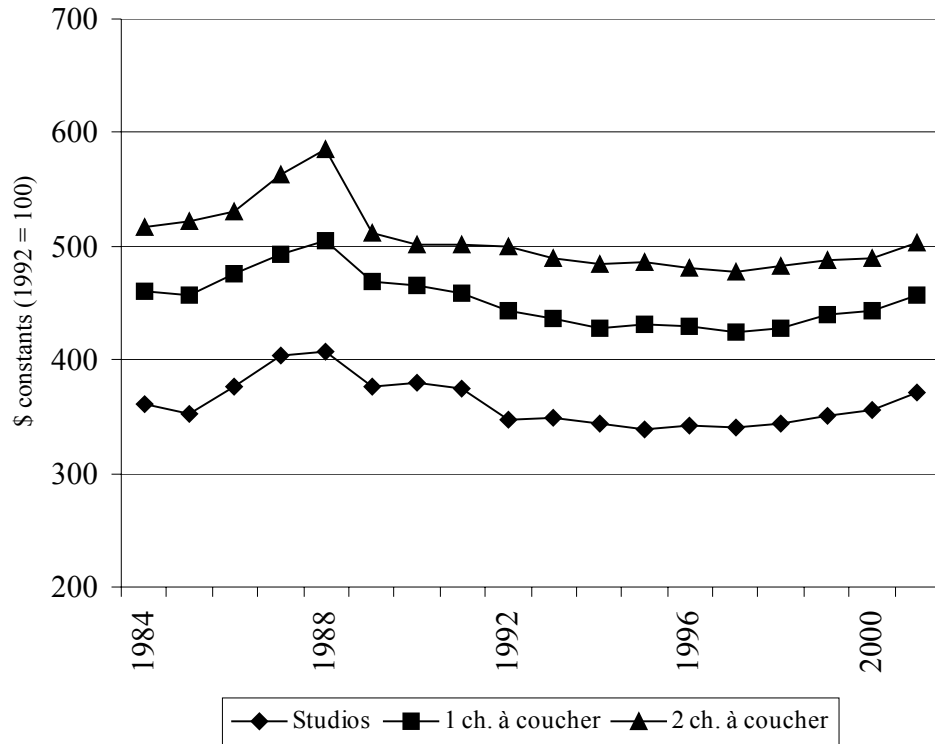
## Graphique 2

Évolution des taux d'inoccupation des studios et des appartements d'une et de deux chambres à coucher, Montréal, 1984-2001



### Graphique 3

Évolution des coûts moyens des studios et des appartements d'une et de deux chambres à coucher, Montréal, 1984-2001



Source des graphiques 2 et 3 : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistiques du logement au Canada, 1984-2001.

## 2.6 Trajectoires résidentielles

Les trajectoires résidentielles des jeunes constituent un lieu privilégié pour « lire » l'interrelation de tous les aspects traités jusqu'ici – logement, emploi, insertion dans un réseau social – dans la construction de l'autonomie des jeunes. Nous ferons maintenant un survol de la recherche effectué sur le départ du foyer familial et leur installation en logement, tout en plaçant l'accent sur la situation des jeunes à faible revenu.

### 2.6.1 *Demeurer au foyer familial*

Depuis la fin des années 1980, plusieurs pays occidentaux connaissent une hausse de la part de jeunes vivant au foyer familial. Ainsi, entre 1987 et 1995, la part des 20-24 ans vivant avec leurs parents a augmenté de 47 à 52 % en France et de 85 à 89 % en Espagne (Molgat 2000). Cette tendance existe aussi en Amérique du Nord où les taux ressemblent à ceux des pays de l'Europe du Nord tels que la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. En général, l'allongement de cette période de cohabitation marque un renversement des tendances précédentes de départs de plus en plus précoces (Goldscheider et LeBourdais 1986).

La société québécoise s'inscrit dans ces tendances. **En 1996, 55 % des 20-24 ans vivaient avec leurs parents, contre 47 % en 1981.** Le Tableau 1 illustre bien les processus sous-jacents à cette évolution des modes de vie : les jeunes sont moins nombreux à vivre en couple et plus nombreux à résider avec leurs parents. Alors que, chez les 20-24 ans, il y a toujours moins de femmes que d'hommes qui vivent avec leurs parents, la croissance du taux de cohabitation des femmes a été plus prononcée. Il en va de même pour la baisse de la part de femmes vivant avec un conjoint.

**Tableau 1**

Modalités de vie des 20-24 ans et des 25-29 ans, hommes et femmes,  
Québec, 1981 et 1996 (%)

	20 à 24 ans				25 à 29 ans			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1981	1996	1981	1996	1981	1996	1981	1996
Au foyer parental	57	63	37	46	17	25	9	13
Seul ou en colocation	13	17	12	15	15	24	11	15
En couple	26	16	48	36	65	48	77	69
Avec membre de la famille	4	4	4	3	3	4	3	2

Source: Statistique Canada, Recensements de 1981 et 1996.

En contrepartie, la croissance de la part des hommes âgés de 25 à 29 ans vivant avec leurs parents a été plus forte que chez les femmes du même groupe d'âge. En 1996, un jeune homme de 25-29 ans sur quatre résidait au foyer parental, ce qui représente le double du taux de leurs consœurs.

**En général, la montée de la cohabitation s'explique par les difficultés des jeunes à s'insérer dans le marché du travail mais aussi en raison de la croissance des taux de fréquentation scolaire, le report de la vie de couple et la plus grande liberté dont peuvent bénéficier les jeunes au sein du foyer familial (Boyd et Norris 1999; Molgat 1999b; Ravanera, Rajulton et Burch 1995).** Ainsi, les jeunes vivent plus longtemps avec leurs parents en raison de contraintes financières mais aussi parce que ce choix est possible et qu'il n'entraîne pas de conséquences néfastes. Certains jeunes choisissent aussi de retourner vivre avec leurs parents pour ces mêmes raisons, d'autres parce que la scolarité est terminée, qu'une relation amoureuse a pris fin ou qu'ils se sentent seuls et isolés (Mitchell 2000).

La comparaison entre régions administratives du Québec révèle l'existence de différences notables (Tableau 2). Par exemple, alors que 67 % des 20-24 ans vivant à Montréal résident chez leurs parents, ce taux n'est que de 22 % en Abitibi-Témiscamingue. Même si ces différences s'amenuisent chez les 25-29 et les 30-34 ans, **les taux de**

**cohabitation demeurent plus importants dans les grands centres urbains de Montréal et Québec<sup>18</sup>.**

**Tableau 2**

Part de jeunes au foyer familial (%), par groupe d'âge et certaines régions administratives, Québec, 1998-99

	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans
Québec – Ensemble	50	13	5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	35	15	2
Abitibi-Témiscamingue	22	4	2
Mauricie	32	6	4
Chaudière-Appalaches	45	10	4
Québec	50	17	7
Montréal	67	18	10

Source: Sondage sur la migration des jeunes, Groupe de recherche sur la migration des jeunes 1998-99

### 2.6.2 *Quitter ses parents*

Pour une majorité de jeunes Québécois le premier départ du foyer familial (de plus de six mois) s'effectue avant l'âge de vingt ans. C'est le cas de 50 % des hommes et 56 % des femmes âgés de 30 à 34 ans en 1998-1999 (Molgat 2002). Selon des enquêtes effectuées ailleurs, les raisons du départ du foyer familial sont en évolution. Comparativement aux générations précédentes, **les jeunes sont de plus en plus nombreux à quitter pour aller étudier ou pour être autonomes** alors qu'ils sont de moins en moins nombreux à partir du foyer parental pour se marier ou pour trouver un emploi (Ravanera, Rajulton et Burch 1995).

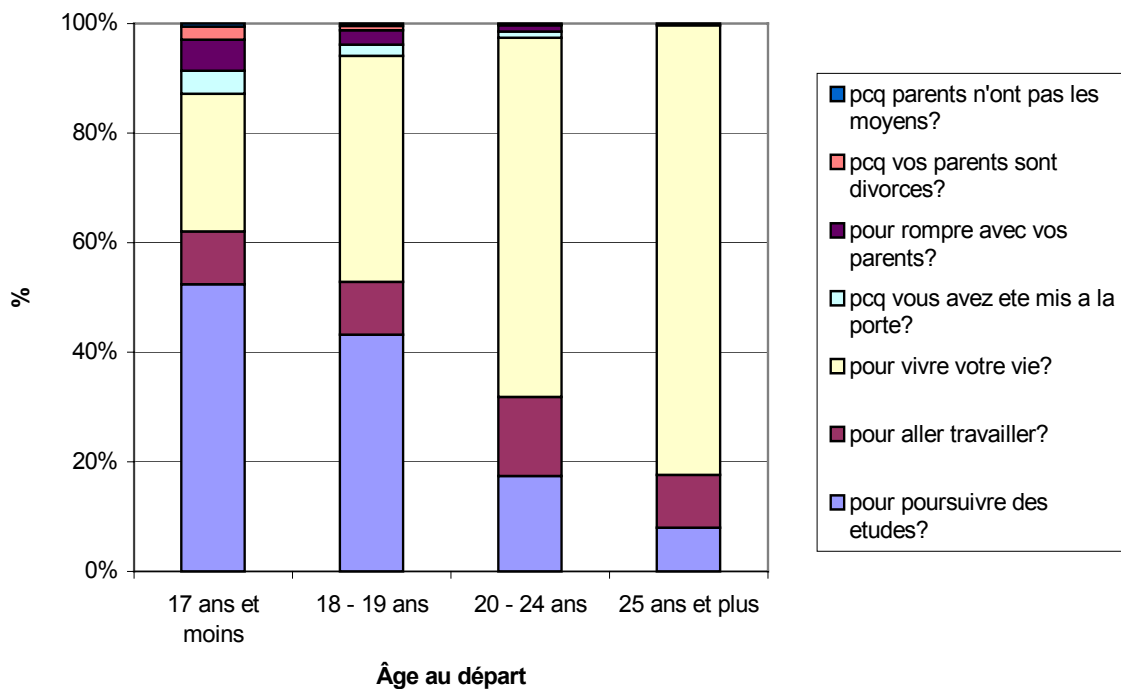
La répartition des raisons du départ du foyer familial se différencie selon l'âge auquel s'effectue le départ. Au Québec, le motif des études demeure prédominant jusqu'à l'approche de la vingtaine, après quoi la volonté de « vivre sa vie » devient la raison majoritaire pour expliquer les départs (Graphique 4). Des différences régionales se profilent également, en lien avec les âges du départ : les jeunes des centres urbains quittent plus

<sup>18</sup> Il est possible que des jeunes vivant avec leurs parents dans des logements contigus des quartiers centraux des villes soient moins nombreux à cohabiter. Des analyses en ce sens seraient à développer à l'avenir.

souvent le nid parental pour accéder à l'autonomie que pour poursuivre des études. Ainsi, à **Montréal, près de 80 % des jeunes motivent le départ de chez leurs parents par un désir d'aller vivre leur vie** (Molgat 2002).

#### Graphique 4

Raisons du départ du foyer familial selon l'âge au moment du départ, répondants âgés de 20 à 34 ans, province du Québec



Source : Sondage sur la migration des jeunes, Groupe de recherche sur la migration des jeunes.

Malgré le faible taux de jeunes Québécois qui déclarent que des problèmes dans la famille d'origine expliquent leur départ, **des études montrent que les origines sociales et la pauvreté ou le chômage au sein de la famille d'origine comptent dans l'explication des départs du foyer familial.** Vivre dans une famille pauvre ne signifierait pas toutefois que les jeunes doivent quitter le domicile des parents. Dans certains pays où les jeunes éprouvent des difficultés à entrer sur le marché du travail, c'est aussi dans les familles pauvres que les jeunes reportent le moment du départ. Ce serait le cas en Italie (Cavalli, 1993: 52) et en France (Galland, 1991: 135). L'allongement de la cohabitation avec des parents ayant de faibles revenus ou étant en chômage peut signifier que les jeunes

contribuent au revenu familial lorsqu'ils travaillent (Galland, 1991: 136; Jones, 1995: 147) mais lorsque les deux générations sont au chômage, les jeunes hommes quittent plus tôt, à tout le moins en France.

Les enquêtes françaises révèlent aussi que, **dans les classes ouvrières**, les jeunes femmes **quittent en général plus tard** – pour se marier – alors que celles des **classes moyennes et supérieures quittent plus tôt** pour poursuivre études et emplois, mais reviennent souvent cohabiter avec leurs parents (Blöss et al, 1990). Aux États-Unis, les jeunes de familles mieux nanties quitteraient moins souvent pour se marier et à un âge plus avancé (Avery, Goldscheider et Speare 1992: 385-386; Goldscheider et Goldscheider 1993: 92), les parents de familles américaines plus riches désirant soutenir un mode de passage à la vie adulte où primerait avant tout l'instruction post-secondaire.

**Le départ des jeunes s'expliquerait aussi par des facteurs de «dynamique familiale».** La taille de la fratrie peut avoir une certaine influence, les plus grandes familles figurant parmi celles où les jeunes quittent le plus tôt (Jones, 1995: 48; Zhao, Rajulton et Ravanera, 1995: 41; Mitchell, Wister et Burch, 1989: 609; Young, 1987: 143). Zhao, Rajulton et Ravanera font l'hypothèse que la compétition pour les ressources familiales (intimité, temps, soutien affectif, et biens et services matériels) est plus forte dans les grandes familles, incitant ainsi les enfants à quitter le foyer familial en bas âge (1995: 41). Les enfants adoptés quitteraient aussi à un plus jeune âge que la moyenne, ce qui s'expliquerait par les cas de jeunes ayant été adoptés après avoir perdu leurs parents biologiques alors qu'ils étaient en âge de le comprendre (Brodzinsky, cité dans Zhao, Rajulton et Ravanera, 1995: 41). On peut penser qu'il s'agit principalement d'orphelins.

Les «problèmes familiaux» désormais courants et bien connus de **la séparation, du divorce et de la violence font aussi partie des raisons de départ** liées aux dynamiques familiales. Plusieurs études statistiques démontrent que les enfants ayant vécu la séparation de leurs parents, en raison de mésentente ou de décès de l'un d'entre eux, ont tendance à quitter le domicile familial à un plus jeune âge que ceux provenant de familles «intactes» (Boyd et Norris, 1995; Jones, 1995: 50; Kiernan, 1992; Mitchell, Wister et Burch, 1989). Au Canada, ce sont plus particulièrement les enfants de parents divorcés ou veufs s'étant



remariés qui ont le plus tendance à ne plus vivre au foyer familial, suggérant ainsi que la reconstitution familiale influence le départ du foyer familial (Boyd et Norris, 1995). Ces jeunes voudraient éviter les conflits pouvant apparaître dans les familles reconstituées (ibid., p. 19).

Les placements en foyer ou en centre d'accueil peuvent également constituer une expérience déterminante au moment du départ. Alors que certains jeunes bénéficient de d'un milieu familial réel et d'un soutien de leurs parents d'accueil même après la fin de la cohabitation, d'autres maintiennent des rapports avec leurs parents biologiques et pourraient compter sur eux pour du soutien au moment de l'installation en logement.

Cependant, certains jeunes qui n'ont pas vraiment de famille quittent lorsque vient le moment de voler de leurs propres ailes. Il s'agit principalement de jeunes ayant vécu, dès un très jeune âge, dans des foyers d'accueil et où ces placements se sont avérés un échec. Dans le cadre d'une enquête menée par entrevues auprès de jeunes célibataires à faible revenu vivant en milieu urbain, il est apparu des cas de jeunes ayant navigué de foyer d'accueil en centre d'accueil avant de se trouver devant l'obligation de s'installer en logement autonome une fois l'âge adulte atteint (Gauthier, Molgat et Saint-Laurent, 1999). **Ces « départs » où le lien familial n'existe plus peuvent avoir des conséquences négatives pour la suite des trajectoires. Non seulement la famille ne peut être mobilisée comme source de soutien mais, aussi, ces jeunes n'ont souvent pas eu le temps de préparer leur départ et d'acquérir les habiletés nécessaires à la vie autonome. Ils peuvent alors se retrouver dans des situations d'extrême vulnérabilité face aux marchés du travail et du logement.**

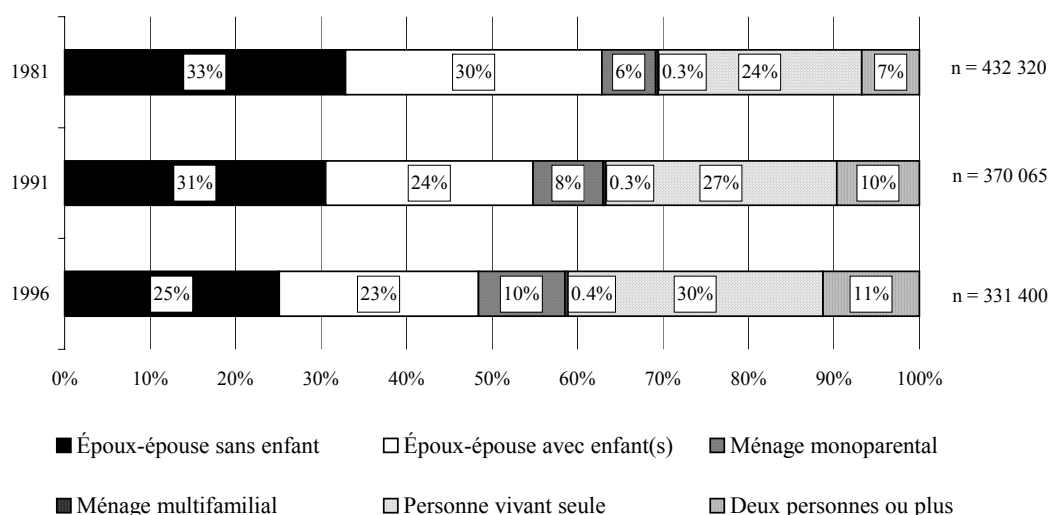
### *2.6.3 Former un ménage : croissance des ménages non-familiaux et des difficultés financières*

En s'installant, les jeunes peuvent former divers types de ménages. Une étude portant sur les données des recensements de 1981 à 1996 montre que les types de jeunes ménages se sont diversifiés (Molgat 1999a). En général, les ménages familiaux composés de couples avec ou sans enfant(s) ont vu leur part diminuer tandis qu'ont augmenté les proportions de ménages monoparentaux et de colocataires et les personnes vivant seules

(Graphique 5). Ainsi, en 1996, les jeunes vivant seuls et les ménages de colocataires représentent 41 % de l'ensemble des jeunes ménages, soit dix points de pourcentage de plus qu'en 1981. **En milieu urbain, la répartition des jeunes ménages joue encore plus en faveur de ces ménages « non-familiaux » : les personnes vivant seules et les ménages de colocataires forment 52 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 20 à 24 ans et 36 % dans la catégorie de 25 à 29 ans.**

### Graphique 5

Évolution de la composition des ménages dont le principal soutien est âgé de 15 à 29 ans, Québec, 1981-1996



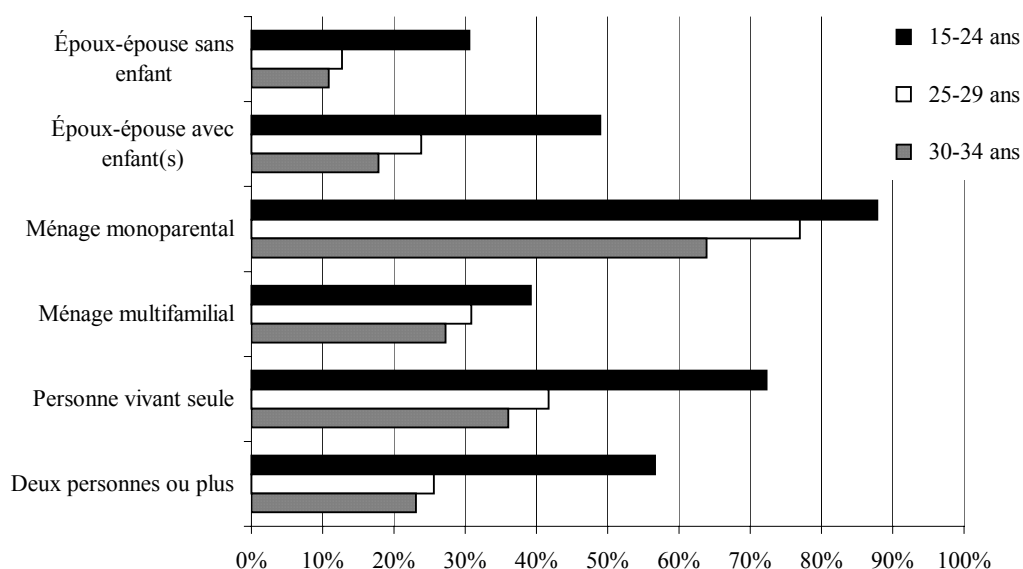
Source : Molgat 1999a. Tableaux croisés spéciaux des Recensements 1981, 1991 et 1996 produits par Statistique Canada pour la Société d'habitation du Québec. Calculs effectués par l'auteur.

Tel que rapporté ci-dessus, la même enquête montre que les difficultés sur le marché du travail et la hausse de la fréquentation scolaire ont sans nul doute eu un effet sur le revenu des jeunes entre 1981 et 1996. Ainsi, les jeunes ménages ont été durement frappés par l'accroissement des taux de faible revenus. Ce taux atteint plus de 40 % chez les ménages de moins de trente ans et, dans le groupe de 15-24 ans, il est de 58 %. **C'est en milieu urbain où les difficultés sont les plus importantes : plus de 70 % des ménages de 15-24 ans à Montréal et à Québec sont à faible revenu.**

Les ménages les plus jeunes et, quel que soit le groupe d'âge du soutien, les familles monoparentales et les personnes vivant seules sont plus durement frappés par cet appauvrissement. Ces proportions diminuent avec l'avancée en âge des ménages mais demeurent élevées, même chez les 30-34 ans (Graphique 6). Il est utile de rappeler que la force des liens sociaux est souvent déterminante de la capacité d'affronter des situations de précarité financière. Ainsi, **vivre seul ou avoir seul-e la charge d'un enfant en l'absence de soutiens efficaces peut aggraver ces situations**. Et, bien que cela ne soit pas toujours le cas, le fait de vivre à deux ou plus permet de partager les coûts de l'existence, partage qui trouve souvent son expression la plus forte au sein du couple.

## Graphique 6

Part de ménages à faible revenu dans chaque type de ménage selon le groupe d'âge du principal soutien, Québec, 1996



Source : Molgat (1999a). Tableaux croisés spéciaux des Recensements 1981, 1991 et 1996 produits par Statistique Canada pour la Société d'habitation du Québec. Calculs effectués par l'auteur.

Parallèlement à cet appauvrissement, le « **taux d'effort** » des jeunes ménages n'a cessé de grimper. Le taux d'effort exprime le **pourcentage du revenu consacré aux dépenses pour le logement et inclut le loyer ou l'hypothèque et les coûts du chauffage, de l'électricité et de l'eau**. En général, les ménages peuvent connaître des difficultés d'accessibilité financière au logement lorsque ce taux dépasse 30 %; les problèmes sont nettement plus aigus lorsque les ménages sont à faible revenu. **De 1981 à 1996, la part des ménages de 15-29 ans ayant un taux d'effort de plus de 30 % est passé de 25 % à 40 %**. Cette hausse n'est redevable qu'à la croissance des ménages qui ont des taux d'effort de 50 % ou plus. Cette catégorie de taux d'effort qui, en 1981, comptaient moins d'un jeune ménage sur dix, comprend, en 1996, près d'un jeune ménage sur quatre. **À Montréal et à Québec, c'est le cas d'environ un ménage sur deux** (ibid).

La proportion de ces ménages à taux d'effort élevé diminue évidemment avec l'avancée en âge, mais ne se résorbe pas comparativement aux générations précédentes. Les

15-24 ans et les 25-29 ans portent donc un plus lourd fardeau de taux d'effort élevés en 1996 qu'en 1981. Il va sans dire que certains types de ménages sont particulièrement affectés par des difficultés d'accessibilité financière au logement : **chez les ménages de 15-24 ans, plus de 70 % des personnes seules et plus de 80 % des familles monoparentales ont des taux d'effort de 30 % ou plus.**

## 2.7 Des trajectoires diversifiées

L'augmentation de jeunes ménages à faible revenu et des difficultés d'accessibilité financière au logement masque des trajectoires résidentielles diversifiées. Ainsi, comme le laisse supposer la croissance des taux de fréquentation scolaire et le nombre grandissant de jeunes de moins de 20 ans qui poursuivent leurs études mais n'habitent plus chez leurs parents, une partie de l'explication tient d'abord à l'augmentation générale de la fréquentation scolaire. La faiblesse du revenu des jeunes et le fardeau financier du logement peuvent s'avérer des difficultés temporaires et qui s'amenuiseront avec l'avancée en âge et les augmentations des revenus de travail. Enfin, certaines situations s'avèrent plus longues à régler, en particulier lorsqu'elles sont associées à des problématiques telles que l'itinérance, la toxicomanie et les placements difficiles en famille ou centre d'accueil.

L'enquête qualitative dont il a été question ci-dessus<sup>19</sup> a permis de dégager **quatre types de trajectoires résidentielles de jeunes non-étudiants vivant sous le seuil de faible revenu**. Ces types se distinguent principalement par les solidarités et les formes d'insertion en emploi qui marquent ces trajectoires et les positionnent sur un continuum autonomie-contrainte.

Le premier type de trajectoire, celle de « **relative autonomie** », comprend des trajectoires résidentielles amorcées par des **départs choisis du foyer familial** : ces jeunes ne quittent pas afin de rompre avec leurs parents mais plutôt parce qu'ils ressentent le besoin de prendre leur **autonomie**. La **famille d'origine est d'une aide importante** lors de la première installation mais n'a pas à servir de refuge en cas d'échec en emploi ou en amour. **Ces jeunes travaillent à temps plein, sont faiblement rémunérés et n'ont jamais**

---

<sup>19</sup> Voir Gauthier, Molgat et Saint-Laurent (1999) et aussi un article qui résume les types de trajectoires identifiés (Molgat et Gauthier 1999)

**eu à recourir aux programmes d'assurance-emploi ou de sécurité du revenu.** Leur sens aigu de la débrouillardise en regard de l'achat de nourriture et de biens essentiels leur permet de développer l'autonomie acquise par le départ de chez leurs parents. Alors que leurs **transitions résidentielles** peuvent être nombreuses, elles servent généralement à **consolider les trajectoires ou à donner suite à une amélioration de leur situation, tant du point de vue financier que relationnel.** Dans ce type de trajectoire, les jeunes vivent très souvent en colocation puisqu'elle permet non seulement d'alléger le poids financier du logement mais aussi de donner corps à une représentation de vie de jeune où prime la sociabilité.

Un deuxième type de trajectoire, celui « **d'alternance-débrouille** », se caractérise par des **moments de reculs et de relance** dans le processus d'insertion. Le **départ du foyer** familial, même s'il peut s'effectuer dans le conflit, **n'est pas marqué par la rupture.** Au contraire, il engage un soutien entre parent et enfant adulte qui ne tardera à être invoqué par les jeunes, soit parce que l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle (lavage et repas, par exemple) se fait difficilement, soit parce que l'autonomie ne peut se réaliser sans le **soutien financier des parents** qui interviennent alors matériellement (don de meubles et d'électroménagers) ou financièrement. Dans d'autres cas, les jeunes retournent habiter au domicile parental afin de reprendre plus tard le chemin vers l'autonomie. **Le rapport de ces jeunes au travail est précaire et ce sont les échecs en emploi qui causent le plus souvent les reculs dans la trajectoire.** Confrontés à un affaiblissement soudain de leur revenu, ces jeunes vivent alors des situations résidentielles instables que le partage associé à la colocation n'arrive pas nécessairement à améliorer. **Le retour chez les parents ou la demande de soutien parental accompagné d'un repli temporaire sur l'assurance-emploi ou la sécurité du revenu deviennent alors des stratégies pour ré-orienter leurs trajectoires.**

Dans le troisième type de trajectoire, qualifié « **d'alternance-bascule** », la **situation générale des jeunes est précaire.** Comme dans les types précédents, la **décohabitation avec les parents n'est pas caractérisée par la rupture. Cependant, elle n'est suivie que par des formes de soutien symbolique** : encouragements et conseils sont prodigués mais la faiblesse économique des parents ou le refus des jeunes de leur

quémander du soutien empêchent que les solidarités donnent lieu à des bénéfices matériels ou financiers. **Tous sans emploi et prestataires de la sécurité du revenu ou de l'assurance emploi**, ces jeunes ont d'abord recours à la colocation pour conjurer les menaces à leur insertion sociale et économique. **La colocation offre ici un réseau de sociabilité et un partage minimal des coûts** mais, outre le logement, cette forme de solidarité n'arrive pas à combler tous les besoins de base. Plusieurs de ces jeunes doivent donc recourir aux banques alimentaires pour se nourrir.

Le dernier type de trajectoire, dit de « **marginalité** », met en évidence des parcours marqués par **l'instabilité et les problèmes sociaux**. **Le départ du foyer parental s'effectue généralement dans un contexte de rupture**. Certains des jeunes inscrits dans ce type de trajectoire ont été placés, dès un jeune âge, dans des familles et des centres d'accueil et n'ont plus de liens avec leurs parents biologiques ou leurs parents d'accueil. **La relation parent-enfant ne peut donc servir de source de soutien pour ces jeunes**. Les histoires d'installation provisoires et de passages rapides d'un lieu à l'autre où s'entremêlent **appartements, squats, rue, ressources d'hébergement, etc.**, apparaissent souvent dans ces trajectoires. Pour certains, l'inconstance des lieux n'est que la suite logique des placements multiples en familles et en centres d'accueil.

Les jeunes inscrits dans cette dernière trajectoire profitent peu de la **colocation**. Lorsque cette forme de vie commune se manifeste, elle **ne conduit jamais vers une stabilité du logement** puisqu'elle ne s'engage pas sur de longues périodes, les colocataires entrant en conflit ou l'un d'entre eux manquant de ressources pour payer le logement. Quand **ces jeunes** essaient de passer vers des situations de logement plus stables, ils **misent souvent sur l'aide des ressources communautaires en hébergement et des logements subventionnés vers lesquels ces mêmes ressources les acheminent**. Le fait que seuls les jeunes de ce type de trajectoire aient profité de soutiens étatiques ou communautaires vient souligner que les solidarités sociales dans le domaine du logement ont tendance à se confiner à des problématiques sociales « lourdes », notamment celle de l'itinérance.

Cette aide vient améliorer des conditions de logement fort précaires, mais il n'est pas acquis qu'elle ouvre sur des formes de stabilité garante de l'insertion à long terme des jeunes<sup>20</sup>. Elle s'avère cependant indispensable pour la stabilité résidentielle et la possibilité que ces jeunes envisagent la poursuite de leurs études ou le retour ou l'entrée dans le marché du travail. S'inversent donc, dans cette trajectoire, le rapport emploi logement puisque la stabilité résidentielle est un préalable à la recherche d'emploi ou le retour sur les bancs d'école.

## 2.8 Interventions en matière de logement des jeunes

Il existe certaines interventions pour pallier la précarité en logement des jeunes à Montréal (Ville de Montréal 2000), mais celles-ci demeurent peu nombreuses et sont généralement concentrées sur des populations définies comme étant «à risque», tels que les jeunes itinérants. En outre, la plupart des programmes publics d'accès au logement répondent à des problématiques de faiblesse du revenu, mais pas aux enjeux de la jeunesse comme âge spécifique. D'où l'intérêt d'étudier des interventions en matière de logement qui tiennent compte à la fois des jeunes comme groupe d'âge et d'une problématique globale de précarité de l'emploi et du revenu. Le **Réseau des Petites Avenues** constitue une telle ressource. Il **cherche à stabiliser en logement des jeunes qui, pour la plupart, ont un faible niveau de scolarité et qui se trouvent cantonnés dans des situations précaires d'emploi. De plus, ces jeunes sont souvent seuls et n'ont pas de réseau social qui leur permettrait de mieux surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent.**

Il existe certaines expériences semblables au niveau communautaire au Québec. Celles-ci ont été recensées, mais n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies<sup>21</sup>. De plus, des initiatives très similaires connaissent un développement élargi dans d'autres pays, dont au Royaume-Uni (Foyers) et en France (Foyers des jeunes travailleurs). La présentation de ces deux cas permet de cerner certains grands enjeux associés au développement à grande échelle de ce type d'intervention communautaire. Ces expériences diffèrent des Petites Avenues par l'étendue de leur intervention, leur histoire, leurs clientèles et leurs objectifs. La description, dans le texte qui suit, de ces deux initiatives jette néanmoins un autre

---

<sup>20</sup> Il n'existe pas de recherches permettant de suivre les jeunes qui sont sortis des centres ou des familles d'accueil et des ressources en hébergement.

<sup>21</sup> Voir le site web de l'Observatoire Jeunes et société pour une description de ces expériences (<http://obsjeunes.qc.ca>)



éclairage sur les activités des Petites Avenues et pourrait éventuellement mener à l'identification de pistes à explorer pour l'avenir et le développement de la formule.

### *2.8.1 Le mouvement des « Foyers » au Royaume-Uni<sup>22</sup>*

Fondé en 1992 à partir de l'exemple des Foyers de jeunes travailleurs en France, le mouvement des Foyers au Royaume-Uni a connu un vif succès. Il compte maintenant 105 foyers accrédités. Ces organismes à but non lucratif **visent d'abord à répondre au problème de l'itinérance chez les jeunes, puis aux difficultés que rencontrent certaines catégories de jeunes âgés de 16 à 25 ans, notamment les faiblement scolarisés.** Les Foyers offrent un **accès à des logements sécuritaires et abordables et des services de soutien en regard à la formation et l'insertion dans le marché du travail.** Plus de 5 000 jeunes sont hébergés dans un Foyer à chaque année.

Le mouvement des Foyers s'est doté d'une **mission logement et formation-insertion.** Il envisage l'offre de service aux jeunes d'une manière holistique, chaque jeune recevant une aide d'un employé du Foyer afin de mieux répondre à ses besoins en matière de formation, d'emploi et d'autres aspects de la vie (santé, finances personnelles, etc.). Alors que dès ses débuts le mouvement cherchait à répondre à une problématique large de soutien aux jeunes ayant des difficultés financières, il est vite apparu que les Foyers répondaient davantage aux catégories de jeunes les plus en difficulté, dont les itinérants. Afin de **ne pas créer des milieux de vie uniquement centrés sur ces jeunes,** les coordonnateurs locaux doivent donc s'efforcer de maintenir une mixité de jeunes, les uns, majoritaires, rencontrant des difficultés importantes et étant souvent moins motivés, les autres, minoritaires, ayant certains problèmes en emploi ou en formation et étant orientés vers une insertion à plus long terme. Aux yeux du mouvement, cette **mixité est cruciale à la réussite des séjours des jeunes les plus « à risque ».** Les critères d'admission au Foyers sont donc très large quoique, de plus en plus, les activités du mouvement se concentrent sur les jeunes faiblement scolarisés.

---

<sup>22</sup> Les renseignements fournis dans cette section proviennent du site web du mouvement des Foyers au Royaume-Uni (<http://www.foyer.net>) et du document suivant : Foyer Federation (2000).

Les **Foyers diffèrent** d'une localité à une autre en fonction de leur capacité d'accueil (de 4 à 200 chambres ou lits) et du type de logement offert. Les Foyers sont présents dans toutes les régions du Royaume-Uni et ce, **tant en milieu urbain qu'en milieu rural**. Certains foyers concentrent leurs **activités** dans un **seul édifice** alors que d'autres mettent à la disposition des jeunes des chambres et des logements situés à **divers endroits dans un espace géographique déterminé**, le plus souvent une ville ou un village. Il en va de même pour les services dont peuvent se prévaloir les jeunes. Dans certains cas, les jeunes y ont accès à même le Foyer, dans d'autres, au sein d'un réseau d'organismes auquel participe le Foyer. Des situations intermédiaires d'accès aux services existent également. Les Foyers ont développé récemment des programmes de formation en nouvelles technologies de l'information. Opérés au sein même d'une quarantaine de Foyers et financés par le gouvernement central, ces programmes sont ouverts aux résidents du Foyer et de la localité.

Les **Foyers sont mis sur pied et gérés localement par des partenariats d'organismes**. La **Fédération des Foyers représente les intérêts des Foyers au niveau national par le biais d'activités de conscientisation et de lobby**. Il **prête soutien et formation aux associations locales et se veut un outil de mise en réseau des Foyers**. La construction ou l'aménagement des Foyers se finance à partir de diverses sources, dont des ministères gouvernementaux et des instances municipales, des associations locales gestionnaires de logements sociaux, des fondations et des entreprises privées. La cueillette de fonds constitue inévitablement un aspect important du travail des Foyers. Cependant, les sources de financement des Foyers étant instables, plusieurs d'entre eux ont des déficits en capital et de fonctionnement qui menacent leur survie. D'autres projets en développement sont reportés en raison des problèmes financiers vécus ailleurs.

Le mouvement est donc en recherche constante de financement et souhaiterait que l'État assure la pérennité de ses activités.
--

### 2.8.2 Les Foyers des jeunes travailleurs en France<sup>23</sup>

L'**histoire** des Foyers des jeunes travailleurs (FJT) en France est **liée à une problématique de mobilité de la main-d'œuvre et de migration des jeunes vers les grandes villes après la deuxième guerre mondiale**. Les FJT ont été mis sur pied suite à une collaboration entre des **groupes sociaux et religieux** et **visaient**, à leurs débuts, à **encadrer et assurer l'éducation (surtout morale) des jeunes des classes populaires, isolés de leurs familles, qui arrivent en ville pour se chercher du travail**. Les foyers ont connu un essor important au cours des années 1960 puisque l'État français, soucieux des effets du poids démographique croissant des populations jeunes et de nouvelles vagues de migration vers la ville, s'est engagé à soutenir financièrement la rénovation et l'élargissement du réseau des foyers. En contrepartie, la mission des foyers a changé afin de refléter davantage les priorités du gouvernement, remettant ainsi en cause – du moins partiellement – l'autonomie des foyers. **Le projet éducatif des foyers dans la période de l'après-guerre a donc été modifié pour tenir compte de nouveaux besoins identifiés par l'État, ceux de la promotion et l'insertion sociale des jeunes.**

Les questions de l'autonomie des FJT à l'égard de l'État et la tension entre les missions éducatives et d'insertion des foyers ont marqué le développement des foyers. **Dans les années 1980**, un étude de Galland et Louis (1984) montrait effectivement que les foyers avaient tenté de maintenir un modèle de fonctionnement proche de celui du départ qui visait **l'accompagnement et l'intégration en milieu urbain de jeunes en provenance de milieux ruraux**. Du point de vue éducatif, on cherchait à prévenir l'inadaptation qui découlait de tels déplacements de populations. Or, soulignent les auteurs, les structures du marché du travail et les comportements des jeunes ont changé, de telle sorte que les problèmes d'intégration s'expriment désormais en termes de mobilité professionnelle ou de précarité et l'inadaptation perçue dans le phénomène de la prolongation de la jeunesse est contredite par les modes de vie des jeunes, davantage caractérisés par l'expérimentation sociale et professionnelle.

---

<sup>23</sup> Les informations présentées dans cette section proviennent principalement d'une étude de Galland et Louis (1984) et du site internet de l'Union des Foyers des jeunes travailleurs (<http://www.ufjt.org>).

Les Foyers des jeunes travailleurs, après s'être soumis à un exercice de révision de leur mission, mettent **aujourd'hui** l'accent sur l'**insertion des jeunes par l'habitat tout en conservant un mandat d'éducation populaire**. S'intègrent aujourd'hui aux foyers, des étudiants, des travailleurs, des chômeurs, des sans-abri aussi, mais sans que cette dernière catégorie fasse l'objet d'une mission spécifique du Foyer. De passage au Québec en 1998, le directeur général de l'Union des Foyers de jeunes travailleurs déclarait que la précarité du travail des jeunes qui passent par les foyers fait en sorte que les FJT oeuvrent dans tous les domaines de l'insertion, y inclus le sport, la santé et l'exercice de la citoyenneté (FJT 1998). S'ajoutent à ces activités, dans certains foyers, des centres de ressources en multimédia qui facilitent l'accès des jeunes aux nouvelles technologies de l'information et des services d'information et de défense des droits en matière de logement. Les foyers seraient ainsi devenus des lieux de soutien, d'accompagnement et d'apprentissage pendant le passage à la vie adulte dans un contexte où les difficultés sur le marché du travail mettent en cause la légitimité même de ce processus.

Les Foyers des jeunes travailleurs accueillent aujourd'hui 250 000 jeunes par année, dont 95 000 sont logés directement dans une des **deux formules de foyer**.

La première constitue une sorte de résidence où les jeunes occupent individuellement des chambres, des studios ou des logements à deux pièces meublés, tout en partageant un ensemble d'espaces tels que cuisine, salle de télévision et salle de lavage.

Les résidents disposent également de services de soutien à l'insertion sociale et professionnelle. Si le logement est financé par l'État, les locataires peuvent recevoir un soutien financier appelé Aide personnelle au logement pour les aider à défrayer le coût de la location.

La **seconde** forme est définie comme du logement « diffus » et répond à la préoccupation d'accompagner les jeunes vers l'autonomie. Elle s'apparente à la formule employée par le Réseau des Petites Avenues.

La seconde forme voit donc le foyer local demeurer le locataire légal du logement mais permet aux résidents, à travers un contrat de sous location, d'avoir une adresse individuelle et de vivre dans les mêmes conditions de logement que tout autre locataire.

Tout comme dans la première formule, les jeunes doivent respecter un règlement concernant le logement occupé et se voient offrir des services de soutien. Les jeunes signent un contrat d'occupation avec le foyer pour habiter ces logements qui sont disséminés dans les parcs de logements locatifs privés ou publics de la localité. Le foyer reste l'intermédiaire permanent du locataire, qui ne connaît pas le bailleur. Dans certains cas, après un an de contrat, le bail peut être mis au nom du jeune sous une formule de sous-location « à bail glissant » selon laquelle le bail revient toujours au foyer une fois le jeune parti. La formule de logement diffus vient de faire l'objet d'une entente de financement avec l'État français. L'Union des Foyers de jeunes travailleurs (UFJT) est chargée de développer 10 000 logements diffus destinés aux jeunes entre 2001 et 2003. **Ces logements sont voués principalement à des jeunes participant à des programmes de soutien financier du gouvernement français.**

Le soutien financier des Foyers des jeunes travailleurs continue de provenir surtout de l'État français, qui verse des fonds à l'UFJT selon des règlements prescrits par la loi. L'État s'est notamment engagé dans les années 1990 à fournir des fonds pour la rénovation des installations des foyers. En outre, les jeunes doivent défrayer leurs séjours au sein des foyers, mais les prix demeurent abordables. L'UFJT représente 400 associations répartis sur plus de 250 sites et inscrits dans 21 unions régionales. L'Union compte 10 000 bénévoles et 6 000 salariés.

La formule du Réseau des Petites Avenues ressemble à plusieurs égards aux Foyers au Royaume Uni et à la seconde forme des FJT français, mais à échelle réduite. Cette ressemblance des formes d'intervention visant à soutenir l'insertion résidentielle des jeunes trouve son origine dans une lecture commune des difficultés d'insertion et du type de réponses à y apporter. Ces dernières doivent tenir compte d'un besoin de stabilité (tant dans l'espace que dans le temps) et de toutes les dimensions de la vie des jeunes : école, travail, logement, estime de soi, relations et autonomie fonctionnelle.

Toutefois, les liens entre le Réseau des Petites Avenues et les gouvernements de tous les paliers ne ressemblent aucunement à celles qui caractérisent les expériences européennes. Ainsi, les rapports entre ces organismes et l'État permettent d'offrir un très grand nombre de places et d'activités de formation et d'accompagnement à des jeunes en but à des difficultés d'insertion. Parallèlement, les financements gouvernementaux qui

assurent ces places et services comportent évidemment leurs obligations que les organismes ont accepté d'assumer. Toute réflexion sur l'extension éventuelle de la formule des Petites Avenues devrait sûrement tenir compte de ces enjeux.

## TROISIÈME CHAPITRE

### Portrait général des répondants

#### 3.1 Caractéristiques démographiques des répondants

Au cours de la démarche d'enquête, nous avons rencontré un total de vingt-sept jeunes âgés entre 18 et 29 ans. De ce nombre, vingt-trois habitaient alors dans les logements du Réseau des Petites Avenues et quatre étaient d'anciens résidents du Réseau des Petites Avenues. Notre échantillon est composé d'une majorité d'hommes : seize répondants sont de sexe masculin, dont deux anciens résidents, tandis que onze répondantes, dont deux anciennes résidentes, sont de sexe féminin.

**Tableau 3**

Sexe des répondants

	Nb	%
Hommes	16	59,3
Femmes	11	40,7
Total	27	100,0

L'âge moyen des répondants est de 24 ans. Le groupe est assez également réparti entre les 22-25 ans et les 26-29 ans. Par ailleurs, l'exclusion des anciens résidents du calcul fait diminuer la moyenne d'âge : nous retrouvons alors 22 % des jeunes habitant au Réseau des Petites Avenues dans le groupe d'âge des 18 à 21 ans, 48 % dans le groupe d'âge des 22 à 25 ans et 30 % dans celui des 26 à 29 ans.

**Tableau 4**

Âge des répondants

	Nb	%
18 à 21 ans	5	18,5
22 à 25 ans	12	44,4
26 à 29 ans	10	37,1
Total	27	100,0

La plupart des personnes rencontrées (23) sont nées au Québec. Les quatre autres proviennent d'Amérique du Sud (2) ou d'Amérique Centrale (2).

Dix-sept de ces jeunes sont célibataires, neuf sont en couple et un est séparé. Mais les proportions sont très différentes selon le sexe : 65 % des jeunes femmes sont en couple, mais c'est le cas de seulement deux jeunes hommes (13 %). Deux résidents sont cependant aussi des pères (1 et 3 enfants). Chez les quatre anciens résidents, les deux jeunes femmes sont en couple alors que les deux jeunes hommes sont célibataires.

**Tableau 5**

Situation conjugale des répondants

	Nb	%
Célibataire	17	63,0
En couple	9	33,3
Séparé/ Divorcé	1	3,7
Total	27	100,0

### 3.2 Caractéristiques sociales et économiques<sup>24</sup>

Sur l'ensemble des participants, une seule personne n'a pas complété ses études primaires tandis que neuf répondants, soit le tiers de ceux que nous avons rencontrés, ont quitté le secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme. Onze répondants ont, quant à eux, cessé de fréquenter l'école après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Six répondants possèdent un diplôme de niveau supérieur à un secondaire V et un seul, un

<sup>24</sup> Les thèmes analysés dans les trois sous-sections suivantes sont analysés en détail dans les chapitres qui suivent. Nous ne présentons ici que des portraits généraux.



diplôme universitaire<sup>25</sup>. En moyenne, les femmes de notre échantillon ont un niveau de scolarité plus élevé que les hommes. En ce qui concerne les anciens résidants, trois d'entre eux ont complété leur secondaire et le quatrième est en voie de d'obtenir son diplôme. Une ancienne répondante est aussi en train de suivre un cours professionnel.

**Tableau 6**

Niveau de scolarité du répondant, par sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Primaire	1	6,2	0	0	1	3,7
Secondaire non complété	6	37,5	3	27,3	9	33,3
DES	5	31,3	6	54,5	11	40,7
DEP	2	12,5	1	9,1	3	11,1
Cégep	1	6,2	1	9,1	2	7,4
Université	1	6,2	0	0	1	3,7
Total	16	100,0	11	100,0	27	100,0

Ces jeunes occupent généralement des emplois faiblement rémunérés qui exigent peu d'études (caissier, cuisinier en restauration rapide, serveur, etc.). Ils sont moins nombreux aux études (4) : trois d'entre eux tentent de terminer leur secondaire général ou professionnel et le quatrième est au cégep<sup>26</sup>. Trois personnes reçoivent des prestations de sécurité du revenu : l'une d'entre elles participe à un projet d'insertion sociale, une autre termine son secondaire et la dernière devait commencer un nouvel emploi peu de temps après notre rencontre. Finalement, un seul répondant était, au moment de l'enquête, en recherche d'emploi. Chez les anciens résidants, le processus de stabilisation et d'insertion est plus avancé, comme on peut s'y attendre : deux occupent un emploi salarié, un troisième est aux études et travaille à temps partiel et l'autre termine son secondaire V, en recevant des prestations de sécurité du revenu.

<sup>25</sup> Cette personne, née à l'étranger, ne peut pas pour l'instant pratiquer son métier au Canada. Pour qu'il puisse l'exercer, il lui faudra d'abord obtenir un statut d'immigrant et qu'ensuite lui soit reconnu son diplôme universitaire.

<sup>26</sup> Par ailleurs, il faut rappeler que les questionnaires ont été complétés pendant la période d'été, ce qui explique peut-être le grand nombre de travailleurs dans des emplois non qualifiés et le faible nombre d'étudiants.

**Tableau 7**

## Occupation des répondants

	Nb	%
Études	4	14,8
Travail	19	70,4
Sécurité du revenu	3	11,1
Recherche d'emploi	1	3,7
Total	27	100,0

Le revenu moyen des répondants est d'environ 920\$ par mois, le plus bas revenu mensuel étant de 500\$ et le plus élevé de 1 800\$. Le revenu mensuel moyen des anciens résidents est quant à lui de 1 141\$ soit 221\$ de plus. Le travail salarié est la principale source de revenu des répondants (67%), soit à travers un emploi à temps plein (53%), soit à temps partiel (12%). Les autres sources de revenu mentionnées par les jeunes sont : l'assurance-emploi (6%), la sécurité du revenu (12%), une allocation familiale ou une bourse d'étude (3%) ou une autre source de revenu (12%).

Seulement cinq jeunes sur les vingt-sept n'ont pas contracté de dette. La moitié des jeunes qui ont déclaré des dettes (11, dont 1 femme) en ont pour plus de 1 000\$. La moyenne des dettes déclarées s'élève à 2 396\$, avec un écart de 120\$ à 25 000\$. Les débiteurs mentionnés sont : Hydro-Québec (8 cas), Bell Canada (5), les prêts et bourse (4), un ancien propriétaire (3), la sécurité du revenu (2), une compagnie de crédit (2), l'impôt (2), Vidéotron (2) et le Réseau des Petites Avenues (2). Trois répondantes qui doivent de l'argent à Hydro-Québec ont expliqué que cette dette a été encourue par leur ancien conjoint « qui avait mis les comptes à leur nom ». Après la rupture, ces jeunes femmes sont alors obligées de payer la dette. Il demeure que l'endettement est surtout l'apanage des jeunes hommes. Remarquons aussi qu'il s'agit rarement de dettes d'études, ce dont il souvent question en matière d'endettement des jeunes. Rappelons aussi que la plupart des répondants occupent des emplois peu payants. Le remboursement des dettes peut donc s'avérer un exercice très difficile.

### 3.3 Caractéristiques familiales

La majorité des jeunes (21/27) qui ont participé à l'enquête proviennent de familles dont les parents sont séparés ou divorcés. Seulement six répondants ont des parents qui sont toujours ensemble<sup>27</sup>. Dix-sept répondants ont au moins un frère ou une sœur, cinq sont enfants uniques tandis que six ont au moins un demi-frère ou une demi-sœur.

Sur le total, seize répondants (59 %) affirment être en contact avec leurs deux parents tandis que onze (41 %) déclarent ne plus avoir de lien avec un ou les deux parents. Près de la moitié des jeunes (10/21) dont les parents sont séparés ou divorcés n'ont plus de contact avec un parent. Un seul jeune n'a plus de contacts avec ses parents qui vivent toujours ensemble. Parmi ceux qui disent avoir perdu contact avec un seul parent, tous ont perdu contact avec leur père. Ainsi, au total, onze répondants n'ont plus de lien avec leur père.

**Tableau 8**

Liens familiaux des répondants

	Nb	%
En contact avec les 2 parents	16	59,3
Perdu contact avec le père uniquement	9	33,3
Perdu contact avec la mère uniquement	0	0,0
Perdu contact avec les deux parents	2	7,4
Total	27	100,0

Les mères des répondants sont un peu moins scolarisées que les pères.<sup>28</sup> En fait, huit mères et quatre pères n'ont pas complété leur secondaire. Par ailleurs, les mères sont deux fois plus nombreuses (8) que les pères (4) à avoir obtenu un diplôme d'études collégiales. Cependant, huit pères et quatre mères ont aussi un diplôme d'études universitaires. Deux tendances opposées se dégagent de ces résultats : les parents de nos

<sup>27</sup> De ce nombre, un répondant parle en fait de ses parents adoptifs, ses parents biologiques étant décédés quelques années auparavant.

<sup>28</sup> Par ailleurs, nous ne connaissons pas le niveau de scolarité pour le quart des pères.

répondants sont soit très scolarisés soit très peu scolarisés. Ceci montre bien la diversité des origines des jeunes qui séjournent aux Petites Avenues.

**Tableau 9**

Niveau de scolarité des parents des répondants

	Père		Mère	
	Nb	%	Nb	%
Secondaire non complété	4	14,8	8	29,6
DES	4	14,8	5	18,5
DEP	1	3,7	2	7,4
Cégep	3	11,1	8	29,6
Université	8	29,6	4	14,8
Non disponible	7	25,9	0	0
Total	27	100,0	27	100,0

**Tableau 10**

Occupation des parents des répondants

	Père		Mère	
	Nb	%	Nb	%
Travail	15	55,5	18	66,7
Sécurité du revenu	1	3,7	4	14,8
À son compte	1	3,7	0	0
Au foyer	0	0	2	7,4
Retraité (e)	2	7,4	1	3,7
En congé de maladie de longue durée	0	0	1	3,7
Non disponible	8	29,6	1	3,7
Total	27	100,0	27	100,0

Plus de la moitié des parents des répondants sont sur le marché du travail. Les mères (18) sont légèrement plus nombreuses à travailler<sup>29</sup> que les pères (15). Mais les mères ont aussi plus fréquemment recours aux prestations de la sécurité du revenu.

Finalement, le dernier tableau montre que la moitié seulement des pères ont toujours eu une activité professionnelle au cours de leur vie. Seul un tiers des mères ont toujours eu

une activité professionnelle alors qu'un autre tiers a eu un ou plusieurs emplois entrecoupés de périodes d'inactivités. La trajectoire professionnelle des mères est donc marquée par plus d'interruptions que celle des pères. Il faut aussi constater que, dans l'ensemble, la proportion, dans la catégorie A toujours eu une activité professionnelle, ne dépasse jamais 50%.

**Tableau 11**

Vie professionnelle des parents des répondants

	Père		Mère	
	Nb	%	Nb	%
A toujours eu une activité professionnelle	13	48,1	9	33,3
A eu un ou plusieurs emplois entrecoupés de périodes d'inactivités	5	18,5	10	37,0
A eu un ou plusieurs emplois à un certain moment de sa vie	2	7,4	5	18,5
Travaillé jusqu'au mariage et arrêt ensuite	0	0	1	3,7
N'a jamais eu d'emploi	0	0	2	7,4
Non disponible	7	26,0	0	0
Total	27	100,0	27	100,0

### 3.4 Réseau social des répondants

La grande majorité des répondants ont un réseau social assez restreint<sup>30</sup>. Il y a, en moyenne, présence de 5,5 personnes dans le réseau social de nos répondants<sup>31</sup>. La moyenne du nombre de membres dans le réseau social des anciens est légèrement plus élevé : 6,3 personnes. Deux principaux types de composition du réseau social ont été repérés. Le **premier type**, et le plus fréquent (20/27), comprend à la fois des **membres de la famille et quelques amis**<sup>32</sup>. Les jeunes femmes ont, plus que les jeunes hommes, un réseau de ce type (82% et 69%). Dans le **second type**, la **famille est absente** (5) et ici, ce sont plus souvent les jeunes hommes qui se retrouvent dans cette situation (19 % et 5 %). Il y a aussi quelques cas particuliers chez deux jeunes hommes : absence complète de membres de la famille et d'amis pour un répondant et présence de la famille seulement pour l'autre.

<sup>29</sup> Il faut être prudent dans l'interprétation de ces données puisque nous ne connaissons pas l'occupation de 30 % des pères.

<sup>30</sup> Pour les fins de ce calcul, les colocataires et les responsables des Petites Avenues ne sont pas inclus.

<sup>31</sup> Soit 5 personnes, en moyenne, dans le réseau social des hommes et 6 personnes dans celui des femmes.

<sup>32</sup> Les quatre anciens résidants ont un réseau du premier type.

Lorsqu'il y a présence de la famille dans l'entourage du répondant, dans la majorité des cas, c'est la mère qui est présente. La présence de membres de la famille réfère d'ailleurs, dans la plupart des cas, à celle d'une ou deux personnes seulement.

Quand on exclut les membres de la famille, le réseau social des répondants est majoritairement **composé de personnes qu'ils connaissent depuis moins de trois ans** (une moyenne de 2 ans et 7 mois). Les femmes ont un réseau social un peu plus ancien que les hommes (une moyenne de 3 ans et 2 mois pour les femmes et de 2 ans et 3 mois pour les hommes). La plupart des répondants ont rencontré leurs amis et/ou leurs connaissances au travail (23), à l'école (17) et aussi parfois par l'entremise d'un ami (12). L'analyse de l'inventaire du soutien montre qu'il y a des situations où certains répondants<sup>33</sup> n'ont personne pour les aider, par exemple : pour avoir accès à un moyen de transport en cas d'urgence (1), pour recevoir des encouragements (2), pour sortir (2) ou pour emprunter une petite somme d'argent (1).

### 3.5 L'arrivée aux Petites Avenues : provenance, raisons et objectifs de séjour

Les jeunes rencontrés séjournaient au Réseau des Petites Avenues depuis en moyenne sept mois. Sur le total, les deux tiers provenaient d'autres ressources d'hébergement, dont certains directement de L'Avenue. Cette forte proportion de répondants provenant d'une ressource d'hébergement traduit bien « le rôle d'étape entre la ressource et le logement autonome que joue le Réseau des Petites Avenues »<sup>34</sup>.

**Tableau 12**

Provenance des répondants

	Nb	%
Maison d'hébergement	18 (L'Avenue = 5)	66,7
Appartement	6	22,2
Maison familiale	2	7,4
Non disponible	1	3,7
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>100,0</b>

<sup>33</sup> Le cas du répondant qui n'a ni ami ni famille dans son réseau a été exclu de cette analyse. Sa situation peut s'expliquer par le fait qu'il vient d'arriver au pays et ne parle pas beaucoup le français.

<sup>34</sup> *L'Avenue inc. Rapport d'activité 2000-2001*, p. 55.

L'analyse du parcours de vie de nos répondants révèle que la **grande majorité** d'entre eux ont vécu un, et même souvent, plusieurs événements dramatiques, comme le **divorce de leurs parents, l'abus sexuel, la violence conjugale ou familiale, des épisodes de toxicomanie, des tentatives de suicide, etc.** Le tiers des répondants étaient, au moment de leur arrivée aux Petites Avenues, suivis par un psychologue et quatre d'entre eux étaient sous médication. Le profil des répondants établi au moment de leur arrivée par les responsables des Petites Avenues indique que les jeunes avaient divers **problèmes de comportement** (mauvais caractère, difficulté à s'entendre avec les autres, dépendance affective) **ou organisationnels** (dans la recherche de logement et d'emploi).

Par contre, ce sont surtout des problèmes économiques qui conduisent les jeunes au Réseau des Petites Avenues.

Les difficultés financières (manque d'argent ou difficulté à la gérer) semblent au cœur de l'histoire de tous ces jeunes, ce qui est un fidèle reflet de la clientèle typique du Réseau :

Les jeunes qui recourent au Réseau des Petites Avenues présentent pour la plupart une problématique commune : leur situation actuelle ne leur permet pas de partir en appartement seul, ils sont seuls et recherchent un encadrement plus léger qu'en maison d'hébergement<sup>35</sup>.

À leur arrivée aux Petites Avenues, tous les jeunes doivent se fixer des buts, des objectifs qu'ils doivent essayer d'atteindre durant leur séjour. **Les objectifs fixés sont en fait très variables et liés directement aux raisons du séjour.** Le Profil des résidents établi par les responsables indique que l'insertion professionnelle est l'objectif le plus fréquent (21/26<sup>36</sup>). Le second objectif le plus souvent mentionné concerne le rapport à l'argent, que ce soit l'apprentissage budgétaire (12), la résolution des problèmes d'endettement (1) ou l'épargne (2). L'insertion scolaire est un objectif mentionné dans onze des cas. Près de la moitié des jeunes (12) veulent aussi poursuivre un « cheminement personnel », sans plus de précisions. Mais pour neuf jeunes, la question d'un suivi thérapeutique s'ajoute aux objectifs d'emploi et de finances personnelles.

---

<sup>35</sup> *L'Avenue inc. Rapport d'activité 2000-2001*, p. 53.

<sup>36</sup> Nous n'avons pas l'information sur les objectifs dans un des cas.

L'analyse montre que les objectifs diffèrent quelque peu chez les jeunes femmes et chez les jeunes hommes. Si le premier objectif de tous est d'abord l'insertion professionnelle (H=87% ; F=73%), les jeunes femmes sont presque aussi nombreuses à vouloir aussi ou plutôt faire un cheminement personnel (64%). Ce dernier objectif intéresse peu les jeunes hommes (33%) ; il se classe derrière le travail, les questions financières (54%) et les études (47%). Les jeunes femmes sont, de leur côté, moins représentées chez ceux qui visent un objectif scolaire (36%). À peu près le tiers, de part et d'autre, poursuivent un objectif de suivi thérapeutique.

### **3.6 Représentativité du groupe par rapport à la clientèle type des Petites Avenues**

Le bilan des caractéristiques générales des vingt-sept jeunes que nous avons rencontrés permet de tracer le portrait général suivant de ces jeunes.

Ils sont âgés d'environ 24 ans. Plusieurs ont des difficultés financières et une propension à s'endetter. Ils ont aussi, en moyenne, un niveau de scolarité peu élevé, et occupent des emplois non qualifiés et faiblement rémunérés. Au point de vue personnel, plusieurs d'entre eux ont vécu des événements assez marquants et probablement traumatisants. Ils ont souvent été témoins de la rupture conjugale de leurs parents et plusieurs ont perdu de vue au moins un parent, le plus fréquemment leur père. Finalement, leur réseau social est assez restreint et récent et fournit peu de soutien pratique. Ces jeunes ne sont tout de même pas totalement isolés ; ils ont quelques amis et sont nombreux à pouvoir compter sur la présence de leur mère.

La comparaison de nos résultats avec ceux du Rapport d'activités 2000-2001 de L'Avenue inc, révèle que la population d'enquête est représentative de la clientèle habituelle du Réseau des Petites Avenues. Selon le Rapport d'activités, la clientèle du Réseau des Petites Avenues est en majorité composée d'hommes et l'âge moyen de la clientèle est de 24 ans. L'âge moyen des répondants (sans les anciens) est de 23,6 ans. Toutefois, toujours en excluant les quatre anciens résidents du calcul, nous avons rencontré plus de jeunes de la catégorie des 26-30 ans que dans le bilan 2000-2001 (30 % vs 13 %). En contrepartie, nous avons rencontré moins de jeunes âgés de 18 à 21 ans (22 % vs 40 %). Ces différences dans les catégories s'expliquent par une plus grande proportion des 24-25 ans dans le groupe médian (celui des 21 à 25 ans) décrit dans le bilan de l'Avenue. Il demeure que l'âge des répondants constitue un indice des difficultés persistantes des jeunes de la vingtaine.



Nos répondants ont aussi un niveau de scolarité un peu plus élevé que la clientèle du Réseau des Petites Avenues en 2000-2001 : 59% de nos répondants ont au minimum un secondaire V contre seulement 34% dans le bilan. Cela peut s'expliquer à la fois par la différence déjà observée sur le nombre de jeunes plus âgés, mais pourrait aussi être un autre indice de la présence de difficultés financières persistantes – ce qui justifie le recours à la ressource – malgré l'obtention d'un diplôme. Nous avons aussi moins d'étudiants dans notre population d'enquête que ceux mentionnés dans le Rapport d'activité 2000-2001 (15 % vs 26 %), ce qui peut s'expliquer par le fait que l'enquête a été réalisée pendant l'été. La durée moyenne de séjour des résidents en 2000-2001 est semblable à celui que nous avons mesuré (7 mois). Enfin, notre population d'enquête provient un peu plus fréquemment d'autres ressources d'hébergement (66 %) que celle décrite dans le rapport 2000-2001 (58%).

Dans les chapitres suivants, d'autres données plus spécifiques viendront, ponctuellement, compléter celles qui viennent d'être présentées.

## QUATRIÈME CHAPITRE

### **L'insertion en logement et dans le quartier**

#### **4.1 Le logement**

L'insertion résidentielle constitue un processus qui s'initie avant le départ de chez les parents et qui se poursuit par la décohabitation et des installations plus ou moins provisoires ou stables. Nous avons donc choisi de présenter ces trajectoires en trois temps : avant l'arrivée aux Petites Avenues, le séjour au Petites Avenues et ce qu'on pourrait nommer « l'après Petites Avenues », tant du point de vue du bilan que font les jeunes de leur séjour que des suites à ce séjour. Pour chacun de ces temps, nous employons les données recueillies par questionnaire et par entrevue, tant auprès des résidents actuels qu'anciens. **La plupart des interviewés rencontrés dans le cadre de cette recherche ont des trajectoires d'insertion résidentielle marquées par de nombreux déménagements, dans des situations où règne peu de stabilité du point de vue de l'espace habité. À l'installation hors du foyer parental, ne correspond pas toujours l'acquisition des habiletés de base associées à l'occupation d'un logement de manière autonome.**

En général, les Petites Avenues jouent un rôle de stabilisation de la trajectoire, permettant ainsi aux résidents d'organiser les autres dimensions de leur vie.
--

##### *4.1.1 Avant les Petites Avenues*

**Les quatorze jeunes rencontrés en entrevue ont quitté le domicile familial ou le centre d'accueil entre les âges de 16 et 22 ans.** La grande majorité (11) ont quitté avant d'atteindre la vingtaine et parmi ceux-ci, quatre ont quitté avant de fêter leurs 18 ans. L'âge au départ du foyer parental ne diffère donc pas sensiblement de la moyenne québécoise, qui s'établit à environ 19 ans (voir le chapitre 2, « Recension des écrits »). Toutefois, les jeunes

hommes interviewés quittent plus tôt que les jeunes femmes, ce qui s'inscrit à contre-courant des tendances du départ du foyer parental.

**Presque tous les départs s'inscrivent dans un contexte de problèmes ou de ruptures de relation avec les parents.** Les départs difficiles sont surtout le lot des jeunes hommes. Trois d'entre eux sont sortis de foyers d'accueil et les autres se retrouvent seuls en raison de conflits avec leurs parents ou de problèmes personnels. Seul un jeune homme quitte pour les études. Même si les conflits avec les parents et les problèmes personnels existent aussi pour les jeunes femmes, ils ne sont pas aussi déterminants des raisons du départ. Les jeunes femmes semblent initier des trajectoires qui, dans l'ensemble, sont plus stables que celle des jeunes hommes. Ainsi seules deux d'entre elles expliquent d'abord leur départ par des difficultés personnelles ou familiales, l'une pour cacher une habitude de consommation de drogue, l'autre en raison de conflits avec sa mère. Les autres quittent pour se mettre en couple, pour étudier ou pour devenir plus indépendantes, reflétant en cela les raisons de départ les plus souvent évoquées par l'ensemble des jeunes.

**Une très grande partie des jeunes qui ont participé à la recherche proviennent de régions de l'extérieur de Montréal.** Au moment de leur départ du foyer familial, treize des vingt-sept jeunes ayant répondu au questionnaire ou été interviewés vivaient à l'extérieur de la ville de Montréal ou dans sa banlieue proche ou éloignée (St-Hubert, Ville LaSalle, Terrebonne, etc.). Ces jeunes proviennent des régions intermédiaires (Mauricie, Estrie, Laurentides) et éloignées (Abitibi-Témiscamingue, Bas-St-Laurent). Cela ne signifie pas que ces jeunes soient arrivés directement aux Petites Avenues. Au contraire, seule une interviewée a une telle trajectoire, les autres ayant généralement effectué une migration à Montréal et de nombreux déménagements dans la ville avant d'arriver aux Petites Avenues. Les difficultés de l'intégration et de l'adaptation au milieu urbain ne semblent d'ailleurs pas se poser pour les jeunes ayant migré, ces questions s'étant résolues avant l'arrivée aux Petites Avenues. Toutefois, il est possible que leurs difficultés à établir un nouveau réseau social soient plus importantes que celles des jeunes ayant toujours vécu à Montréal.

**Le « premier » départ du foyer familial s'effectue vers une diversité de situations résidentielles.** La plupart des répondants vivent alors en location, dans de petits

appartements, qu'ils vivent seuls (la situation la plus fréquente) ou en couple. Aucun jeune homme et trois jeunes femmes vivent en couple alors que seul un répondant vit en colocation. D'autres emménagent avec de la parenté ou chez les parents d'amis, vivent en résidence étudiante ou vont vers des appartements supervisés ou la rue.

Tout comme **les destinations au moment du départ**, les trajectoires avant l'arrivée aux Petites Avenues sont diverses. Pour la plupart, elles **sont marquées par de nombreux déménagements ancrés dans des situations de vie difficiles et traduisant une instabilité des conditions d'habitation**. Les trajectoires peuvent être divisées en **trois types** selon la fréquence des déménagements avant l'arrivée aux Petites Avenues : de **1 à 5**, de **6 à 10**, puis de **11 à 15 et plus**. Il est à noter qu'il ne se présente pas de différences importantes entre ces trajectoires du point de vue du temps écoulé depuis le départ du foyer parental.

Les trajectoires les plus stables (1 à 5)
---

du point de vue des transitions d'un logement à l'autre sont celles qui **contiennent le moins de déplacements**. Elles sont surtout l'apanage des **jeunes femmes** (4 des 6 trajectoires) et se caractérisent par un niveau **d'autonomie assez élevé** compte tenu des difficultés rencontrées. Outre un cas marqué par la toxicomanie, les jeunes ayant ces trajectoires résidentielles **ne vivent pas des problèmes sociaux dits « lourds »** pendant leur trajectoire. **Les raisons de leurs déménagements** avant la période aux Petites Avenues **sont nombreuses et fondées sur des difficultés de nature relationnelle et professionnelle**: séparation du conjoint, expulsion par la parenté, conflits avec colocataires, chômage et problèmes financiers. Cependant, comparés aux autres trajectoires, les motifs des déménagements sont plus souvent « neutres » ou « positifs ». Par exemple, les fins de séjour en maison de thérapie ou d'hébergement, le désir d'indépendance, la volonté d'améliorer des conditions de logement et la formation d'un couple s'inscrivent dans toutes ces trajectoires. La stabilité des trajectoires ne repose pas sur des retours au domicile familial. Toutefois, dans toutes ces trajectoires, **des formes de soutien important sont présentes à plusieurs moments** : partage de logement avec parenté, soutien financier des parents, aide des amis ou de l'ami de cœur pour les démarches d'installation résidentielle, incluant le choix du logement, le déménagement et l'emménagement.

### Les trajectoires comprenant de 6 à 10 déménagements

sont **plus mouvementées et incluent des problèmes sociaux plus importants**, liés à la santé mentale des parents ou des jeunes ou la violence conjugale. Un des jeunes correspondant à ce type de trajectoire ne vit pas de problèmes sociaux « lourds » mais a des difficultés importantes à s'orienter dans ses études. Ici aussi, **les déménagements sont motivés par une longue liste de problèmes** (conflits avec colocataires, chômage et difficultés financières, séparation du conjoint, feu dans le logement, abandon d'études, violence conjugale, santé mentale des parents ou du jeune) et, à quelques occasions, par des éléments plus positifs : recherche de stabilité, offre de logement, mise en ménage. Un de ces jeunes est retourné vivre chez sa mère, mais des conflits ont surgi rapidement et il a été obligé de quitter après quelques mois. Chez les autres, **les soutiens sont peu fréquents et ponctuels**. Ils arrivent au moment de la première installation, sous la forme d'aide au déménagement (parenté ou amis) ou de don de meubles (parenté). Pour certains, « l'aide » d'un proche pour le déménagement est même monnayé.

### Le troisième type de trajectoire

est plus présent chez les jeunes hommes et n'inclut que celles et ceux ayant vécu des **difficultés très importantes** : violence conjugale, tentative de suicide, toxicomanie, dépendance aux jeux de hasard, prison, itinérance, grave maladie virale, etc. Chacune de ces trajectoires est **marquée par la dépendance aux drogues ou au jeu**, ce qui cause des situations financières des plus précaires. Les déménagements successifs sont parfois trop nombreux pour que les jeunes puissent les relier, les lieux habités pour quelques mois, voire quelques jours, se confondant dans la mémoire qu'ils ont de leur propre passé. Surtout, **les raisons de ces déménagements sont presque uniquement associées à des problèmes**, dont la liste est contenue dans les difficultés qui viennent d'être énumérées et les raisons des déménagements identifiées dans les autres trajectoires. De plus, tous ces jeunes ont déjà été expulsés d'un logement faute d'avoir payé leur loyer et certains ont quitté des logements sans donner de préavis ni avoir versé leur dû au propriétaire. La plupart de ces jeunes sont retournés vivre chez l'un des parents, le seul ne l'ayant pas fait étant sorti d'un foyer d'accueil à l'âge de 18 ans. Toutefois, ces retours sont de très courte durée et ne permettent pas de stabiliser les trajectoires, notamment parce qu'un nouveau

départ est précipité par l'expulsion par les parents. Jusqu'au moment où ils commencent à se reprendre en main, à l'occasion d'un séjour en maison de thérapie ou d'hébergement, ces jeunes ne reçoivent **à peu près aucun soutien pour leurs transitions d'un logement à un autre.**

Malgré les différences entre les types de trajectoires, qui reposent surtout sur la présence de problèmes plus ou moins sévères, certains **traits communs** apparaissent, au premier chef, celui de la **combinaison de problèmes d'ordre non-économique et de faiblesse des revenus**. Ainsi, l'occupation d'un logement est toujours marquée par la précarité puisque le salaire ou les revenus des programmes gouvernementaux ne suffisent pas à établir des conditions de vie permettant d'organiser un tant soit peu la suite de la trajectoire. **Les problèmes non-économiques se conjuguent donc à des difficultés financières et l'un empêche de résoudre l'autre** dans une sorte de « double contrainte » que permet de résoudre temporairement le recours à diverses formes d'hébergement : chez les parents, la parenté ou les amis, dans les maisons de thérapie ou d'hébergement, dans la colocation. Tous les jeunes ont vécu des situations de partage de logement associés à la colocation ou à l'aide de la parenté et tous, sauf une personne, ont eu recours à des maisons d'hébergement jeunesse ou des maisons de thérapies. **Mais ces stratégies**, si elles permettent parfois de résoudre certaines difficultés non-économiques et surtout celles de la dépendance (par le recours aux thérapies), **ne donnent pas suffisamment de temps pour permettre une intégration « réussie » à d'autres plans de l'existence, notamment du point de vue des études, du travail et du logement.**

#### *4.1.2 Aux Petites Avenues*

**Les Petites Avenues s'inscrivent dans une certaine logique de stabilisation des conditions d'existence des jeunes par des ressources communautaires.** En effet, les deux tiers des jeunes ayant participé à une entrevue ou ayant répondu au questionnaire vivaient dans une ressource en hébergement avant d'arriver aux Petites Avenues (19 des 27 répondants) et y ont été référés par les intervenants de ces ressources<sup>37</sup>. Les lieux de **provenance** sont surtout des maisons d'hébergement pour jeunes : **l'Avenue, l'Escalier,**

---

<sup>36</sup> Il est à noter que bon nombre d'interviewés ont fréquenté plus d'une ressource en hébergement, notamment les jeunes ayant des trajectoires marquées par des problèmes importants.

**l'Auberge du Sud-Ouest, La Casa, Tangentes, l'Arrêt-source, l'Entregens** et une maison d'hébergement non identifiée par l'interviewé. Un répondant s'est intéressé aux Petites Avenues par l'intermédiaire d'une connaissance qui y résidait. Enfin, quatre répondants habitaient seuls, en couple ou en colocation et, pour deux répondants, le lieu habité avant les Petites Avenues n'a pas été identifié. Selon les interviewés, c'est lorsque les responsables des ressources en hébergement estimaient que les jeunes avaient acquis suffisamment d'autonomie qu'ils étaient référés aux Petites Avenues. Plusieurs jeunes reconnaissent qu'ils n'étaient pas prêts à vivre en logement sans l'assurance concrète de soutien ou de stabilité.

**L'arrivée aux Petites Avenues est marquée par une stabilisation résidentielle puisque**

<b>1) aucune limite de séjour n'est fixée à l'avance</b>
<b>2) le loyer est modeste (225 \$ par mois)</b>
<b>3) les responsables de la ressource font preuve d'une flexibilité pour ce qui est du paiement du coût de la location.</b>

Cette flexibilité n'est pas inscrite dans les règlements de l'organisme mais fait partie de l'intervention dans certains cas. Pour l'essentiel, les jeunes comprennent qu'ils doivent payer leur loyer, qui inclut le coût du chauffage et l'éclairage, mais **certains arrangements temporaires sont possibles lorsque les situations financières sont particulièrement difficiles** (baisse subite du revenu, erreur de budget / dépenses de la part des résidants, etc.). Il ne fait aucun doute que cette flexibilité, appréciée par les jeunes, constitue une composante importante de l'intervention des Petites Avenues, compte tenu de la précarité financière et résidentielle des trajectoires antérieures des résidants.

L'appréciation des logements est généralement positive. Presque tous les résidants, actuels comme anciens, sont particulièrement satisfaits de l'aspect esthétique des appartements. Les pièces communes sont suffisamment grandes et bien disposées, chacun a sa chambre et, pour un répondant, le fait d'avoir une terrasse constitue un avantage important. La beauté du logement inspire une certaine fierté, qui se manifeste parfois à

travers le regard des autres : « C'est super agréable. Tout vient d'être repeinturé. C'est grand et c'est frais peint. C'est vraiment beau. Tous les gens qui sont venus chez nous ont vraiment trippé. Ils trouvent ça beau. ». Les rares commentaires négatifs concernent la couleur de tel mur ou les décorations qui y sont apposées. Seul un interviewé se plaint d'avoir à partager des pièces avec ses colocataires, ce qui relève plus d'une question d'ordre relationnelle que matérielle.

La question de l'organisation de la vie quotidienne entre les quatre colocataires est l'objet des plaintes les plus fréquentes, notamment en ce qui concerne la propreté des lieux et la vaisselle. Certains interviewés avouent même leurs torts à cet égard. Mais ces différends entre locataires reflètent sans doute des problèmes qui se développent aussi dans des circonstances semblables, par exemple entre des étudiants en colocation. Les résidants ne sont pas toujours habitués lors de leur arrivée aux Petites Avenues à effectuer l'entretien continu d'un logement (rangement, lavage des planchers, fenêtres, salles de bains, etc., - cf sous-section suivante), même si certains ont eu l'occasion d'apprendre les tâches d'entretien dans les maisons d'hébergement.

Toutefois, à la suite des encouragements et parfois des demandes des intervenants, bon nombre d'entre eux commencent à effectuer régulièrement ces tâches simples mais nécessaires au cours de leur séjour. Il faut ajouter que les règlements des Petites Avenues concernant la propreté des lieux et le partage des tâches domestiques, ainsi que les réunions entre colocataires, en présence d'un intervenant, forment une sorte de rempart contre la « désorganisation » du logement. Les réunions constituent un outil d'intervention utile en matière d'entretien des lieux, tant pour les résidants que les intervenants, en ce sens qu'ils constituent un dernier recours lorsque les locataires sont incapables de résoudre entre eux ces questions.

#### *4.1.3 Le bilan*

Les entrevues et les questionnaires permettent de dresser un bilan de l'intervention des Petites Avenues en matière d'insertion résidentielle en regard des tâches de la vie quotidienne en logement (travail domestique et pratiques d'alimentation), des habiletés de recherche de logement et de l'évaluation générale que font les résidants de l'impact des



Petites Avenues sur leur insertion résidentielle. Dans cette sous-section, nous distinguons les résidants actuels des anciens et, pour les premiers, nous nous efforçons également de souligner les différences selon la durée de résidence aux Petites Avenues.

#### *4.1.3.1 L'apprentissage des tâches domestiques et les pratiques d'alimentation*

La compilation et l'analyse des réponses données aux questions portant sur les tâches domestiques permettent d'affirmer que **l'intervention des Petites Avenues à l'égard des tâches domestiques et des pratiques d'alimentation a un impact globalement minime**. Cela s'explique surtout par le fait que les jeunes interviewés possédaient des compétences en ces domaines avant d'arriver aux Petites Avenues.

Même si les jeunes reconnaissent en entrevue avoir compris l'importance de maintenir un logement dans un état de propreté convenable pour l'ensemble des colocataires, **le passage aux Petites Avenues n'est pas un moment où augmente la fréquence des tâches domestiques**. En effet, sur l'ensemble des tâches domestiques incluses dans le questionnaire (faire la vaisselle, repassage, passer le balai/l'aspirateur, laver le plancher, nettoyer vitres et salles de bain et sortir les ordures ménagères) les scores des résidants actuels (sur un total de 3 points<sup>38</sup>) montrent la situation suivante : environ la moitié augmente la fréquence des tâches domestiques, alors que l'autre moitié diminue la fréquence de leurs travaux dans le logement. Les répondants obtiennent des scores se situant entre 1,57 et 3 pour la fréquence de leurs tâches domestiques aux Petites Avenues, la quasi-totalité des scores (17 sur 23) se situant entre 2 et 3. Quant aux augmentations et aux diminutions, elles ne sont pas majeures, sauf pour un répondant qui améliore considérablement son implication dans les tâches domestiques, en passant d'un score de 1,14 à 3.

Sauf le repassage, une tâche qui concerne chaque jeune individuellement, aucun aspect des tâches domestiques ne ressort comme élément de préoccupation. Par ailleurs, parmi les résidants et les anciens, seuls quatre jeunes avaient des attentes de changement en ce qui concerne cet aspect de leur existence. Ces quatre jeunes estiment que les Petites

Avenues les ont aidés à cet égard. Les rencontres avec les intervenants et le fonctionnement dans le logement ressortent comme les éléments déterminants de ce changement.

La situation est à peu près semblable en ce qui a trait à l'évaluation des pratiques de l'alimentation (faire l'épicerie, acheter sa nourriture au dépanneur, faire la cuisine, manger des plats congelés, manger au restaurant). Essentiellement, les scores se maintiennent au-delà de 2. De plus, la moitié des scores ont augmenté aux Petites Avenues alors que l'autre moitié a diminué. Ici encore, les changements ne sont pas très importants à l'exception d'une répondante qui passe de 1,6 à 2,8. Les baisses de score sont le plus souvent attribuable à l'augmentation des visites au restaurant (passage de la catégorie « rarement » à la catégorie « parfois »), ce qui s'expliquerait par des jeunes sortis du réseau des centres d'accueil et des maisons d'hébergement qui doivent pour la première fois se faire à manger et par l'augmentation des revenus de jeunes se trouvant un emploi. **Ainsi, l'amélioration de la situation financière se traduit par des comportements alimentaires qui sont sans doute comparables à ceux de jeunes vivant à l'extérieur des Petites Avenues.** Quatre résidents souhaitaient que leurs pratiques alimentaires changent en arrivant aux Petites Avenues et ces objectifs ont été atteints, même si ce n'est que partiellement dans un cas et que les Petites Avenues n'y ont pas contribué dans l'autre.

Les jeunes identifient les rencontres avec les intervenants et le fonctionnement dans le logement comme les aspects ayant le plus contribué au changement.
--

#### 4.1.3.2 Les habiletés de recherche de logement

Les **difficultés** que rencontrent les jeunes sur le marché du logement ne **relèvent** pas uniquement de leur situation financière mais aussi **de leur manque d'expérience sur le marché du logement locatif**. Ce manque se traduit parfois en termes d'absence d'expériences (positives) de location et, par voie de conséquence, en l'impossibilité d'obtenir une référence favorable d'un ancien propriétaire pour l'obtention d'un nouveau logement. Il peut aussi se manifester par des stratégies de recherche de logement inefficaces qui débouchent sur l'occupation d'un logement qui ne correspond pas aux besoins et aux

---

<sup>38</sup> Où "jamais" = 1, "rarement" ou "parfois" = 2 et "souvent" = 3. Les scores pour chaque réponse ont été additionnés et divisés par le nombre de réponses données. Les questions furent posées pour le lieu habité avant les Petites Avenues et pour le séjour aux Petites Avenues.

attentes (proximité du travail ou du réseau social, type de quartier souhaité, taille du logement, etc.) ou à des situations de précarité résidentielle (loyer trop élevé en regard des revenus, logement temporaire chez des connaissances en cas d'échec des démarches de recherche, etc.). Ces situations peuvent être plus fréquentes aujourd'hui, alors que le marché du logement locatif montréalais voit augmenter les loyers et diminuer les taux d'inoccupation.

Les jeunes rencontrés en entrevue croient qu'il est présentement très difficile de trouver un logement convenable à Montréal. Seule une résidante a une forte dose de confiance quant à ses possibilités de trouver un logement, mais il s'agit d'une jeune femme ayant eu des expériences positives de location avant son arrivée aux Petites Avenues. Elle estime donc que les références d'anciens propriétaires « contents » lui suffiront pour dénicher éventuellement un appartement. Les autres résidants actuels décrivent le marché du logement en termes de « difficultés », de « compétition », de « loyers chers », de « marché pourri », de propriétaires « plus sévères ». Pour un jeune, « il y a plusieurs taudis où ça ne tient plus debout où c'est tout croche. Alors il faut magasiner comme il faut à Montréal ». À cette perception du marché s'ajoutent les difficultés particulières auxquels se butent les jeunes. Selon une partie des interviewés, **les jeunes ont des besoins particuliers en logement, besoins liés la précarité des emplois des jeunes et à la faiblesse de leur revenu**. Pour d'autres, c'est le manque d'expérience qui est déterminant : impossible d'obtenir un logement sans les références d'anciens propriétaires. Soulignons ici que le séjour aux Petites Avenues sert à établir ce genre de référence.

Avant l'arrivée aux Petites Avenues, seuls 5 des 27 jeunes ayant répondu aux questionnaires n'avaient pas d'expérience de recherche de logement. Pour les autres, les moyens de recherche de logement sont multiples (journaux, tournées dans les quartiers, conseils, aide d'organismes communautaires ou de services publics). Toutefois, seuls six jeunes déclarent avoir profité de l'aide directe ou de conseils d'organismes ou de services publics. La plupart reçoivent des conseils de leur famille ou de leurs amis et presque tous ont effectué seuls des démarches de recherche de logement. Avant leur arrivée aux Petites Avenues, **les interviewés ont une connaissance assez vague de leurs droits et responsabilités en tant que chercheurs de logement ou locataires**, ce que vient remédier

pour certains d'entre eux les formations reçues sur la recherche de logement ou les rencontres individuelles avec les responsables des Petites Avenues.

Il est difficile de mesurer l'efficacité de ces apprentissages. Cependant, certains des résidents actuels sont reconnaissants de la formation reçue alors que d'autres indiquent plus précisément que, **grâce à ces formations, ils ont élaboré des critères de sélection pour la recherche de logement en vue de leur départ éventuel des Petites Avenues.** Enfin, tous les anciens résidents ont bénéficié d'une forme de soutien de la part des intervenants pour planifier leur départ, même lorsque celui-ci était obligé. Ainsi, un interviewé est fort reconnaissant du fait qu'on lui ait laissé le temps de préparer son départ même s'il a été « mis à la porte ». **Le temps laissé à la planification du départ semble d'ailleurs un facteur déterminant de la « réussite » des départs des Petites Avenues. La possibilité de planifier cette transition vers l'indépendance, notamment en ayant d'abord recours à des formules de colocation, est source de satisfaction chez les anciens résidents.**

#### *4.1.3.3 Évaluation de l'effet des Petites Avenues sur l'insertion résidentielle*

**Les résidents actuels et les anciens évaluent très positivement le rôle des Petites Avenues du point de vue de leur insertion résidentielle.** Les résidents en place soulignent la stabilisation de leurs conditions d'existence et l'apprentissage qu'ils font des démarches de recherche de logement, tandis que les trajectoires résidentielles des anciens que nous avons rencontrés sont des témoins de l'efficacité de l'intervention des Petites Avenues.

Selon une partie des résidents vivant aux Petites Avenues au moment de l'étude, la stabilité liée à l'occupation permanente d'un logement à bon marché permet de régler des problèmes d'ordre personnel ou relationnel, et d'engager des démarches de retour aux études ou d'insertion dans le marché du travail
--

comme on le verra dans les prochains chapitres. Si une partie seulement des résidents mettent l'accent sur cet apport au cours des entretiens, une étude attentive des trajectoires fait ressortir une dynamique commune de stabilisation par le logement. En effet, **une stabilité des conditions d'existence est atteinte à court terme non seulement par des coûts de location peu élevés mais aussi en raison de la flexibilité des intervenants en regard du paiement du loyer et des frais afférents lorsque existent des situations**

**financières difficiles.** À plus long terme, un processus d'apprentissage de gestion des finances personnelles (remboursement de dettes, contrôle des dépenses, préparation d'un budget) se marie à cette flexibilité afin de créer, pour plusieurs résidants, des conditions de stabilité durable<sup>39</sup>. **La stabilité résidentielle et économique peut ensuite avoir des effets positifs sur la confiance qu'ont les résidants de pouvoir se débrouiller financièrement et permet également d'envisager « l'après – Petites Avenues »** de manière plus sereine<sup>40</sup>. De ce point de vue, il est révélateur qu'un seul résidant en place depuis plus de six mois affirme ne pas avoir envisagé son départ éventuel des Petites Avenues. C'est dans ce contexte de stabilisation que sont appréciés les outils pratiques et le soutien en matière de recherche de logement, tant par le biais des formations dispensées que par l'entremise des rencontres individuelles avec les intervenants.

**Les trajectoires résidentielles des anciens résidants révèlent, d'une part, les efforts consentis par les Petites Avenues pour planifier les départs, d'autre part, le succès qu'obtiennent ces jeunes du point de vue de la stabilisation de la trajectoire résidentielle.** Alors qu'une ancienne quitte les Petites Avenues de son propre chef, les trois autres anciens (dont une ancienne) quittent parce qu'ils sont encouragés à le faire par les responsables ou, dans un cas, parce qu'il a été mis à la porte. De l'aveu de ces anciens résidants, les intervenants estimaient qu'ils avaient atteint un niveau d'autonomie suffisant pour quitter les Petites Avenues et s'occuper de leur propre logement. Le soutien des intervenants a été important dans la préparation de ces départs et s'est étendu de l'aide à la recherche d'un logement au soutien pour trouver un colocataire convenable. Ici encore, la flexibilité et la disponibilité des intervenants sont soulignées par les interviewés. **Depuis leur départ des Petites Avenues (de 1.5 ans à 3 ans), chacun des anciens résidants connaît des trajectoires de logement stables,** c'est-à-dire qu'ils réussissent à payer leur loyer même si leurs revenus fluctuent parfois en raison de difficultés d'emploi et que, s'ils ont déménagé, les motifs qui y sont liés relèvent de choix réfléchis. Les anciens de sexe masculin apprécient particulièrement cette stabilité, leurs trajectoires avant l'arrivée aux

---

<sup>39</sup> La question de la situation financière ainsi que celles des études et du travail sont traitées dans le chapitre suivant.

<sup>40</sup> Il est à noter que plusieurs personnes interviewées affirment également prendre le temps de régler des questions « relationnelles » aux Petites Avenues. Cette question sera traitée au chapitre 6.

Petites Avenues ayant été marquées par de très nombreux déménagement (14 et plus) et de lourds problèmes personnels.

#### 4.1.4 Conclusion

Quelles conclusions doivent être tirées de cette analyse de l'insertion résidentielle? En premier lieu, il apparaît que **les objectifs des Petites Avenues sont atteints.**

La formule permet effectivement d'assurer l'insertion de jeunes qui connaissent une instabilité des conditions de logement.
---

Cette instabilité est souvent liée à des problèmes qui ne sont pas d'ordre matériel (emploi, revenu) et peut prendre des dimensions importantes, comme en témoignent les jeunes ayant connu des problèmes sérieux (consommation de drogues, dépendance au jeu, problèmes de santé mentale, violence conjugale, etc.).

**En offrant un logement à prix très abordable à des jeunes qui ont déjà atteint un certain niveau d'autonomie et qui sont prêts à entreprendre une démarche de retour aux études ou au travail, les Petites Avenues créent rapidement les conditions nécessaires à une stabilisation des trajectoires résidentielles.** L'objectif de favoriser une stabilité à plus long terme, permettant par la suite de « réussir » une insertion stable sur le marché du logement, est atteint de diverses manières par les jeunes (emploi, résolution de problèmes personnels ou relationnels, retour aux études). Toutefois, en matière d'insertion résidentielle, les Petites Avenues interviennent à plusieurs niveaux, en offrant de l'information sur la recherche de logement et les droits et responsabilités des locataires (formations et rencontres avec les intervenants), de l'encouragement pour l'entretien du logement (par les règlements et les rencontres individuelles et de groupe), ainsi que de l'aide directe aux résidants qui quittent la ressource. Les connaissances qu'acquièrent ainsi les résidants, ainsi que les coups de pouce qu'ils reçoivent des intervenants, permettent d'envisager et de planifier leur départ de manière sereine, contrairement à la plupart des déménagements qu'ils ont connus avant d'arriver à la ressource. Il est important de reconnaître ici le rôle que joue l'absence de limite de durée du séjour aux Petites Avenues sur la stabilité des trajectoires. **Ainsi, les jeunes peuvent prendre le temps nécessaire pour développer les conditions propices à une insertion sociale et professionnelle qui**

**sera marquée au coin de la stabilité.** Ces temps sont nécessairement variables, compte tenu de la diversité des situations antérieures des résidents, mais ne dépassent pas en moyenne les sept mois. Dans ce contexte, les intervenants doivent être disposés à suffisamment bien connaître les résidents pour leur suggérer le moment de partir si jamais cette reconnaissance ne leur vient pas de soi. Les trajectoires des anciens montrent que les encouragements à partir ne nuisent pas à la stabilité et que, au contraire, celle-ci peut s'instaurer dans la durée.

En deuxième lieu, l'étude des trajectoires résidentielles avant **les Petites Avenues** montrent non seulement que la ressource **est capable d'accueillir des jeunes ayant vécu une diversité de situations mais aussi que les jeunes ayant besoin de stabilité en matière de logement ne se limitent pas aux cas les plus « lourds »**. La caractéristique commune des jeunes ne se présente donc pas uniquement en termes de problèmes sociaux (lourds ou pas) mais bien en termes de difficultés résidentielles et financières qui se conjuguent à ces problèmes. Pour plusieurs, comme nous le verrons au chapitre 6, les problèmes sociaux ont à leur origine d'importants problèmes relationnels. L'un joue sur l'autre et il ne s'agit pas ici de distinguer la cause de la conséquence mais bien de comprendre que

la stabilisation plus ou moins permanente des trajectoires résidentielles est impossible sans que soient partiellement réglées les autres difficultés et vice versa. En ce sens, les Petites Avenues s'inscrivent bien dans un processus de stabilisation à plusieurs niveaux et qui inclut souvent la présence de ressources en hébergement temporaire.
--

Enfin, il faut souligner l'importance que les jeunes accordent à certains « détails » de l'intervention des Petites Avenues. D'abord, les résidents sont généralement très satisfaits de leur appartement, même si l'entretien qu'en font leurs colocataires est une source importante de critiques. Ils sont particulièrement heureux d'avoir une chambre à eux et de la grandeur du logement et son décor. L'appartement devient pour plusieurs une source de fierté et certains vantent même l'appréciation qu'en font leurs invités. Ensuite, plusieurs jeunes rappellent les qualités de flexibilité et de disponibilité des intervenants en ce qui concerne le soutien au paiement du loyer et la recherche de logement. Ces qualités sont étroitement associées à la stabilisation, à court et à long terme, des trajectoires résidentielles.

Si l'installation aux Petites Avenues constitue un facteur déterminant dans la stabilisation de leur trajectoire résidentielle, on peut aussi se demander si cet événement se conjugue avec une certaine insertion dans l'espace plus large du quartier Hochelaga-Maisonneuve où sont situées toutes les résidences du Réseau des Petites Avenues. Nous avons donc exploré, en complément de cette partie, le rapport des jeunes avec leur quartier de résidence.

## **4.2 Le regard sur le quartier**

Comme il a été mentionné précédemment, certains des résidents des Petites Avenues viennent des régions périphériques, les autres de Montréal et des environs. Les premiers ont d'abord à vivre l'adaptation à la vie montréalaise. Certains ont mentionné qu'ils avaient certaines craintes à l'égard de la grande ville, qui se sont vite dissipées. Bien sûr, d'autres trouvent qu'il y a trop de monde, que « ça manque d'air et de nature ». Mais la plupart en souligne les avantages : diversité des services, vie culturelle, qualité des transports en commun et même anonymat. En fait, il semble que l'adaptation à la ville passe, pour plusieurs, par le sentiment que Montréal, c'est en fait un ensemble de petits villages et que, à tout prendre, leur quartier n'est pas très différent d'un village : « le transport en commun en moins, c'est ni plus ni moins que des maisons, des rues, des dépanneurs et des épiceries ».

### *4.2.1 Les images du quartier*

Ceux qui arrivent de quartiers plus bourgeois, plus aisés ont à vivre une adaptation qui n'est pas facile. Après avoir habité un certain temps dans le quartier, chacun se forge ainsi une opinion sur Hochelaga-Maisonneuve. Les entrevues révèlent que plusieurs types de rapport au quartier peuvent se développer. Pour ceux dont la vie n'est pas encore très stable, l'attachement à un quartier ne paraît pas une notion très importante. On vit surtout dans un logement et on se préoccupe de la distance à parcourir pour se rendre au travail. Prix du loyer et lieu de travail sont les deux critères les plus importants pour choisir un lieu de résidence, mais certains des jeunes qui sont originaires de Montréal et qui connaissent d'autres quartiers parleront aussi de leurs préférences à vivre dans un quartier précis, parce



qu'ils en aiment l'ambiance ou parce que leur réseau familial et social y est présent. Mais aucun des résidents rencontrés en entrevue ne provenait de Hochelaga-Maisonneuve.

Plusieurs ont donc une certaine attitude d'indifférence au quartier, parce qu'ils n'ont pas (encore) développé de sentiment d'attachement à un lieu. Lorsqu'interrogés sur ce point certains disent même qu'ils trouvent ce sentiment « un peu nono ». Mais cela ne signifie pas que ces jeunes n'ont pas d'opinion sur le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Il y a d'abord ceux, surtout les filles, qui s'y sont adaptées de manière plutôt superficielle. Ils vont dire qu'ils n'ont « pas de problème » avec le quartier, qu'ils apprécient la simplicité du milieu qui offre un certain confort – « un quartier où on se sent à l'aise de ne pas s'arranger » – et la proximité de services. La rue Ontario, ses commerces et ses services, est souvent nommée en tant que lieu fréquenté et apprécié par ces jeunes. Chez les jeunes hommes, l'attachement au quartier semble plus facilement se développer avec le temps. Mais cela est possible aussi parce que chacun reconstruit sa propre réalité du quartier en divisant les secteurs qu'ils aiment de ceux qu'ils n'aiment pas. C'est d'ailleurs un exercice qu'ils font aussi quand ils sont amenés à dire à des gens de l'extérieur qu'ils habitent à Hochelaga-Maisonneuve : « Je leur dis que j'habite dans Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Et ils disent : c'est pauvre. Alors je leur explique. Il y a une section qui est pauvre et une section qui est vivable. » Évidemment, ils disent tous habiter dans la meilleure partie du quartier. Ils mentionneront que leur rue est tranquille, que l'architecture est intéressante, qu'il y a plein d'arbres et que le logement est superbe. L'un d'entre eux dira simplement : « plusieurs univers se côtoient ». Et pour la majorité, l'« autre univers » ne les intéresse pas du tout. Un autre contournera le problème en disant plutôt aux gens qu'il habite « près du métro Joliette », une appellation neutre qui évite de citer Hochelaga-Maisonneuve, un quartier marqué par les préjugés, comme tous le mentionnent.

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, ce qui aide pas, c'est qu'il est reconnu comme un quartier pauvre. Quand tu dis que tu restes dans Hochelaga-Maisonneuve, on dirait en quelque part, ton estime personnel est diminué, un peu.

Il y a donc **ceux qui se sont construit, autour du logement, un petit îlot symboliquement agréable**, au milieu de cet univers, et il y a **ceux qui disent tout simplement qu'ils n'aiment pas le quartier**. Ils font tous référence aux aspects auxquels

est associée l'image du quartier : drogue, alcoolisme, prostitution, insécurité, surtout le soir, peur des jeunes « quand ils sont en groupe », saleté et mauvais entretien des résidences. « Tu vois beaucoup de gens assis sur leur balcon à boire, à crier après leurs enfants, les enfants sont tout seuls dans la rue et manquent de se faire frapper ». Mais les résidents des Petites Avenues paraissent particulièrement marqués par « la pauvreté et la dépendance à l'aide sociale ». « Moi ce qui me dérange le plus, c'est tout le monde sur l'aide sociale, tout le monde qui ne veut pas s'en sortir ». Cette dernière phrase revient très souvent dans le discours de ces jeunes qui n'apprécient pas le fait qu'au moment où eux ont vraiment choisi de progresser dans leur vie et de faire des avancées significatives dans leur trajectoire d'insertion sociale, ils fassent cet exercice dans un milieu qui leur renvoie exactement l'image inverse.

#### *4.2.2 Les contacts sociaux dans le quartier*

Il y en a peu pour mentionner qu'ils ont des contacts avec des voisins ou avec des connaissances dans le quartier. Quand on leur demande si les voisins savaient qu'ils habitaient dans une résidence structurée, la plupart pensent que non et ils aiment bien le fait que les Petites Avenues passent inaperçues dans le voisinage, mais il y en a d'autres pour souligner que, de toute manière, leurs voisins avaient eux-mêmes plus de problèmes qu'eux, alors ça n'avait pas d'importance.

Ceux qui disent avoir des contacts avec la population du coin en ont une opinion un peu moins négative. Une jeune femme dira : J'aime ça c'est un quartier familial, [...] c'est une bonne place, il y a des personnes gentilles, j'ai jamais eu de problèmes. » Une autre rapportera qu'une fois, alors qu'elle avait une discussion orageuse avec son copain sur la rue, quelqu'un s'est arrêté pour demander si tout allait bien. Un autre rappellera qu'on lui fait crédit à l'épicerie. Et un jeune homme qui, exceptionnellement, est très intégré dans Hochelaga-Maisonneuve, où il travaille, fait des activités et a des amis, a une opinion beaucoup plus favorable que tout le monde :

Quand tu réussis à développer des liens avec des personnes... Les personnes quand elles te connaissent un peu, qu'elles savent qui tu es, c'est super convivial de se promener dans la rue, d'aller à l'épicerie, développer des relations avec plein de monde. Les gens sont hermétiques un peu quand ils ne te connaissent pas mais quand ils commencent à te voir et que ça fait un

bout de temps qu'ils te voient passer en avant de chez eux, ils finissent par te saluer. Ça j'aime bien ça.

Est-ce que justement le fait de travailler ou non dans le quartier même ne serait pas un des principaux facteurs favorables au développement d'un rapport moins superficiel au quartier ? La seule autre jeune qui dit par exemple saluer des connaissances dans la rue l'explique parce qu'elle a déjà travaillé au dépanneur du coin.

Tous ont en fait l'occasion de développer un contact moins superficiel avec le quartier, par exemple par des activités de loisir ou la fréquentation de lieux publics. **En fait, très majoritairement, ils fréquentent surtout le centre Internet de l'Avenue**, ce qui ne les ouvre pas nécessairement sur d'autres lieux du quartier. Et ce ne sont pas les promenades sur Ontario qui permettent de créer des liens dans le quartier. Certaines des filles vont à la bibliothèque ou au centre d'entraînement au Stade Olympique. Une participe à un projet d'emploi dans le quartier, mais dit tout de suite que c'est le projet qui l'intéressait, elle ne se sent pas interpellée par l'aspect communautaire : « les affaires de quartier et de politique, ça ne m'intéresse pas ». Les jeunes hommes sont plus souvent intégrés dans la vie de leur quartier. Quelques-uns en fréquentent des lieux d'activité pour les jeunes, d'autres ont aussi participé à des projets communautaires, un autre fait partie d'une chorale et un autre fait de la musique avec des amis dans un espace loué pas très loin.

#### *4.2.3 Les loisirs et le quartier*

La grande majorité de nos répondants semblent d'ailleurs partager les mêmes loisirs que la plupart des jeunes de leur génération comme aller au cinéma, écouter de la musique, visionner des films à la maison, faire du sport, jouer de la musique, sortir dans les bars, aller sur Internet, etc. Les données recueillies par le biais des questionnaires indiquent que seulement le tiers des vingt-sept jeunes indiquent qu'il fréquentent des lieux de sociabilité dans le quartier. Il s'agit du Centre Internet, de centres de conditionnement physique, de parcs, piscines, de bars ou de cafés. Les autres sortent au centre-ville et fréquentent leurs amis qui habitent très rarement le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Le Réseau des Petites Avenues offre lui-même des activités aux résidents; certaines dans le quartier, dans leurs locaux en fait, mais d'autres aussi qui permettent de sortir à

l'extérieur. Il y a d'abord les soupers communautaires qui ont lieu à presque tous les jeudis soirs au local des Petites Avenues et qui permettent aux jeunes de déguster un bon repas tout en étant l'occasion pour eux d'échanger avec les intervenants et les autres résidants présents. Puis il y a les sorties d'une journée ou d'une demi-journée comme par exemple le cinéma, le rafting, les glissades d'eau, la cabane à sucre, le « paint ball », etc. Sur les quatorze répondants rencontrés en entrevue seulement quelques-uns d'entre eux nous ont affirmé participer régulièrement à ces activités. Le désintérêt par rapport aux activités et/ou le manque de temps sont les raisons les plus souvent évoquées par ceux qui disent ne participer aux activités communautaires qu'en de rares occasions. Malgré les nombreux efforts des intervenants pour inciter les jeunes à venir participer à ces activités, nous avons effectivement pu remarquer, lors des quelques observations effectuées au cours de l'été 2001, que peu de résidants y participent. Par contre **les résidants qui participent aux activités communautaires semblent grandement les apprécier**, comme le fait valoir un ancien résident :

Le jeudi, il y avait des soupers communautaires et j'y allais souvent. Puis il y avait l'intervenante qui était là puis il y avait des jeux, on discutait. Tout ça, ça apporte... c'est intéressant ça. Il y a aussi le réseau d'amis, le réseau de connaissances, justement ça améliore... c'est bon pour ça parce que justement ça nous donne plus d'information puis plus d'opportunités aussi. Un tel vient d'apprendre telle chose, qu'il y a une opportunité quelque part, un travail ou, je ne sais pas, une sortie.

Les sorties sont tout particulièrement appréciées par nos répondants qui ont ainsi l'occasion de faire des activités qu'ils n'auraient sans doute pas les moyens de se payer autrement. **Même si peu de résidants participent aux activités communautaires, ces dernières ont toutefois leur importance car elles permettent aux jeunes qui y participent de sortir momentanément de leur isolement.** Une ancienne résidante qui même après avoir quitté le Réseau des Petites Avenues dit participer encore parfois aux activités, nous expliqua que celles-ci lui avaient permis de rencontrer et de connaître de nouvelles personnes. Malgré tout, il faut être conscient que le rôle du Réseau des petites Avenues en ce qui concerne la vie de loisirs des résidants et même leur insertion dans le quartier reste minime. Ce qui pourrait peut-être s'expliquer par le fait que la majorité des jeunes que nous avons rencontrés disent avoir une vie sociale, si minime soit-elle, à l'extérieur du Réseau des Petites Avenues et souvent à l'extérieur du quartier. Après tout,

les Petites Avenues ne cherchent pas à confiner la sociabilité des jeunes à leurs propres activités, mais plutôt à l'offrir à ceux qui ont des réseaux moins développés.

#### *4.2.4 Le réseau social et le quartier*

Bon nombre de ces jeunes vivent donc leur vie sociale à l'extérieur des ressources de l'Avenue et à l'extérieur du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'analyse des données sur les réseaux sociaux recueillies par questionnaire démontre que, pour les vingt-sept jeunes interviewés, 43 % des membres de leur réseau vivent dans la ville, mais à une distance qui exige l'utilisation d'un transport. Sur l'ensemble, 35 % des membres des réseaux de ces jeunes vivent même à l'extérieur de l'Île de Montréal et en région plus éloignée. 20 % des membres de leur réseau proviennent donc du quartier et 2% dans un quartier limitrophe où ils peuvent s'y rendre à pied. **La vie sociale de ces jeunes se réalise ainsi à une échelle qui dépasse largement celle du quartier.**

La création de **nouvelles relations s'effectue le plus souvent grâce au travail et à l'école** – 74 % des jeunes citent ces sources – ou encore par le biais d'amis qu'on a déjà (59%). L'utilisation de ces diverses sources signifie que le quartier ne peut y être associé que si des collègues de travail, des étudiants ou les amis habitent eux-même le quartier. Quelques-uns disent aussi avoir connu des gens par le biais d'activités de loisir et six se sont fait des amis lors des séjours d'hébergement précédents.

Seulement cinq personnes sur les vingt-sept ont mentionné avoir rencontré des amis de leur réseau dans le quartier (voisinage, parc, rue) et six par le biais de l'Avenue, c'est-à-dire par le Centre internet, par la co-résidence (les colocataires, avec qui ils sortent occasionnellement surtout) ou dans le cadre d'une sortie dans les Laurentides. En bref, la vie sociale est ailleurs, mais l'Avenue ou la fréquentation du quartier peuvent tout de même favoriser la création de liens. Mais on ne choisit pas ses amis parce qu'ils n'habitent pas loin : plusieurs insistent pour dire que, quand c'est le cas, c'est un hasard...

**En plus d'offrir un espace de sociabilité pour ceux qui estiment en avoir besoin, les Petites Avenues aident aussi les jeunes à mieux connaître les ressources du milieu.** En général, les jeunes qui ont complété les questionnaires paraissent assez bien

connaître la localisation des commerces et services de base. Les Petites Avenues les ont aidé surtout pour localiser le Centre local d'emploi, la banque alimentaire et des services de santé ou d'autres lorsqu'ils en exprimaient le besoin. Par ailleurs, même si ils les connaissent, les jeunes disent peu utiliser les ressources qui offrent une aide alimentaire ou des vêtements usagés.

En bref, sauf à l'exception de quelques jeunes hommes, les entrevues réalisées auprès des quatorze jeunes révèlent que **le séjour aux Petites Avenues n'a pas conduit à développer un lien particulier au quartier Hochelaga-Maisonneuve**. Ils s'y adaptent, le temps de leur séjour, y maintiennent peu de liens personnels et y apprécie surtout le côté fonctionnel : les commerces de la rue Ontario, l'accès à un logement pas cher. **Ils s'y construisent un îlot de tranquillité qui les isole d'un milieu auquel la grande majorité ne s'identifie pas et qui leur renvoie même une image d'échec qui les dérange pendant cette période où eux-mêmes se reprennent en mains.**

Mais est-ce bien réaliste et nécessaire de s'attendre à ce que les Petites Avenues joue un rôle d'intégrateur au quartier ? Ces jeunes sont, comme les autres de leur âge, dans une phase de mobilité et de changements. Ils participent à des projets qui leur plaisent mais dont les ambitions d'engagement dans le quartier et la communauté soulèvent rarement leur intérêt.

#### *4.2.5 Après les Petites Avenues*

Quand vient, en entrevue, le moment de réfléchir au lieu où ils envisagent de demeurer après leur sortie des Petites Avenues, il n'y a que quelques jeunes hommes à penser que, peut-être ils resteront dans le quartier. Celui qui y est le plus intégré, et qui y travaille, pense que s'il reste un an de plus, il va être « pas mal attaché au quartier ». « J'ai l'impression que le fait de vivre ici et d'associer des événements et des souvenirs avec les lieux, ça crée un attachement qui fait que j'aurais moins envie de partir ». Certains demeurent indifférents de vivre là, ou ailleurs. Mais si ils restaient ici, ça ne serait pas non plus dans n'importe quel secteur. Mais d'autres, surtout les jeunes femmes, sont plus catégoriques : non, il n'est pas question de rester dans le quartier, soit parce que c'est trop loin du travail, soit parce qu'on veut retourner dans le quartier de son enfance, soit parce

qu'on n'aime pas Hochelaga-Maisonneuve. À cet égard, le quartier Rosemont semble un quartier de destination qui correspond bien à leurs critères : pas cher, pratique, tranquille, sécuritaire. D'autres quartiers sont aussi nommés : St-Léonard, St-Laurent, le Plateau.

La grande satisfaction exprimée par les jeunes à l'égard de leur séjour aux Petites Avenues a donc, en fait, peu à voir avec la possibilité que ce séjour contribue à les intégrer dans l'espace du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Certains en profitent et à l'analyse, on se rend aussi compte que ce sont ceux qui ont de très petits réseaux, pratiquement sans amis. Les autres vivent à l'échelle de la ville et entretiennent même très souvent des relations dans un espace géographique encore plus large.

Ils s'accommodent de vivre dans Hochelaga-Maisonneuve, mais plusieurs n'aiment pas beaucoup le quartier et préféreraient finalement vivre cette expérience d'intégration sociale dans un autre quartier, où ils auraient peut-être davantage l'envie de s'intégrer. Il ne faut pas oublier que les résidents des Petites Avenues proviennent d'horizons très divers. À leur âge, ils sont aussi peu fixés géographiquement et pas très intéressés par l'idée de développer un sentiment d'appartenance à l'espace de proximité. En attendant, c'est d'abord à la stabilité en emploi qu'ils vont s'intéresser. Est-ce que les Petites Avenues les aideront en ce sens ? Nous le verrons dans le prochain chapitre.

## CINQUIÈME CHAPITRE

### **Formation, insertion en emploi et situation financière**

L'insertion professionnelle des jeunes se rapporte à la fin des études et à l'entrée sur le marché du travail. Cette période est aujourd'hui marquée par la précarité des premiers emplois, source d'intermittence en emploi et d'incertitude chez les jeunes en regard de leur avenir sur le marché du travail. **Les résidants des Petites Avenues ne font pas exception à cette tendance qui touche l'ensemble des jeunes. Toutefois, ils vivent des situations qui sont souvent plus difficiles, voire dramatiques, en raison de leurs plus faibles niveaux de scolarité et de situations de vie particulièrement difficiles. Cela affecte non seulement leur transition entre l'école et le travail, mais aussi leur situation financière.** Les données analysées dans cette section proviennent des questionnaires, des calendriers et des entrevues semi-dirigées. Nous distinguons, pour chacun des thèmes, la période avant les Petites Avenues de celles survenues par la suite.

#### **5.1 Formation**

Le portrait des répondants dressé dans le troisième chapitre du rapport indique que le niveau de scolarité atteint est peu élevé, notamment chez les jeunes hommes. Rappelons que, chez les hommes, 7 sur 16 n'ont pas de diplôme d'études secondaires en filière générale (DES) ou professionnelle (DEP) alors que 7 autres ont complété le secondaire. Les deux autres ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC). Chez les femmes, 3 n'ont pas de DES ou DEP, 7 ont complété le secondaire et une le collégial. Malgré le faible niveau de diplomation des participants à l'étude, les résidants ayant participé à l'entrevue soulignent l'importance de terminer des études pour réussir sur le marché du travail. Pour certains, le diplôme constitue le critère principal par lequel les employeurs choisissent leurs employés. Impossible dans ce contexte d'obtenir l'emploi souhaité sans le diplôme lui donnant accès, même si l'on possède les capacités et les qualités requises pour occuper le



poste. Pour d'autres, le diplôme ouvre les portes sur le marché de l'emploi et permet d'élargir les possibilités d'embauche, de promotion ou de changement d'emploi. De ce point de vue, le diplôme devient un outil d'insertion professionnelle et se marie aux autres qualités et expériences de travail des répondants. La valorisation du diplôme semble répandu chez les répondants et ne reflète pas nécessairement la position de leurs parents qui, par ailleurs, paraissent peu s'intéresser aux succès et insuccès scolaires de leurs enfants.

Cette faible « présence » parentale dans la vie scolaire de leurs enfants explique-t-elle les difficultés à l'école des répondants? En comparant le niveau de scolarité des répondants à celui de leurs parents, **on constate une tendance générale à la mobilité descendante par rapport au niveau de diplomation.** Ainsi, 12 jeunes ont un niveau d'études moins élevé que celui de leur parents, 10 un niveau d'études équivalent et 4 un niveau plus élevé<sup>41</sup>. La non-obtention du DES n'est pas lié au niveau d'études des parents puisque seuls cinq jeunes n'ayant pas complété le secondaire ont des parents qui n'ont pas complété le Secondaire V. Dans les cinq autres cas, la non-obtention du DES ou DEP par le répondant indique une mobilité descendante par rapport aux parents. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes du point de vue du niveau de diplomation intergénérationnel.

### *5.1.1 Avant leur arrivée*

Avant leur arrivée aux Petites Avenues, **la quasi-totalité des quatorze jeunes ayant participé à l'entrevue a connu au moins une interruption de leur trajectoire d'études au secondaire ou au collégial.** Les jeunes femmes ont généralement des trajectoires moins discontinues que les jeunes hommes, les abandons scolaires au secondaire survenant vers la quatrième ou la cinquième année pour les femmes et entre le Secondaire I et III pour les hommes. Les femmes quittent parce qu'elles avaient des difficultés scolaires ou une combinaison de difficultés scolaires et de problèmes liés à la séparation des parents ou des habitudes de consommation de drogues. Les jeunes hommes quittent parce qu'ils s'intègrent mal au système scolaire (déficit d'attention, problèmes

---

<sup>41</sup> La comparaison est établie à partir du niveau de scolarité le moins élevé atteint par l'un ou l'autre des parents. Les données n'étaient pas disponibles pour un cas.

psychiatriques) ou ont des difficultés d'apprentissages auxquelles s'ajoutent, pour l'un d'entre eux, des problèmes de consommation. Parmi celles et ceux qui réussissaient assez bien à l'école, ce départ est regretté :

C'est ça, j'avais une bonne moyenne. J'étais premier de classe quand j'étais jeune (au primaire), premier ou deuxième. J'ai une facilité pour les études. Je trouve ça déplorable... je n'ai pas pu y aller comme je voulais.

Pour ces jeunes, le départ du secondaire ne signifie pas nécessairement la fin des études puisqu'ils poursuivent « aux adultes » et réussissent parfois à obtenir leur diplôme. Il est à noter que la quasi-totalité des jeunes ont amorcé, à moment ou à un autre de leur trajectoire, **un retour aux études**.

Ceux qui quittent le système scolaire au cégep ou qui abandonnent après un retour aux études secondaires le font souvent parce que le programme d'études ne correspond pas à leurs intérêts, à leurs attentes ou à leurs capacités. Ainsi, l'inscription dans un programme précis n'a pas été suffisamment réfléchi par certains résidants ou bien il y a difficulté à supporter le rythme des études. D'autres ne terminent pas en raison d'accidents graves. Hospitalisés ou blessés, ils ne peuvent continuer sur le chemin scolaire et professionnel emprunté. Cela les oblige à s'orienter à nouveau, dans un domaine où la perte de leurs capacités physiques ne constituera pas un obstacle à leur formation et leur insertion en emploi. Enfin, d'autres quittent leur formation collégiale par l'attrait d'un emploi bien rémunéré. Dans un cas, cet attrait est lié à une dépendance aux jeux de hasard, donc à un besoin pressant d'argent.

Il est à noter que le rôle des parents à l'égard de l'école est rarement évoqué par les jeunes ayant participé aux entrevues. Seuls deux jeunes femmes indiquent l'intérêt positif de leurs parents à l'égard des études. Cette absence peut traduire des problèmes liés à la séparation ou au divorce des parents, ce qui entraîne souvent des déménagements et des changements d'école mal vécus par les jeunes. Elle peut aussi s'expliquer par les conflits qui existent avec les parents et qui font en sorte que les répondants passent sous silence le rôle de leurs parents dans leur formation. Dans certains cas, les répondants n'évoquent pas l'intérêt de leurs parents pour leurs études mais soulignent leur contribution financière à l'achat de livres et d'autres dépenses, dont celui du logement pendant les études. Ce soutien

peut être conditionnel à la poursuite des études. La décision d'abandonner le cheminement scolaire peut donc avoir des effets négatifs sur la situation financière, ce qui est le cas d'une répondante qui n'obtient plus de soutien financier de son père parce qu'elle a quitté le cégep.

Selon la compilation des données du questionnaire « Autonomie fonctionnelle », **les retours aux études sont le plus souvent issus de stratégies que les jeunes mettent en œuvre seuls ou après avoir consulté des connaissances.** Ainsi, sur l'ensemble des stratégies mentionnées qui visaient le retour à l'école (41<sup>42</sup>), 17 concernent des démarches faites uniquement par les répondants (appels téléphoniques aux écoles, présentation pour inscription, etc.) et 9 des conseils obtenus auprès de connaissances ou d'amis. Au total, 15 stratégies concernent le recours à des orienteurs, des intervenants sociaux ou des programmes gouvernementaux favorisant le retour aux études. Ainsi, malgré la présence de ces programmes et un climat social favorable au retour aux études, les jeunes n'ont pas très souvent recours aux mécanismes formels permettant d'obtenir plus d'informations sur les possibilités qui leur sont offertes. Dans la même veine, de nombreux jeunes expliquent en entrevue leurs perceptions des difficultés quasi insurmontables à effectuer un retour aux études.

### *5.1.2 Pendant leur séjour*

Pendant leur séjour aux Petites Avenues, **un certain nombre de jeunes entreprennent un retour sur les bancs d'école, alors que d'autres complètent des études en cours** au moment de leur arrivée à la ressource. Parmi les quatorze jeunes ayant participé à l'entrevue, la moitié sont dans ces situations. Ils estiment que les Petites Avenues jouent un rôle important dans leurs études à deux niveaux. D'abord, et surtout pour celles et ceux qui retournent aux études, les intervenants leur ont permis de mieux s'orienter par rapport à leurs intérêts et ont agi comme accompagnateurs dans les démarches de réinscription aux études, comme le montre cet extrait d'entrevue :

Répondant: Moi, j'avais le goût de retourner aux études, j'avais le goût de faire autre chose et puis c'est en discutant avec l'intervenant que ça m'a amené à penser que ce serait bien d'aller suivre des études et de m'en

---

<sup>42</sup> Certains jeunes ont misé sur plus d'une stratégie.

aller vers un autre métier. Intervieweur : C'est toi qui a décidé et qui a fait toutes les démarches pour aller au cégep une année de plus?  
Répondant : Oui, avec la supervision de l'intervenant, avec ses encouragements et avec [ses conseils sur] les chemins d'accès, c'est-à-dire où aller m'informer...

Ensuite, **la stabilité qu'apportent les Petites Avenues donne l'occasion de se consacrer aux études et soit de les terminer, soit de se réorienter vers une autre discipline scolaire, toujours avec les encouragements des intervenants.** Cette stabilité est principalement d'ordre financier mais elle s'explique aussi en termes d'espace de vie. Ainsi, en plus d'avoir la possibilité d'étudier sans trop s'inquiéter de l'impact de leurs études sur leur situation monétaire, les résidents peuvent adopter un rythme de vie propice aux études, ce qui se matérialise notamment par l'inscription de leurs colocataires dans des projets qui les occupent eux aussi et qui sont liés aux études ou au travail. Les colocataires sont même parfois une source de motivation et d'inspiration par rapport à la poursuite des études.

### *5.1.3 Bilan*

Quel bilan tracer de l'action des Petites Avenues dans le champ de la formation? Les **effets positifs de la stabilisation des trajectoires, de l'accompagnement par les intervenants et de la dynamique de la vie entre colocataires sur la poursuite de formations** ressortent également de l'analyse des questionnaires « bilan » administrés à la fin de la démarche d'enquête. Du point de vue des attentes lors de leur arrivée aux Petites Avenues, sept sur quinze résidents avouent que la poursuite des études constituait un objectif à réaliser. Parmi ces trois femmes et quatre hommes, quatre estiment que cet objectif a été atteint. Les Petites Avenues jouent un rôle très important dans les démarches scolaires de ces résidents actuels et anciens, principalement par le biais des rencontres avec les intervenants. Tel que nous venons de le souligner dans le paragraphe précédant, la dynamique de la vie en colocation – incluant les rencontres de groupe – avec d'autres jeunes inscrits dans diverses démarches d'insertion joue aussi un rôle dans la poursuite des études. La non-réalisation des objectifs de formation pour les trois autres jeunes ne s'explique pas par des lacunes de l'intervention de l'organisme. Pour deux de ces résidents,

les objectifs sont en cours de réalisation, alors que le dernier a quitté la ressource avant d'avoir pu répondre à ses attentes en matière de formation.

Pour presque tous les interviewés, l'avenir pourrait inclure un retour aux études. Cette considération est toutefois souvent teintée d'une grande dose de réalisme. Les « si » sont donc nombreux: si leurs ressources financières sont suffisantes, si cela garantit l'accès à un meilleur emploi ou à des revenus plus élevés, si la formation est directement liée à un domaine d'emploi, s'ils sont mis à pied et qu'ils n'ont pas d'autres possibilités de revenu. Très peu envisagent des études longues (plus d'un an) et ceux qui le font ont des projets qui semblent peu réalistes compte tenu de leurs difficultés scolaires avouées et d'une situation financière peu stable (beaucoup de dettes, salaire très faible). S'agit-il là d'une fuite en avant? Dans ces cas peu nombreux, les responsables des Petites Avenues doivent aider les jeunes à mieux arrimer leurs rêves et projets à la réalité, sans pour autant réduire les espoirs et la motivation qui sont rattachés à des manières positives d'entrevoir l'avenir.

Paraissant manquer d'appui de la part des parents pour terminer ou poursuivre leurs études, confrontés à des difficultés d'ordre scolaire ou embourbés dans des problèmes de nature diverse, plusieurs jeunes ont dû attendre leur arrivée aux Petites Avenues avant de poursuivre des études ou des programmes de formation pendant leur séjour aux Petites Avenues. **Leur succès** n'est pas mesuré par l'obtention du diplôme, mais plutôt par **l'atteinte d'un objectif qui permet de mieux s'insérer sur le marché du travail**. Le diplôme ou les compétences acquises et la confiance qui vient avec le fait d'avoir terminé un projet de formation permettent à ces jeunes d'arriver mieux préparés sur le marché du travail. Pour ceux qui, au cours de leur séjour aux Petites Avenues, ne poursuivent pas des études, les terminent ou les abandonnent, l'insertion sur le marché du travail – par la recherche et l'occupation d'un emploi – devient alors la pierre d'assise de leur passage vers l'autonomie plus complète et leur départ éventuel de la ressource.

## **5.2 Insertion en emploi**

Les données présentées dans le portrait statistique des répondants montrent que les résidents actuels et anciens des Petites Avenues sont pour la plupart au travail. Pour la majorité, la principale source de revenu est un emploi à temps plein (53 %) alors que les

autres comptent comme source de revenu le travail à temps partiel (14 %), les prestations de la sécurité du revenu (12 %), l'assurance-emploi (6 %), les prêts et bourses (3 %) et d'autres sources non mentionnées (12 %). Parmi les 27 participants aux entrevues, près du quart (6) ont plus d'une source de revenu. Ces données reflètent peu les difficultés auxquelles ont été confrontés les jeunes interviewés avant leur arrivée aux Petites Avenues, ni les réalités actuelles de leur insertion sur le marché du travail.

### 5.2.1 Avant leur arrivée

Avant leur arrivée aux Petites Avenues, **les trajectoires en emploi sont caractérisées par une forte instabilité du travail**. Presque tous les jeunes ont occupé plusieurs emplois à durée très courte et les emplois d'une durée de six mois ou plus sont rares. Il s'établit donc un profil de trajectoires comprenant de nombreuses expériences de **travail temporaire, précaire et faiblement rémunéré, et des périodes de chômage** (incluant les recours à l'assurance-emploi ou à la sécurité du revenu) fréquentes. L'intermittence de l'insertion en emploi est partiellement tributaire de problèmes dont la source ne remonte pas au travail (problèmes personnels et relationnels, consommation de drogues, etc.). À d'autres moments, elle relève plus clairement de l'instabilité de l'emploi occupé et de conditions d'emploi difficiles à supporter ou qui n'assurent pas de protection sociale en cas de maladie ou d'accident. Il est noter qu'aucun lien n'a pas pu être établi entre l'instabilité de l'emploi des jeunes et la vie de travail de leurs parents<sup>43</sup>.

En général, les interviewés ne discutent pas souvent des difficultés qu'ils ont eu à trouver leurs emplois. Ce sont plutôt les types d'emploi disponibles qui sont décriés : « Des emplois, il y en a, mais des emplois intéressants, il n'y a en a pas beaucoup ». Certains vantent le succès de leurs démarches d'emploi, en en donnant même la « recette » :

C'est comment tu t'habilles, comment tu te comportes (qui compte). Si tu t'habilles bien et que tu es poli, tu vas trouver un job facilement. Moi, à chaque fois que je suis allé pour une entrevue, la majorité des places m'ont rappelé. Je dirais plus de 50 % même...

<sup>43</sup>

Une enquête à plus large échelle serait nécessaire pour établir ce genre de rapport. Les participants à cette recherche étaient nombreux à ne pas connaître l'occupation précise de l'un ou l'autre de leurs parents. De plus, il est difficile de comparer les situations en emploi de jeunes qui sont en processus d'insertion dans le marché du travail avec celles, plus statiques et « achevées », de leurs parents.

Mais le même interviewé lance quelques minutes plus tard qu'il n'est pas très satisfait des emplois qu'il a occupés, tous dans le secteur de la restauration rapide. Pour certains toutefois, c'est aussi la démarche de recherche d'emploi qui constitue un obstacle à l'insertion, notamment le rapport avec des employeurs potentiels. Un manque de confiance lorsqu'elle est en entrevue pour un emploi empêche une des interviewées de se concentrer et de répondre aux questions qui lui sont posées. C'est pourquoi elle affirme qu'avant d'arriver aux Petites Avenues, le marché du travail était son « pire ennemi ».

L'intermittence en emploi est vécue différemment selon que les périodes de travail sont entrecoupées par des phases plus ou moins longues de recherche d'emploi ou de retrait du marché du travail. Ceux qui n'arrivent pas à dénicher assez rapidement leurs emplois ont tendance à avoir un point de vue plus fataliste sur leur trajectoire passée, bien que le sens que celle-ci peut prendre paraît plus souvent dépendre de facteurs qui n'ont rien à voir avec la question du travail. Quant à ceux qui ont eu plusieurs emplois en succession, même entrecoupés de chômage, ils se considèrent plus stables en emploi. Certains affirment même avoir « toujours » travaillé, en passant d'un petit boulot à l'autre, même si l'étude de leur calendrier révèle des périodes de non-emploi. Ces « précaires stables » sont plus critiques des lacunes du marché du travail et estiment qu'ils possèdent les compétences pour occuper des emplois mieux rémunérés, même s'il leur manque la formation requise.

Enfin, il faut souligner la relation souvent difficile avec les collègues de travail ou les employeurs antérieurs, une situation qui dépasse souvent les autres problèmes des jeunes. Pour certains interviewés, les relations de travail ont tendance à être toujours mauvaises et relèvent de leur incapacité de s'ajuster au monde du travail :

Ce n'est pas juste la consommation, c'est que souvent je travaillais pour un employeur et il y avait des choses que je n'étais pas capable de dire (par rapport à des situations) qui ne faisaient pas mon affaire (...) quelque chose se passait toujours après un certain temps. On dirait que... je ne sais pas... j'avais l'impression de me les mettre à dos, puis je sentais que je ne « fittais » plus. Donc, je m'en allais ailleurs, je faisais d'autre chose. Il y avait toujours quelque chose dans tous les emplois que j'ai eus.

Pour les autres, qui estiment que leurs relations de travail ont été généralement bonnes, il existe souvent dans la trajectoire au moins une situation où l'employeur les a

maltraités. Cela se manifeste parfois par un renvoi non justifié, parfois aussi par des comportements visant à humilier les employés :

Il me traitait de tous les noms et je n'aimais pas ça. Je lui ai dit que s'il continuait comme ça, je quitterais mon job. Il a dit, « D'accord », et les jours suivants il m'a encore injurié. Il manquait même des journées sur mes chèques.

Ainsi, en plus de salaires peu élevés et de situations d'emplois précaires, les conditions d'emploi sont parfois très mauvaises. Mais aucun interviewé n'a accepté de demeurer très longtemps dans une telle situation puisque tous estiment que leurs conditions de travail sont importantes. De leur point de vue, mieux vaut être au chômage que d'accepter de faire un travail où l'on est peu apprécié.

### *5.2.2 Pendant leur séjour*

Pendant leur séjour aux Petites Avenues, **presque tous les interviewés trouvent du travail ou changent de lieu de travail**. Pour environ la moitié d'entre eux, surtout les filles, c'est au moyen d'une démarche de retour aux études que s'effectue le projet d'insertion professionnelle, alors que pour d'autres, il se réalise à travers des programmes d'intégration sur le marché du travail. Ces projets font habituellement suite à des réflexions menées avec les intervenants des Petites Avenues et ces derniers entrent parfois directement en contact avec les employeurs lorsqu'il s'agit de programmes d'insertion en emploi. Les emplois occupés à la suite de ces démarches, même s'ils génèrent peu de revenus, sont **source de satisfaction personnelle** parce qu'ils se trouvent liés au domaine d'études ou permettent de poursuivre des intérêts et développer des habiletés :

Ils se parlent beaucoup, la coordinatrice et l'intervenant ici. Il me connaît. Ils s'organisent tous les deux pour m'aider à avancer dans le trajet que je veux faire. (...) Ils ont vu que ça m'aiderait, que ça me donnerait confiance, pour organiser des activités. Je n'avais jamais fait ça. La dynamique de groupe, j'aime ça et je bouge. Je suis dynamique dans un groupe. Je pense que ça aide le groupe. Ça m'aide aussi à m'exprimer, en groupe. Ce projet-là m'aide énormément. Jamais je n'aurais été en avant pour animer quelque chose et là, à la fête des bénévoles qu'on a faite, c'est moi qui était l'animatrice. (...) À la dernière minute, j'ai décidé d'improviser avec une partie de l'activité qu'on faisait. Et là, la coordonnatrice me regardait surprise. Elle était contente. J'ai appris beaucoup.



Il est à noter que L'@venue, le centre Internet communautaire de l'Avenue Inc. a constitué un débouché pour des anciens résidants que nous avons interviewés. Ces placements se sont soldés par de vifs succès, puisque les jeunes qui en ont bénéficié ont pu stabiliser leur revenu et leur emploi et progresser au sein d'une équipe de travail.

D'autres résidants, surtout des jeunes hommes, occupent déjà un emploi en arrivant aux Petites Avenues ou s'en trouvent un « tout seul ». Pour certains, il s'agit d'un emploi obtenu avec le soutien d'un autre organisme et, comme dans les cas précédents, peut faire suite à un programme de formation. Les emplois qui ne font pas suite à une réorientation ou une réflexion par rapport à la situation sur le marché du travail s'inscrivent dans une logique de précarité et d'insatisfaction initiée bien avant l'arrivée aux Petites Avenues. Ces jeunes ont tendance à avoir une conception utilitaire du travail qu'ils font : « Les jobs que je fais (...), je les fais parce que j'ai besoin d'argent pour survivre. C'est tout. Que j'aime ou j'aime pas ça. Je m'en fous. Une job, c'est une job. » Toutefois, cela n'est pas représentatif de leur conception idéale du travail, qui est axée sur sa valeur individuelle et sociale. Pour les uns, le travail est central à leur existence parce qu'il donne une fierté et une manière utile d'occuper le temps, alors que pour d'autres, il s'agit d'une manière de contribuer au développement de la société. Pour d'autres encore, la notion de participation permet de lier ces deux valeurs :

Oui, (c'est important) de se sentir utile et de se sentir impliqué dans quelque chose qui fait plus partie de la vie. Parce que quand tu ne travailles pas, tu es déconnecté. Tu vois des gens qui vont travailler et toi tu ne travailles pas... C'est de travailler, de participer, de t'impliquer que je trouve important.

En ce sens, même les moins bien lotis au niveau de l'emploi n'ont pas abandonné le marché du travail et en conservent une opinion positive.

### *5.2.3 Bilan*

Le bilan de l'action des Petites Avenues en matière d'insertion en emploi se base, d'une part, sur les aspects techniques de la recherche de travail et, d'autre part, sur la stabilisation et la réorientation des trajectoires des résidants. Du côté technique, l'analyse des premiers questionnaires montre que seuls trois participants à la recherche ne savaient pas comment préparer un curriculum vitae et qu'un seul n'avait jamais effectué une

démarche de recherche d'emploi. Les stratégies de recherche d'emploi sont nombreuses et peuvent être divisées en deux types : les stratégies personnelles (démarches individuelles et recours au réseau familial ou d'amis) et les stratégies formelles (recours à des intervenants et organismes d'insertion en emploi). En général, les résidants utilisent plutôt le premier type de stratégie (7 fois sur 10), notamment chez les femmes. Il faut souligner que les stratégies personnelles ne font pas appel au réseau social puisque le recours à la famille ou aux amis est peu fréquent (3 mentions chez les femmes et 6 chez les hommes). Les jeunes ont plus souvent eu tendance à effectuer seuls leurs recherches d'emploi. Environ le quart des femmes et le tiers des hommes disent avoir eu recours au deuxième type de stratégie. Ces différences sont peut-être liées au fait que les hommes de l'échantillon ont eu des trajectoires plus discontinues que celle des jeunes femmes et ont été « pris en charge » plus souvent par des organismes communautaires et institutions de l'État. Les jeunes femmes de l'échantillon profitent donc d'un accès plus aisé au marché du travail, ce qui est en opposition aux statistiques sur l'insertion en emploi des jeunes qui quittent sans diplôme le système scolaire.

Les Petites Avenues ne sont pas entièrement responsables de l'acquisition des techniques de recherche d'emploi des interviewés, la plupart de ces habiletés ayant été apprises avant leur arrivée à la ressource. D'ailleurs, la systématisation d'une telle intervention semblerait difficile à établir compte tenu des ressources financières et humaines disponibles. Cependant, les entrevues de type qualitatif montrent que **les Petites Avenues contribuent souvent à cette dimension technique de la recherche d'emploi en mettant leurs ressources à la disposition des locataires (usage du photocopieur et du télécopieur pour les demandes d'emploi) et en prodiguant des conseils sur les emplois disponibles, la préparation du cv et la lettre de présentation.** Une des répondantes commente ainsi la disponibilité des ressources et du soutien pour faire ce travail :

(Pour) toutes mes démarches d'emploi que je fais présentement – parce que je continue quand même à chercher de l'emploi, parce que je ne peux pas rester toujours comme ça – je viens ici. L'intervenante m'a aidée à faire ma lettre de présentation. Ici, j'ai le fax, j'ai les ordinateurs. C'est sûr qu'il faut que je fasse le travail par moi-même, mais ils sont quand même là pour me « coacher » un peu.

Du point de vue de la stabilisation et de l'orientation, l'analyse des questionnaires bilan révèlent que chez la moitié des jeunes qui avaient des attentes en matière d'insertion en emploi en arrivant aux Petites Avenues, la quasi-totalité estiment que leurs attentes ont été répondues. Seul un répondant, qui avait déjà un emploi en arrivant aux Petites Avenues, n'a pas réussi à améliorer sa situation en emploi. Pour les autres, la contribution des Petites Avenues a été significative. Le soutien des intervenants, notamment par le biais des rencontres individuelles, arrive en tête de liste des aspects qui ont le plus contribué à l'atteinte des objectifs. Les autres dimensions mentionnées sont le regroupement avec des colocataires ayant eux aussi des projets d'insertion, les formations dispensées par l'organisme et la stabilité financière et résidentielle que procure la ressource. L'analyse des entrevues permet d'approfondir le sens de ces contributions en ce qui concerne le soutien des intervenants.

Pour certains répondants, la relation avec les intervenants des Petites Avenues permet d'acquérir la confiance nécessaire à l'obtention d'un emploi ou à l'avancement sur le marché du travail. Un des anciens exprime ainsi sa reconnaissance envers les Petites Avenues :

Je suis redevant parce que quand je suis entré aux Petites Avenues, l'intervenant m'a donné des méchants bons coups de main. Je n'avais pas autant d'ambition que j'en ai aujourd'hui, j'avais vraiment pas confiance en mes moyens dans ce temps-là. Aujourd'hui, la confiance remonte tranquillement (...).

Pour d'autres, la relation avec l'intervenant réfère aux démarches concrètes de la recherche d'emploi. Les intervenants apportent des conseils sur les emplois disponibles en lien avec les intérêts et les habiletés des résidents. Dans certains cas, les intervenants agissent aussi comme référence auprès des employeurs. C'est le cas de certains résidents qui travaillent à même des projets d'insertion qui sont connus par les intervenants. La référence pour l'emploi provient directement des Petites Avenues et permet même aux intervenants de soutenir, auprès des employeurs, la démarche d'insertion résidentielle. Cela n'est pas perçu comme une intrusion de la part des jeunes. Ils sont au courant de ces contacts et reconnaissent leur utilité. Dans un cas, une résidente affirme que ces contacts ont permis à son employeur de lui accorder plus de responsabilités.

Les suivis auprès des employeurs peuvent aussi prendre la forme de défense des droits des jeunes. Dans un cas, les intervenants des Petites Avenues ont effectué un suivi, à la demande du résidant, auprès d'un ancien employeur qui ne lui a pas versé la totalité des sommes gagnées. L'interviewé évoque le recours aux mécanismes prévus par la Loi sur les normes du travail pour justifier cette démarche, ce qui signifie qu'il connaît maintenant ses droits en tant qu'employé, même lorsque son emploi n'est pas assuré par un contrat ou protégé par une convention collective.

Un autre élément du bilan concerne les trajectoires des anciens résidants. Ici les « résultats » sont mitigés. Deux des quatre anciens résidants sont sans emploi. L'un vit seul, est prestataire de la sécurité du revenu et poursuit des études, tandis que l'autre vit en couple et se cherche du travail. Alors que le premier de ces deux cas de précarité est engagé dans une démarche réfléchie d'insertion, la dernière n'a pas réglé les problèmes de relations de travail qui l'ont suivis à chacun de ses emplois antérieurs. D'ailleurs, elle se propose à l'avenir d'améliorer cette dimension de sa vie professionnelle. Les deux autres anciens occupent des emplois stables et assez bien rémunérés dans des domaines qu'ils jugent passionnants. Il serait difficile d'imputer les échecs ou les réussites des anciens résidants au réseau des Petites Avenues. Toutefois, **les trajectoires suivant leur sortie de la ressource indiquent une stabilisation importante des conditions de leur existence, dont la source remonte à leur passage aux Petites Avenues.** De plus, le fait qu'ils reconnaissent l'existence et la source de leurs limites et difficultés relève souvent de leur expérience aux Petites Avenues<sup>44</sup>.

Enfin, en ce qui concerne leur avenir sur le marché du travail, les opinions de ceux des résidants qui en ont parlé sont partagées entre des visions floues ou idylliques de l'insertion et des projets concrets et réalisables. Les premières représentations de l'avenir sont soulevées surtout par les jeunes hommes. L'un d'entre eux voudrait faire carrière dans des entreprises transnationales, voire en créer un jour. Estimant qu'il a toutes les qualités requises pour faire ce travail, mais qu'il lui manque le diplôme nécessaire, il prévoit quitter les Petites Avenues « d'ici cinq ans », le temps de retrouver une certaine sécurité financière

---

<sup>44</sup> Leurs limites et difficultés sont souvent liées à des problèmes d'ordre relationnel ou financier, comme nous le verrons au prochain chapitre.

et de « choisir le bon métier » après ces études. D'autres affirment tout simplement vouloir « trouver ce qui les passionne », mais sans pouvoir trouver les mots pour expliquer les moyens qu'ils utiliseront pour y arriver. Il faut souligner que les jeunes hommes dont il est question sont des « nouveaux » aux Petites Avenues, soit des résidants de moins de deux mois, ce qui peut expliquer le flou ou le peu de réalisme de leurs projets. Les secondes perspectives d'avenir sont l'apanage d'autant d'hommes que de femmes. Ici, les projets paraissent concrets ou du moins réalisables. Il s'agit de trouver un emploi qui comporte plus de défis que celui qu'on détient, de décrocher un poste pour lequel on est qualifié ou d'améliorer ses relations au travail. Pour celles qui évoquent aussi leurs rêves – car ce sont surtout les filles qui parlent de leurs rêves – ceux-ci sont décrits avec une teinte de réalisme, comme le fait cette jeune femme qui souhaiterait démarrer une entreprise : « Ce qui me prendrait, c'est d'avoir l'expérience de travail pendant au moins un an ou d'aller à l'école puis d'avoir une formation en comptabilité ou en démarrage d'entreprise. »

### **5.3 Situation financière**

**La situation financière des résidants et des anciens du Réseau des Petites Avenues est grandement tributaire de leur situation en emploi, mais ce rapport est aussi traversé par des habitudes de gestion des ressources financières personnelles.** En cela, les participants à la recherche ne diffèrent pas de l'ensemble de la population. Toutefois, leur niveau de revenu au moment de l'enquête ainsi que l'intermittence de leurs emplois laissent penser que leur situation financière est ou a été très précaire. À cela s'ajoute, pour la plupart des interviewés, un rapport à l'argent et des comportements économiques qui rendent plus fragile leur capacité de défrayer leurs besoins de base. En cela, leur situation financière comporte des dimensions distinctives.

#### *5.3.1 Avant les Petites Avenues*

Les personnes ayant participé à l'entrevue sont issues de milieux socio-économiques variés. Certains proviennent de familles à faible revenu, d'autres de milieux aisés; certains recevaient pendant leur enfance de l'argent de poche, d'autres non. Pour la plupart des interviewés, **le soutien financier des parents s'arrête au moment du départ du foyer parental**, sauf chez certaines jeunes femmes parties pour étudier. La plupart des

départs du foyer parental sont marqués par le conflit, ce qui explique partiellement l'arrêt du soutien dans des conditions d'insertion difficiles. En l'absence d'emploi, cela peut avoir des conséquences importantes sur la situation financière lors de la première installation :

Intervieweur : Pis, as-tu eu de la misère ou...? Répondant : Ouais, côté bouffe un peu. Monétaire aussi des fois, mais j'ai appris à me débrouiller avec des ressources communautaires pour laver mes vêtements, trouver du linge, des couvertures, des meubles même des fois.

Pour ceux qui viennent de familles pauvres et qui ont maintenu des rapports relativement positifs avec leurs parents, le soutien financier demeure toutefois minime. Certains s'abstiennent même d'en faire la requête, alors que leurs parents sont prestataires de la sécurité du revenu.

**Le goût de la consommation de biens et services qui affecte presque tous les répondants et les porte souvent à des dépenses excessives par rapport à leur budget, remonte à la période antérieure aux Petites Avenues.** Lorsque les possibilités d'achat se présentent – revenu de travail, carte de crédit – les jeunes font peu attention à leur capacité de payer. À cela s'ajoute une méconnaissance des habiletés de gestion des ressources financières personnelles. Elles ne semblent pas avoir été apprises dans le milieu familial et si elles l'ont été, les répondants ne les mettent pas en pratique. Selon une logique qu'empruntent plusieurs avant leur arrivée aux Petites Avenues, ils n'avaient pas à gérer leurs finances personnelles puisqu'ils n'avaient jamais suffisamment de revenus.

La plupart des interviewés se disent des acheteurs « compulsifs » ou se caractérisent comme « dépensiers ». Certains s'estiment incapables de garder leur argent. Celui-ci leur « brûle les doigts » ou leur « coule des doigts », pour reprendre des expressions utilisées en entrevue. Un jeune homme de famille aisée fait un lien avec sa vie familiale antérieure où il obtenait tout ce qu'il voulait. Aujourd'hui, les souliers et les vêtements constituent l'objet de ces achats nombreux :

Répondant : Juste en souliers...ah, et mon linge, on n'en parlera pas. [...]  
Intervieweur : Pourquoi tu en achètes autant? Répondant : Je ne sais pas...j'ai une phase à un moment donné... Je me dis que je n'ai pas de vêtements à me mettre [...] Chez nous [chez les parents] c'est de même. Il faut que tu l'achètes. Tu n'attends pas. Achète tout de suite. Ça ne veut pas dire que ça ne va pas être là demain matin.

Pour une autre interviewée, les achats sont un moyen de combler des « manques ». Cela remonte à son enfance, qui était remplie de solitude, mais aussi à sa vie de couple (elle est aujourd'hui séparée de son conjoint) :

Quand j'étais petite je dépensais parce que j'étais toute seule. Je n'avais pas beaucoup d'amis. J'avais deux ou trois amies de filles mais on ne s'entendaient pas super bien. Ma mère n'avait pas la santé pour s'occuper de moi. Ma sœur, cinq ans plus vieille, elle allait avec ses amis. Quand je n'avais rien à faire et que je m'ennuyais, j'achalais ma mère pour avoir un peu d'argent et j'allais dépenser. Pis j'ai grandi comme ça, dépenser pour remplir des manques que j'avais en dedans de moi. (...) Je ne faisais pas énormément d'activités ou de sortie. Le fait d'aller m'acheter un hamburger au restaurant ou d'aller m'acheter une paire de souliers à 5 \$, d'aller m'acheter des bonbons, c'était une gâterie. Ça ajoutait du piquant à ma vie. Plus tard, quand j'étais mariée aussi, ça été comme ça.

Les habitudes en matière de consommation d'objets ou de services ne remontent pas toujours à l'enfance. Pour une interviewée, il s'agit d'une manière de remplacer la consommation excessive de drogues, alors que pour les autres cela résulte d'une simple méconnaissance des conséquences liées aux achats excessifs ou au report du paiement des factures. **L'instabilité et la faiblesse des revenus, parfois conjugués à des problèmes de dépendance (jeu et drogues), n'aident dans aucune des situations décrites et le tout conduit le plus souvent à l'accumulation de dettes plus ou moins importantes.** Rappelons que 22 des 27 répondants aux questionnaires ont des dettes et que les hommes ont des dettes plus élevées que les femmes. La dette moyenne est de près de 2,400 \$ et s'étend sur une échelle de 120 à 25,000 \$. Les débiteurs sont Hydro-Québec (8), des compagnies de téléphone (5), les prêts et bourses d'études (4), des anciens propriétaires (3), la Sécurité du revenu (2), des compagnies de carte de crédit (2), le gouvernement (impôt – 2), une compagnie de câblodistribution (2) et le Réseau des Petites Avenues (2). Rappelons que trois répondantes ont des dettes qui ont été encourues « en leur nom » par un ancien conjoint.

### *5.3.2 Pendant le séjour*

À cette documentation des problèmes d'endettement s'ajoutent d'autres indices de la situation financière des répondants pendant leur séjour aux Petites Avenues. Ils révèlent une certaine méconnaissance de questions financières personnelles ainsi que la fragilité de

la situation financière de plusieurs résidants. Alors que très peu de résidants savent remplir une déclaration d'impôts (5 sur 23), la quasi-totalité des résidants actuels (20) ont un compte en banque.

Quatre questions permettaient d'obtenir plus d'informations sur la gestion globale du budget (planification pour la fin du mois), le règlement des dettes (assiduité), le prêt d'argent à des connaissances (fréquence) et les habitudes liées à l'écriture des chèques (avec ou sans fonds) liées à l'argent. De 1 à 3 points furent assignés à chacune des réponses à ces questions, selon la fréquence des comportements, puis furent divisés par le nombre de questions répondues par l'interviewé (1 à 4 selon les cas). La moyenne obtenue est de 2,33 points, tant pour les femmes que pour les hommes, ce qui indiquerait que les problèmes de gestion financière des résidants sont intermittents pendant leur séjour aux Petites Avenues. Il est par ailleurs important de souligner que les réponses les moins positives concernent la question de la planification budgétaire. De plus, compte tenu de ce que nous savons des trajectoires antérieures, il est probable que si nous avions posé les mêmes questions avant l'arrivée aux Petites Avenues, nous aurions observé des comportements problématiques plus fréquents.

Enfin, une autre section du questionnaire portant sur la fréquence du recours, dans le quartier, à des services de dépannage alimentaire, à l'achat de vêtements usagés (il ne s'agit pas ici de « friperies » à la mode) et à des bureaux de prêteur sur gages (« pawn shop ») permet aussi d'obtenir un aperçu de la situation financière pendant le séjour. En général, 21 sur 23 des résidants connaissaient l'emplacement de l'un ou l'autre de ces établissements et parmi ces 21, les deux-tiers y allaient souvent ou parfois. Les autres n'y vont que rarement ou jamais. Analysés d'une autre manière, les données révèlent le nombre de répondants qui vont souvent ou parfois à ces trois établissements : comptoir alimentaire (7), commerces de vente de vêtements usagés (6) et bureaux de prêteur sur gages (5). En rappelant qu'il faut demeurer prudent sur l'interprétation de données recueillies auprès d'un si petit échantillon, nous remarquons tout de même que plus de femmes se rendent dans les commerces de vêtements et que les hommes sont plus nombreux à aller voir les prêteurs sur gage. Si ce dernier recours traduit effectivement une plus grande précarité financière, il



n'est surprenant d'y retrouver plus souvent les jeunes hommes, soit ceux qui ont le plus lourd fardeau de dettes.

En entrevue, plusieurs résidants indiquent qu'ils ont repris le contrôle de leur situation financière. **Cela s'explique, d'une part, par un loyer peu élevé qui inclut les frais d'électricité et de chauffage et, d'autre part, par des comportements plus responsables à l'égard des dettes et des factures. Les économies réalisées en matière de logement permettent de combler d'autres besoins sans encourir de dettes. Certains développent aussi des pratiques de planification des dépenses et des revenus.** Évidemment, pour celles et ceux qui n'ont pas de dettes et qui réussissent à planifier leur budget, les coûts peu élevés du loyer permettent de faire certaines économies et parfois, de se payer des petites « gâteries ». Toutefois, l'analyse des entrevues révèle que même si le séjour aux Petites Avenues est une occasion d'initier le remboursement de dettes et à régler avec régularité ses factures, des comportements dépensiers subsistent chez certains jeunes. Ceux-ci tiennent rarement un budget personnel. « C'est dans ma tête tout ça », dit l'un d'eux.

Pour d'autres, le contrôle des finances personnelles implique une réduction importante des sorties et des « petits luxes » qu'ils se payaient avant l'arrivée aux Petites Avenues. Ils doivent donc faire preuve de parcimonie, leur salaire ne leur permettant pas d'agir différemment :

Je suis une personne très dépensière. Tu sais, j'aimerais ça m'habiller mieux. J'aimerais pouvoir faire plus de choses, plus d'activités. Au salaire minimum, on survit. C'est vrai pour la plupart des gens. Moi, je suis capable. Avec le salaire que je fais, je paye mon loyer, ma nourriture. En plus, je n'ai même pas de carte de métro à payer, je paie mes cigarettes et après ça, bon, je suis capable de faire une sortie par mois. Tu sais, une vraie belle sortie peut-être, aller une fois au restaurant. Tu sais, c'est à peu près tout. C'est pas évident en tout cas. Je sais que, s'ils mettaient au moins le salaire minimum à 8 ou 9 \$, ce serait déjà mieux.

Le manque de ressources financières et la planification du budget implique donc « des sacrifices » que plusieurs n'ont « pas le choix de faire », comme l'affirme un répondant, même pendant leur séjour aux Petites Avenues.

### 5.3.3 Bilan

Selon l'analyse des réponses au questionnaire « bilan », neuf des quinze répondants à ce questionnaire souhaitent, lors de leur arrivée aux Petites Avenues, atteindre des objectifs en matière de gestion budgétaire. Pour trois d'entre eux, les résultats en cette matière sont mitigés puisque les efforts sont à poursuivre. Mais tous estiment que c'est grâce aux Petites Avenues qu'ils ont réussi à développer de meilleures habitudes de gestion des finances personnelles. Cette réussite très évidente est surtout le résultat du **travail des intervenants**. Les **rencontres individuelles** et leur « présence » quand surgissent des difficultés financières est fortement appréciée dans presque tous les cas. Pour certains, d'autres facteurs ont été relevés : les **formations** dispensées par les Petites Avenues, les **réunions de groupe et la vie commune dans le logement**. Ces deux derniers éléments **semblent agir comme source de motivation pour l'adoption de pratiques financières** plus responsables.

En ce qui concerne certaines habiletés ou pratiques financières précises, les résultats ne sont pas aussi positifs. Ainsi, très peu des résidents actuels (2) ont appris à faire un rapport d'impôt pendant leur séjour aux Petites Avenues et seuls deux des quatre anciens l'avaient appris. Les données révèlent aussi que presque tous avaient un compte bancaire avant leur arrivée à la ressource. La contribution des Petites Avenues dans ce domaine se porte plutôt sur la résolution occasionnelle de difficultés liées à des comptes en solde négatif ou des chèques sans provision.

Les impressions des interviewés permettent aussi d'ajouter certains éléments à ce bilan. Ainsi, alors que quelques-uns refusent l'aide qui leur est offerte en matière de gestion des finances personnelles, la plupart sont forts reconnaissants des apprentissages que leur a permis de faire les Petites Avenues. Certains résidents s'estiment plus « structurés » parce qu'ils ont appris à payer le nécessaire avant de payer « le surplus » et à rembourser leurs dettes ou encore parce qu'ils réussissent à faire quelques économies, ce qui n'est pas peu dire considérant la faiblesse des revenus. En général, les résidents trouvent que leur situation financière s'est stabilisée et qu'ils ont appris comment il faut gérer ses finances, comme en atteste l'extrait suivant :

Intervieweur : Est-ce que tu trouves que ça s'améliore depuis que tu es ici? Répondant : Oui. J'apprends à payer des choses aux dates...à tenir des promesses et s'il y a des chèques qui passent dans mon compte, il faut qu'ils passent, il ne faut pas qu'ils rebondissent.

D'autres soulignent le soutien des Petites Avenues lorsqu'ils ont perdu leur emploi ou qu'ils ont fait des « erreurs » dans leurs dépenses. **L'étalement du loyer sur plusieurs semaines ou la possibilité d'encourir des dettes à l'égard des Petites Avenues sur une période brève constitue un moyen efficace pour empêcher que les résidants perdent à nouveau le contrôle de leur situation financière.**

Certains n'arrivent toutefois pas à intégrer de « bonnes » habitudes de gestion financière à leur vie quotidienne à plus long terme, comme le suggèrent les entretiens avec les anciens. Même si tous les anciens démontrent une stabilité certaine du point de vue du logement – ce qui traduit probablement un apprentissage important du point de vue financier – ils ont tous des difficultés financières. L'une dépend financièrement de son conjoint puisqu'elle est en recherche d'emploi, et affirme que l'argent lui coule encore entre les doigts. Toutefois, elle a presque fini de payer sa dette et elle estime qu'elle se trouve « plutôt précaire en voie d'amélioration que précaire en voie de détérioration ». Une autre dit avoir beaucoup de difficulté à tenir un budget et avoir de l'argent devant soi. Malgré un emploi assez bien rémunéré, elle a une dette importante d'impôt et aucune économie. Ses revenus sont insuffisants pour effectuer toutes les sorties qu'elle souhaiterait faire avec son nouveau copain.

Des deux autres anciens résidents, l'un affirme avoir des problèmes d'achat impulsifs, ce qui se traduit par l'achat de plus de 9,000 \$ d'équipement électronique (stéréo, ordinateur, cinéma maison, etc.) depuis deux ans et l'incapacité, deux semaines avant l'entrevue, de payer des médicaments obtenus sur ordonnance du médecin. L'autre a recours aux banques alimentaires et éprouve plus de difficultés financières que lorsqu'il était aux Petites Avenues. Ainsi, bien que la responsabilité financière associée à la vie autonome constitue un passage obligé vers l'autonomie après le séjour à la ressource, elle est parfois difficile à gérer. Ce répondant ne souhaite pas retourner aux Petites Avenues mais exprime bien l'avantage financier de s'y retrouver :

«... c'est pas pire, à 350\$ j'ai mon deux et demi, y compris mon chauffage, mon électricité, mon poêle, mon frigo... Ces choses-là ça se calcule en cash. On vit dans une société où c'est l'aspect financier (qui compte) (...) C'est sûr que ça me coûte plus cher d'être tout seul en appartement. C'est sûr que c'est plus cher et c'est sûr que je trouve ça plate. Des fois, j'aimerais ça être encore dans Les Petites Avenues. »

**Ainsi, si les Petites Avenues constituent un espace certain de stabilisation des conditions financières et d'apprentissage des habitudes et comportements liés à une gestion responsable de son budget, ceux-ci ne peuvent se développer et se maintenir qu'à travers le temps et l'expérience réelle de l'autonomie complète.**

## SIXIÈME CHAPITRE

### **Estime de soi, habiletés relationnelles et réseaux sociaux**

Nous avons choisi de présenter ces trois thèmes ensemble. Le texte est divisé en trois parties, organisées de manière chronologique, soit : 1) la situation avant l'arrivée aux Petites Avenues, qui présente les éléments pertinents à l'analyse de nos thèmes reliés à la période qui va de l'enfance à l'arrivée dans les ressources d'hébergement, dont les Petites Avenues; 2) la vie aux Petites Avenues, qui propose une analyse des thèmes en lien avec divers éléments spécifiques du séjour (cohabitation, suivi individuel, activités) et 3) un bilan des changements ayant affecté l'estime de soi, les habiletés relationnelles et les différents types de relations interpersonnelles qui composent le réseau social (amicales, familiales, amoureuses). Il y est aussi question de la situation après les Petites Avenues. Des données de diverses sources ont été utilisées, comme dans les autres parties : les données des entrevues réalisées auprès de 14 jeunes (résidents actuels et anciens) et les données des questionnaires complétés par 27 jeunes lors de la première passation durant l'été (résidents actuels et anciens) et par 14 jeunes lors de la seconde passation à la fin de l'automne (résidents actuels).

#### **6.1 Avant l'arrivée aux Petites Avenues**

Le profil des jeunes rencontrés en entrevue est comparable à celui de l'ensemble du groupe. Si **ils proviennent de milieux socio-économiques diversement dotés, leur enfance paraît toujours marquée d'événements perturbateurs qui affectent particulièrement leurs relations affectives.** Les deux-tiers, filles et garçons également répartis, ont connu la rupture conjugale de leurs parents ou ont vécu seuls avec leur mère.

Chez les **enfants de parents séparés ou divorcés**, l'événement a été mal vécu. Les jeunes se sont souvent retrouvés au milieu des disputes ou encore brusquement séparés

d'un frère ou en conflit avec l'un des parents. Des cas d'agression sexuelle du père ou du beau-père s'ajoutent parfois à ces perturbations, toutes accompagnées d'un déménagement dans une autre ville ou région. D'autres blessures ou ruptures affectives y sont ainsi associées.

**Les jeunes issus de familles monoparentales** ont aussi leur histoire : pauvreté et isolement social, mère dépressive ou prostituée, agression sexuelle d'un voisin ou d'un ex-conjoint de la mère. Certains en viennent rapidement à prendre des responsabilités auprès des frères et sœurs plus jeunes ou à se projeter dans un rôle de conjoint de la mère, en s'enfermant dans une relation exclusive, difficile à maintenir avec le temps.

Là où **les parents sont toujours ensemble**, les histoires révèlent la présence de problèmes personnels des jeunes qui en viennent à nourrir des conflits avec les parents et conduisent même à la rupture de la relation : consommation de drogue, problème de jeu compulsif, mise en ménage avec un conjoint violent, et non accepté par la famille, ou révélation de son homosexualité. D'autres auront à se définir par rapport à des parents membres des Témoins de Jéhovah : le choix de ne plus faire partie du groupe conduit d'ailleurs souvent à la perte d'un réseau social. Dans un cas, l'enfance s'est plutôt déroulée au sein de familles d'accueil.

Avant même l'arrivée aux Petites Avenues, **près de la moitié ont déjà suivi diverses formes de thérapie** : pour surmonter les problèmes reliés à une agression sexuelle ou une dépression, pour cesser la consommation de drogue, pour des troubles de comportement ou pour améliorer sa vie de couple.

**Les perturbations familiales et les problèmes personnels se terminent souvent par le départ forcé du jeune du foyer familial.** Lorsque c'est le cas, s'amorce alors une trajectoire de séjours dans diverses ressources d'hébergement dont Les Petites Avenues constitueront l'aboutissement (pour ceux qui y résident encore) ou la dernière étape avant une installation résidentielle autonome (pour les anciens résidents). Les cheminements résidentiels sont, dans l'ensemble, très mouvementés, et comportent même parfois un séjour en prison ou dans la rue – pour certains jeunes hommes. Mais ils révèlent aussi une succession de changements de milieu et, souvent, de pertes relationnelles.

Pour ceux qui viennent de l'extérieur, **le déménagement à Montréal devient parfois un prétexte de rupture avec un milieu à l'influence jugée néfaste.** Certaines filles ont aussi vécu des expériences résidentielles autonomes avec des colocataires, mais elles s'en souviennent comme de mauvaises expériences, avec « des gens peu honnêtes ». Lorsqu'en entrevue, est explorée la thématique de l'amitié, les jeunes réfèrent fréquemment à des expériences de déception et de s'être « fait avoir » par des personnes de leur entourage au cours de leur vie. Par ailleurs, plusieurs soulignent le fait que les déménagements les ont empêché de développer de véritables amitiés. Pour certains, les expériences douloureuses d'amitié déçues ou trahies les ont conduit à développer une telle méfiance envers les autres que l'amitié en vient à être un idéal trop difficile à atteindre – le portrait de leur réseau social si pauvre illustre bien la situation. Mais pour d'autres jeunes, les valeurs positives de l'amitié demeurent présentes.

Alors que l'analyse des réseaux sociaux des jeunes hommes au moment de l'enquête montre que **la plupart ont rarement des relations autres qu'avec certains membres de leur famille et des intervenants**, un seul d'entre eux réfère au fait que sa jeunesse a été marquée par une solitude difficile à supporter, associée entre autres avec le déménagement à Montréal, là où il ne connaît personne. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les jeunes qui arrivent aux Petites Avenues proviennent très souvent d'autres ressources d'hébergement où ils sont, en fait, constamment entourés d'autres personnes dans leur vie quotidienne. Si cela permet de maintenir un certain niveau de sociabilité, c'est cependant rarement une occasion propice à la création de liens durables.

**Les expériences amoureuses de ces jeunes avant leur arrivée aux Petites Avenues ne sont pas non plus tellement réussies, pour ceux qui en ont connu.** D'abord, seul un garçon sur les sept rencontrés en entrevue a vécu une vraie relation amoureuse, il a même vécu en ménage avant de se séparer. Les autres n'ont aucune expérience amoureuse avant d'arriver aux Petites Avenues. Chez les filles, c'est très différent : toutes ont vécu des relations amoureuses, certaines ont habité avec un conjoint, une s'est même mariée. Mais ce qui caractérise souvent leur expérience, c'est la présence d'un conjoint violent, manipulateur, possessif ou associé au milieu de la drogue. Comme certaines le diront, elles

ont l'habitude de choisir des « gars avec des problèmes » et de tout accepter pour profiter d'une affection dont elles s'avouent dépendantes. La relation avec un tel conjoint entraîne généralement une rupture des liens avec la famille ou avec les amis. Dans deux cas où le conjoint paraît présenter lui-même moins de problèmes, la relation n'est pas plus satisfaisante : problèmes de communication et de dépendance sont tout autant notés.

Le regard des jeunes sur leurs premières expériences amoureuses conduit déjà à révéler des différences importantes entre les filles et les garçons – que nous retrouverons assez fréquemment par la suite – non seulement sur la possibilité d'avoir vécu ou non une expérience amoureuse, mais encore plus parce que les premières ont tendance à se blâmer dans l'échec de cette expérience, à chercher à en comprendre les causes et à améliorer les aspects de leur personnalité qu'elles voient associées à ces problèmes. Alors que les garçons ne font que constater leur absence d'expérience amoureuse, sans que cela soit perçu comme un problème qui demande une attention particulière. On verra qu'ils demeurent attentistes, et plutôt passifs à cet égard; au mieux l'exercice d'introspection se résume au constat qu'ils sont peut-être un peu difficiles, idéalistes dans la recherche de l'âme sœur ou trop « machos » pour convenir aux exigences de femmes un peu trop « féministes ».

**L'exploration des premières expériences de travail de certains d'entre eux suggère que leurs problèmes relationnels ne se limitent pas à leur cercle intime.** Ces jeunes font eux-mêmes le constat de leur difficulté à supporter l'autorité ou à se retenir de dire trop franchement ce qu'ils pensent, d'autres notent plutôt un certain malaise d'être en groupe, de s'entendre avec les collègues ou de se faire accepter par eux. Par contre, certains jeunes racontent aussi des expériences très positives.

Comme il a été mentionné déjà, filles et garçons arrivent souvent aux Petites Avenues dans la foulée d'un séjour dans une autre ressource résidentielle. Le passage par une maison d'hébergement est fréquemment associé à un suivi thérapeutique. En entrevue, les jeunes femmes ont davantage que les hommes tendance à référer à des problèmes d'ordre relationnel quand on les questionne sur ce qui les a conduit à travers les diverses ressources d'hébergement. Les jeunes hommes feront référence à des problèmes



d'impulsivité, de difficulté à contrôler ses réactions, de sautes d'humeur et d'arrogance ou de comportements délinquants (consommation de drogue, alcool); des attitudes et des comportements qui ont bien évidemment une certaine influence sur les relations avec les autres.

Quelques filles diront en entrevue qu'elles ne voulaient pas devenir adulte, ce qui se traduit concrètement par une grande passivité devant la vie. Pour les amener à se prendre en main, les parents leur demandent alors de quitter leur résidence ou coupent les ressources financières. Mais la transition est brusque et les filles ne veulent pas se retrouver seules en logement. La lecture des entrevues des jeunes femmes laisse d'ailleurs transparaître une assez fréquente dépendance affective qui s'accompagne aussi d'un manque de confiance en soi. C'est du moins le constat que ces jeunes femmes font elles-mêmes de leur situation à l'entrée dans les ressources d'hébergement.

L'installation aux Petites Avenues est elle-même présentée, la plupart du temps, comme un choix économique, dans un contexte de faibles ressources financières personnelles. Mais plusieurs mentionnent aussi que s'ils avaient quand même le choix d'aller vivre en logement autonome, ils ne s'estimaient pas prêts à vivre seuls. Par ailleurs, ces jeunes n'avaient pas toujours de véritable réseau d'amis au sein duquel ils auraient pu choisir d'éventuels colocataires.

La formule de cohabitation des Petites Avenues constitue alors une étape intermédiaire perçue comme essentielle entre une expérience de cohabitation très intense, mais aussi très encadrée, comme celle vécue dans les ressources antérieures, et le choix autonome de vivre seul ou avec d'autres personnes choisies librement.
---

La plupart des jeunes femmes présentent leur arrivée aux Petites Avenues comme une occasion de continuer un cheminement personnel vers une reprise en main du contrôle de leur vie, une réduction de la dépendance à l'égard de l'opinion des autres et l'acquisition d'une autonomie affective. Pour celles dont la personnalité paraît plus affirmée, la perspective de vivre seule demeure tout de même suffisamment angoissante pour préférer la solution de la cohabitation, dans un cadre où elles peuvent aussi profiter du soutien des intervenants pour la progression de leur cheminement de vie.

### *6.1.1 Portrait de l'estime de soi et des habiletés relationnelles (selon les questionnaires, première vague)*

Lors des entrevues, les jeunes ont été invités à compléter des questionnaires sur leur estime de soi et leurs habiletés relationnelles. Ces mêmes questionnaires ont aussi été complétés par treize autres résidents actuels des Petites Avenues, pour un total de vingt-sept questionnaires complétés. On ne peut pas dire que les informations qui ont été recueillies donnent le portrait exact des jeunes à leur entrée aux Petites Avenues puisqu'ils y résidaient déjà depuis un certain temps<sup>45</sup>. Malgré ces différences non négligeables, les données recueillies permettent de compléter le portrait de ces jeunes et nous informent de leurs problèmes d'estime de soi et d'habiletés relationnelles. La description qui suit est donc issue de l'analyse de ces données qui concernent ainsi l'ensemble des vingt-sept jeunes rencontrés soit en entrevue, soit seulement pour compléter les questionnaires.

Une majorité des résidents présentent des **problèmes d'estime de soi**. Certains éléments se combinent pour former des profils particuliers. D'une part, le manque de respect (74%) et une attitude négative (63%) envers soi-même sont largement répandus parmi la clientèle des Petites Avenues. D'autre part, un **manque général de confiance en soi dans l'action** est aussi très fréquent. Les personnes se sentent peu de raisons d'être fières d'elles (33%), ne sont pas satisfaites d'elles-mêmes (15%), se sentent inutiles (52%) et ou pensent qu'elles sont une « bonne à rien » ou une ratée (33%). Les problèmes qui paraissent les plus importants (fréquence de la cote la plus négative) sont ceux du respect pour soi-même et de l'impression d'être un « bon à rien ». Les attentes de changement concernent toujours les deux pôles du respect et de la confiance en soi, mais les personnes interviewées expriment en fait peu d'attentes précises.

Par ailleurs, lorsqu'on s'attarde à leur perception de soi en relation avec les autres, on comprend que la vie en **colocation est un défi important pour un grand nombre** d'entre eux. Plusieurs expriment ainsi des sentiments de méfiance à l'égard des autres (48%), de préférence pour la solitude (44%) et de gêne et de malaise en présence des autres

---

<sup>45</sup> Par exemple, chez la dizaine de jeunes qui ont aussi été rencontrés pour l'entrevue, le délai écoulé depuis leur arrivée aux Petites Avenues variait entre 1 mois à 2 ans (pour un moyenne de 7 mois et demi). Six des

(37%), de manque de diplomatie dans l'expression de ses opinions (30%). Ce dernier problème est d'ailleurs celui qui est présenté le plus fréquemment comme très important. Les personnes interviewées expriment cependant encore moins d'attentes de changement dans ces domaines.

Une analyse plus approfondie nous informe cependant que des difficultés relationnelles sont vécues par une majorité de colocataires, en particulier la difficulté de recevoir une critique (78%) ou un refus de la part des autres (70%). Plusieurs affirment aussi avoir du mal à exprimer leurs sentiments (67%) ou à entrer en conversation avec quelqu'un qu'ils ne connaissent pas (63%). Ce dernier problème est d'ailleurs considéré le plus souvent comme très important. Les difficultés les plus grandes ne sont pas toujours celles qui sont les plus répandues : recevoir un compliment, passer une entrevue pour un emploi sont des problèmes plus souvent considérés comme très importants par ceux qui les ont exprimés, avant celui de recevoir un refus ou de refuser une demande de quelqu'un. Les changements attendus sont rares ici aussi : ils concernent le plus fréquemment les difficultés d'entrer en conversation avec un inconnu (30%) de recevoir une critique (15%) ou un compliment (15%).

L'expression de la difficulté de recevoir des compliments des autres nous rappelle les problèmes d'estime de soi de plusieurs colocataires. Par ailleurs, la combinaison d'un ensemble d'éléments suggère plutôt la présence de difficultés d'introspection et de tendance à blâmer les autres pour les problèmes qui surgissent. Par exemple, le tiers des personnes interviewées se présentent comme des leaders affirmés dans un groupe. Si les colocataires ne se voient pas souvent comme des gens qui imposent leurs idées aux autres, ils affirment tout de même être très tranchés dans leurs opinions, mal recevoir les critiques ou les refus des autres, se méfier des autres et préférer la solitude. De plus, une grande majorité affirment être parfois ou souvent déçus par les autres (89%) et avoir l'impression que les autres ne les comprennent pas (74%); un pourcentage plus faible d'entre eux diront qu'ils sentent parfois ou souvent qu'ils déçoivent les autres (63%). En fait 29% d'entre eux

---

jeunes qui ont complété ce questionnaire ont aussi participé à une relance. Ce sont les jeunes qui résidaient aux Petites Avenues depuis le moins longtemps (1 mois, 1.5 mois, 4 mois, 4.5 mois, 6 mois et 1 an).

sont plus souvent déçus des autres qu'ils ne croient décevoir; l'inverse ne concerne que 19% du total des colocataires.

Les difficultés relationnelles s'expriment plus spécifiquement dans le cadre de relations particulières. 54% du total des colocataires ont affirmé être moyennement ou très insatisfaits de leur relation avec leur famille (excluant les parents), 46 % de leur relation avec leurs parents, mais aussi 43 % de celle avec leurs colocataires. À l'inverse, les relations les plus satisfaisantes sont celles qui impliquent les responsables des Petites Avenues, puis avec leur « chum », pour celles qui vivent une telle relation. Les relations amicales suscitent une certaine insatisfaction (de faible à élevée) chez 64 % du total des colocataires.

Le taux relativement élevé (43%) d'insatisfaction moyenne et élevée dans les relations avec les colocataires confirme l'idée que l'expérience de colocation constitue un défi très important chez des personnes qui présente un ensemble de problèmes d'estime de soi et relationnels.

L'expérience pratique de la colocation suscite de nombreuses insatisfactions quand il est question du bruit et de l'ordre dans la maison, mais les colocataires ont bien davantage tendance à exprimer une insatisfaction à l'égard du comportement des autres qu'à reconnaître une insatisfaction que les autres exprimeraient à leur égard. Ils se présentent souvent comme ceux qui proposent des solutions quand il y a des problèmes à régler, des gens qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent et qui aiment bien donner des conseils aux autres.

Lorsqu'ils ont complété les questionnaires, les jeunes ont rarement identifié des problèmes particuliers à régler à court ou moyen terme. Cela peut vouloir dire qu'ils ont peu d'attentes à cet égard par rapport à leur séjour aux Petites Avenues, qu'il perçoivent davantage en termes matériels et de conseils pour l'insertion scolaire et professionnelle. Par ailleurs, les entrevues ont révélé que les jeunes femmes ont réellement des attentes dans ce domaine, même si elles les ont moins exprimées lorsqu'elles ont complété les questionnaires.

Ici, **certaines caractéristiques des Petites Avenues paraissent particulièrement favorables** à la poursuite de tels projets : **1) l'absence de limite à la durée du séjour, qui permet ainsi de prendre le temps qu'il faut pour entreprendre certaines démarches, comme la poursuite d'une thérapie; 2) un fort sentiment de sécurité, évoqué par à peu près tout le monde, associé tant au fait que le loyer n'est pas très cher, qu'on peut souvent « s'arranger » avec les responsables, dans les périodes de plus grande difficulté, et que les colocataires ne sont pas mutuellement responsables les uns des autres, comme c'est le cas lorsqu'ils signent un bail ensemble.** Ce sentiment de sécurité est aussi considéré comme un facteur qui permet de se préoccuper d'autre chose, que ce soit les diverses activités d'insertion sociale ou cet exercice de réflexion sur soi; **et 3) le soutien constant des responsables des Petites Avenues, moins considérés comme des intervenants sociaux que ceux côtoyés dans les ressources résidentielles précédentes, mais plutôt comme des « aidants », qui écoutent, conseillent et réconfortent, dans un contexte où les jeunes se sentent plus libres et déjà plus autonomes.**

## **6.2 L'expérience de vie aux Petites Avenues**

La vie aux Petites Avenues, c'est d'abord la cohabitation quotidienne avec trois jeunes dans le même logement. Mais c'est aussi un certain encadrement, fourni par les responsables, et diverses activités complémentaires, telles que les réunions périodiques, les soupers communautaires, les sorties, les formations. En quoi la vie aux Petites Avenues participe aux changements que peuvent connaître les jeunes en termes d'estime de soi, d'habiletés relationnelles et de relations sociales ?

### *6.2.1 La cohabitation*

La majorité des jeunes qui arrivent aux Petites Avenues ont déjà, à travers les séjours dans d'autres ressources d'hébergement, vécu avec des colocataires. Mais ils estiment tous que cette expérience est bien différente que celle qu'ils vivent ou ont vécu aux Petites Avenues. Pour la première fois, et même si ils profitent d'un certain encadrement, ils ont eux-mêmes à gérer la vie quotidienne dans leur logement. Les Petites Avenues, **c'est la première expérience de vie quotidienne autonome, de prise de responsabilité tant pratique que relationnelle.** Si certains ont déjà cette expérience de vie

autonome dans un logement « ordinaire » avec un conjoint ou des colocataires, le bilan n'en est généralement pas très positif. Pour tous, si la perspective de ne pas vivre seul a été perçue à l'origine comme une motivation très importante du choix de s'installer aux Petites Avenues, cela ne veut pas dire que la vie quotidienne avec les autres soit toujours de tout repos.

Il faut préciser d'emblée que chacun des résidents aux Petites Avenues ne vit pas une, mais plusieurs expériences de cohabitation. La composition des groupes de colocataires change au gré des entrées et des sorties. Certains demeurent plus longtemps, d'autres passent très vite. Certains se voient contraints de partir sous la recommandation des co-résidents, d'autres changent de Petite Avenue pour trouver un contexte plus propice.

Les responsables ont d'abord à réaliser un exercice délicat de composition des groupes. Celui-ci est généralement évalué positivement par les personnes rencontrées en entrevue. C'est un exercice qui pose, en effet, d'importants défis. La bonne réussite d'une expérience de cohabitation dépend de nombreux critères, comme le suggèrent les propos des jeunes.

Tous n'ont d'abord pas les mêmes attentes. Les jeunes font remarquer que, la plupart du temps, « chacun fait son affaire ». Certains le déplorent, d'autres s'en accommodent tout à fait : pour ces derniers, **la cohabitation est en quelque sorte un compromis acceptable pour avoir accès à un logement abordable et le soutien des intervenants des Petites Avenues**. En fait, il n'est pas facile de créer un esprit de groupe parmi des gens qui ne se connaissent pas à l'arrivée et se succèdent parfois rapidement dans les logements. Quelques jeunes sont cependant très contents d'avoir pu développer des amitiés personnelles avec l'un ou l'autre des colocataires. D'autres évoquent avec grand plaisir des périodes privilégiées où une certaine « chimie » a permis de créer une véritable vie commune. Mais bientôt, l'un ou l'autre partira.

Bien évidemment, plusieurs réfèrent à la question des « personnalités », parfois plus compatibles, parfois moins. Mais les propos des jeunes mettent aussi en évidence d'autres facteurs qui favorisent ou font obstacle à une meilleure vie de groupe dans chacun des logements. Le nombre de colocataires (4), est en lui-même, rarement évoqué. Bien sûr, plus

les locataires sont nombreux, plus la composition du groupe peut être soumise à des changements, et plus il y a un risque de rencontrer une personnalité incompatible avec la sienne. Mais, inversement, la diversité peut aussi favoriser le développement d'amitiés. En fait, il est aussi possible que, durant certaines périodes, les jeunes se retrouvent à trois ou moins dans les logements.

Certaines évoquent l'équilibre souhaité, mais non toujours réalisable, entre les gars et les filles. Cette mixité est, pour bon nombre de jeunes, la première expérience de ce type : dans les ressources antérieures d'hébergement, filles et garçons ne se retrouvaient pas dans les mêmes unités. Il y a donc un apprentissage à réaliser, mais il paraît se révéler plus facile qu'anticipé. Par ailleurs, même si certaines filles évoquent le fait qu'elles sont plus « maniaques » du ménage et de l'ordre que les gars et que les gars peuvent se plaindre de filles qui « jouent à la mère » avec eux, l'analyse des entrevues montrent que les attitudes et comportements « maniaques » et « délinquants » à propos des tâches domestiques paraissent quand même assez partagés chez les représentants des deux sexes. En bref, personne n'a plaidé pour un changement dans ce domaine.

**Une expérience de cohabitation réussie paraît grandement dépendre du partage d'affinités et d'un mode de vie.** Par exemple, ceux qui travaillent et doivent se lever tôt aiment bien se retrouver avec des gens qui travaillent et se lèvent tôt. Mais le témoignage d'une jeune femme fait tout de même réaliser que de partager un logement avec des gens déjà bien engagés dans un projet scolaire ou professionnel peut aussi servir de modèle et faire un peu de pression « positive » pour ceux qui sont beaucoup moins avancés dans un tel projet. Quant aux affinités, elles favorisent le développement d'amitiés et sont évoquées en référence au moment où on entre dans le logement ou encore quand on passe l'entrevue avec ses futurs colocataires. « Ça a cliqué » avec l'un ou l'autre, mais certains constatent que, plus tard, des bons amis ne font pas toujours des bons colocataires : ceux avec qui on partage un même goût pour la musique ou une activité de loisir n'ont pas nécessairement le même mode de fonctionnement dans la vie quotidienne et on peut mieux fonctionner dans un logement avec d'autres qui ne partagent pas les mêmes intérêts.

Le rythme de succession des colocataires dans les logements crée évidemment un contexte où chacun est susceptible à son tour de se retrouver ancien ou nouveau. Les nouveaux sont, durant un certain temps, en processus d'apprentissage de la vie commune et de ses règles, ce qui impatienté parfois les anciens. Un important écart d'âge paraît, par ailleurs, un facteur qui amplifie ce phénomène ou peut faire, en soi, obstacle à la qualité de la vie du groupe. C'est aussi parce qu'à cette période de leur vie, et dans le contexte particulier de leur séjour aux Petites Avenues, les jeunes sont à une étape accélérée de prise d'autonomie et de responsabilité. Le processus de changement dans lequel chacun est engagé fait en sorte que certains ont l'impression d'être tout à coup en décalage avec les plus jeunes ou les moins avancés dans ce processus. Autant ils ont parfois quitté leur milieu d'hébergement précédent pour cette raison précise, autant ce constat les mènera aussi finalement à quitter les Petites Avenues.

**Les problèmes de la cohabitation** quotidienne se cristallisent en particulier : **1) autour du rapport aux règlements et aux responsabilités pratiques respectives; 2) autour de la conciliation entre la vie dans le logement et à l'extérieur; 3) autour des difficultés relationnelles et de communication.** Dans le premier cas, l'analyse des entretiens révèle la présence de différents cas de figure : parfois on se plaint de ceux qui sont trop stricts sur les règlements, parfois de ceux qui ne les respectent pas assez. Mais on note aussi des situations où le groupe entier développe une certaine complicité à faire à peu près le minimum acceptable par les responsables, voire à donner un grand coup de balai, quand on sait que ceux-ci s'en viennent. Mais bien des jeunes ne trouvent pas difficile de se conformer à ces règles perçues comme moins exigeantes que celles associées à leur séjour dans les milieux d'hébergement précédents.

Parmi ces règles, il y a celles qui servent aussi à gérer la conciliation entre la vie dans le logement et les relations sociales que les jeunes maintiennent à l'extérieur. Il faut donc juger du bon équilibre entre le droit d'inviter des gens et celui du respect de la tranquillité et de l'intimité du groupe. Cela peut générer des conflits entre ceux qui « font beaucoup le party » et ceux qui recherchent plus de tranquillité; conflits qui recourent parfois justement la différence des modes de vie entre ceux qui ont déjà une vie scolaire et professionnelle bien organisée et ceux qui l'ont moins. Mais certaines filles vivent aussi la



difficulté de la conciliation entre une vie de couple, qui s'amorce souvent durant le séjour aux Petites Avenues, et leur vie dans la résidence. La relation de couple se vit le plus souvent à l'extérieur, chez le conjoint, par choix mais aussi parfois, par sentiment d'incompatibilité entre ces deux mondes. Les absences prolongées deviennent alors l'amorce d'un processus de départ des Petites Avenues et d'une mise en ménage.

Il semble par ailleurs que les problèmes d'incompatibilité de caractère et de communication sont plus difficiles à surmonter que les autres et conduisent plus souvent au départ d'un des colocataires. C'est ici qu'est mis à contribution le « bagage » de compétences relationnelles que chacun amène avec lui lorsqu'il arrive aux Petites Avenues et la cohabitation quotidienne constitue bien, pour plusieurs, une réelle mise à l'épreuve de leurs habiletés et de leurs limites dans ce domaine. Lorsque l'expérience est trop difficile, la chambre devient le refuge de celui qui préfère ne pas se confronter aux autres. Mais c'est une situation qui ne peut durer et plusieurs jeunes ont rappelé qu'ils se sont fait reprocher d'être trop renfermés et de trop vivre dans leur chambre. À l'opposé, les plus fortes personnalités se font aussi rappeler à l'ordre, mais il paraît plus difficile de leur faire entendre raison. Cela peut alors conduire au départ du colocataire qui arrive peu à s'adapter au groupe, à être plus conciliant ou plus respectueux des autres. L'exercice de cohabitation quotidienne constitue ainsi une véritable « expérience de vie ». « Dans le fond, on est en train d'apprendre à vivre en appartement »... avec le filet de sécurité fourni par la présence des responsables des Petites Avenues, jamais trop loin pour contrôler les dérapages et les débordements.

Si quelques jeunes femmes ont affirmé en entrevue que l'expérience pratique de la cohabitation permet de développer la patience et le respect pour l'autre, et même ainsi se préparer pour une future vie en couple, il n'y a eu qu'un seul jeune homme sur les sept rencontrés en entrevue pour mentionner, sans plus de détails, que cette vie en commun lui avait fait développer « quelque chose » de plus que s'il avait vécu seul.

En fait, plusieurs font d'abord la distinction entre l'apport des Petites Avenues à une meilleure estime de soi et un apport éventuel en termes d'habiletés relationnelles. Pour tous, **l'expérience vécue a surtout permis de renforcer leur confiance en soi, à travers**

**les diverses initiatives personnelles qu'ils sont amenés à prendre, sous les conseils des intervenants.** Pour un des jeunes hommes interviewés, il est clair que le séjour aux Petites Avenues poursuit cet objectif d'amélioration de la confiance en soi, mais que le rapport aux autres, « c'est pas leur domaine ».

Mais l'analyse des entrevues montre que ce constat n'est pas si évident. D'une part, plusieurs, et surtout les jeunes hommes, ont fait valoir que le séjour aux Petites Avenues, tant par la vie en commun dans le logement, que lors de différentes activités, les soupers communautaires en particulier, offre des **occasions de sociabilité intéressantes**, entre autres pour les nouveaux résidents qui ont un réseau social peu développé. D'autre part, les événements de la vie quotidienne qui se déroulent dans le logement constituent tout autant de « **mises en situations** » en temps réel où chacun se perçoit dans l'interaction avec d'autres. Les problèmes vécus, les questionnements soulevés viendront nourrir les discussions personnelles avec les responsables des Petites Avenues, un des éléments les plus appréciés du séjour.

#### *6.2.2 Les réunions périodiques*

Si l'amélioration des habiletés relationnelles est rarement considéré comme un objectif de l'expérience de cohabitation, la plupart des jeunes conviennent cependant que cette expérience constitue une occasion de gestion des conflits interpersonnels qui surgissent dans la vie quotidienne dans un logement, en particulier grâce aux réunions périodiques. Ces dernières sont, de façon majoritaire, très appréciées par les colocataires. **La médiation fournie par les intervenants empêche que les conflits dégénèrent ou que ceux qui ont la « mauvaise » habitude d'accumuler leurs frustrations personnelles puissent les faire connaître aux autres plus régulièrement que si ils étaient laissés à eux-mêmes.** Ils sont, en effet, relativement nombreux, à dire qu'ils ont cette habitude qui dénote des problèmes de communication interpersonnelle, de confiance en soi et de diplomatie. Par ailleurs, cela met encore plus en valeur le rôle de ressource intermédiaire des Petites Avenues, entre des ressources où la vie quotidienne est très encadrée et le rapport aux autres géré de manière plus autoritaire et une vie autonome où il n'y aura plus personne pour médiatiser les conflits interpersonnels.

### 6.2.3 *Le suivi individuel*

**Les responsables des Petites Avenues jouent donc un important rôle de composition de groupes et de médiation, ils discutent aussi seul à seul avec chacun des jeunes, un des éléments les plus appréciés du séjour et qui semble un facteur clé dans leur processus d'insertion sociale et d'amélioration de leur estime de soi.** L'analyse des données relatives à l'aide perçue et reçue recueillies auprès des vingt-sept jeunes rencontrés en entrevue et pour la passation des questionnaires montre que les responsables des Petites Avenues sont fréquemment nommés lorsqu'on a besoin d'aide pour prendre une décision (16/27, dont trois sur quatre chez les anciens résidents). Ils apparaissent d'ailleurs souvent à ce moment alors qu'aucune autre source d'aide de ce type ne semble disponible ou attendue. Les responsables des Petites Avenues reçoivent aussi les confidences de ces jeunes (9/27) et sont considérés comme une source d'encouragements par plusieurs (8/27).

En intégrant les responsables des Petites Avenues dans leur réseau d'aide et pour des types de soutien qui s'appuient nécessairement sur une certaine proximité de lien, les jeunes les considèrent-ils comme des amis ? Cette question a été posée dans les entrevues. Les jeunes situent en fait le plus souvent les responsables des Petites Avenues entre un rôle d'intervenant et celui d'un ami. C'est pourquoi plusieurs préfèrent le terme d'« aidant ». Les jeunes sont conscients du fait que les responsables font leur travail, mais on fera aussi remarquer qu'ils s'impliquent « plus que ce qui est demandé ». D'autres utilisent le terme de « professionnel », dans ce qu'il réfère à la notion de travail bien fait. Dans l'ensemble, tous font d'abord ressortir l'importance de la confiance, une confiance qui s'acquiert avec le temps, parce que justement, aux Petites Avenues, on a le temps pour cela. Il n'est alors pas étonnant de constater que ceux qui nomment les responsables des Petites Avenues à titre de confident sont généralement ceux qui sont en contact avec eux depuis plus longtemps; trois des quatre anciens les nomment d'ailleurs toujours ainsi. Comme le rappelle une jeune femme,

Je pense des fois qu'il[le responsable] me connaît plus que je me connais moi-même S'il y a quelque chose qui ne va pas, je sais que je peux toujours l'appeler et on va en parler et il va me remettre sur la bonne route. Pour moi, ce que ça fait, c'est de me mettre les yeux en face des trous et de dire: « Regardes là, tu as ces solutions-là ». Ce n'est pas de les appliquer à ma place. C'est de me les montrer et de me dire: « Regardes, tu as ça, ça, ça

comme choix ». C'est peut-être une histoire de confiance. [...] La relation avec lui était difficile au début et avec le temps, avec les mois, j'ai appris à lui faire confiance. J'ai appris à m'ouvrir je savais que je pouvais avoir confiance en quelqu'un. À date, je n'ai pas eu cette chance là énormément, dans ma vie.

Cette relation privilégiée suscite en fait une grande reconnaissance de la part des jeunes; certains ont même une crainte de trop « s'attacher », d'autres cultivent l'ambiguïté en disant que le responsable est un intervenant, mais aussi « un grand chum » ou un intervenant qui est devenu un ami. Certains rappellent aussi que les responsables offrent un modèle de fonctionnement dans la société, qui les a inspiré. Pour ceux qui avaient, depuis l'enfance, connu surtout des relations décevantes avec les autres, ce lien très satisfaisant peut aussi servir de modèle à ce que peut être une relation positive, même si elle ne comporte pas la réciprocité attendue des liens d'amitié.

**En bref, plusieurs éléments du séjour ont pu contribuer à l'amélioration de l'estime de soi, des habiletés relationnelles et des relations sociales des jeunes résidents, même si ceux-ci les ont rarement présentés comme un objectif direct de leur séjour ou même de la mission des Petites Avenues.** Mais lorsque, en entrevue, ils font le bilan des acquis, ces éléments ressortent tout de même, comme nous le verrons. Tout se passe comme si ils ne le savaient pas à l'avance. Une fois l'expérience bien engagée ou encore lorsqu'on en est sorti, on voit davantage les apports du séjour dans l'ensemble de ses dimensions et pas seulement en termes d'insertion scolaire et professionnelle. Dans certains cas, cependant, on ne peut que constater que la vie en commun, les discussions avec les responsables et les réunions périodiques ont eu bien peu d'effets dans le domaine des relations aux autres.

### **6.3 Le bilan**

Les jeunes ont été invités à discuter en entrevue de certains changements qu'ils ont eu l'occasion d'observer eux-mêmes en lien avec leur séjour aux Petites Avenues. Une deuxième rencontre a aussi été réalisée avec un certain nombre de ceux qui avaient participé aux entrevues (six sur les dix locataires actuels) ou seulement à la passation des

questionnaires<sup>46</sup>. Les jeunes ont alors complété un questionnaire-bilan spécifique portant sur les mêmes sujets qu'à la première rencontre (estime de soi, autonomie fonctionnelle, habiletés relationnelles et réseau social). Voici ce que révèlent d'abord les résultats de cette deuxième cueillette de données, réalisée auprès de quatorze jeunes. Nous compléterons cette information par celle qui a été recueillie en entrevue à propos des changements vécus et perçus dans ce domaine, en lien avec le séjour aux Petites Avenues.

### *6.3.1 L'estime de soi*

Six sous-thèmes ont été sélectionnés aux fins de bilan sur l'amélioration de l'estime de soi : reconnaître ses propres qualités, moins se dévaloriser, mieux se respecter soi-même, se sentir davantage fier de ses accomplissements, avoir une attitude généralement plus positive et se sentir moins blessé ou marqué par l'opinion des autres. Comme il a été dit précédemment, lors de la passation du questionnaire sur l'estime de soi durant la 1<sup>e</sup> rencontre, six jeunes sur les quatorze avaient mentionné avoir des attentes dans ce domaine en lien avec leur séjour aux Petites Avenues. Ils seront douze, sur les quatorze, à affirmer avoir eu de telles attentes sur au moins l'un des six points spécifiquement suggérés lorsqu'ils ont été rencontrés une seconde fois. Ce résultat laisse penser que les jeunes sont plus susceptibles de reconnaître de telles attentes une fois qu'ils ont observé des améliorations. D'ailleurs, dix sur les douze ont effectivement noté de telles améliorations; une **plus grande fierté à l'égard de ses propres accomplissements** et une **attitude généralement plus positive** étant le plus souvent notées par les jeunes (10), mais aussi un **meilleur respect de soi-même** (8). On peut aussi faire l'hypothèse que **le processus d'insertion scolaire et professionnel dans lequel ils s'engagent durant leur séjour aux Petites Avenues constitue une source directe de revalorisation de soi sur ces trois points précis.**

L'analyse comparée entre les deux passations des questionnaires révèle aussi que dans les quatre cas (sur les quatorze) où on avait observé des problèmes d'estime de soi en moyenne beaucoup plus importants que chez les autres, seulement deux d'entre eux notent

---

<sup>46</sup> Voir la section méthodologique au chapitre 1 pour la description de ces procédures.

une certaine amélioration sur l'un ou l'autre point. L'un de ceux qui ne note aucune amélioration n'avait d'ailleurs, lors de la 1<sup>e</sup> passation, aucune attente préalable.

L'analyse comparée démontre aussi une grande cohérence entre les types de problèmes identifiés lors de la première passation, les attentes mentionnées lors de la seconde et les améliorations observées par les jeunes eux-mêmes. Comme lors de la première passation, deux situations typiques se dégagent des analyses. Dans le premier groupe, se retrouvent les jeunes chez qui on avait observé des problèmes de manque de respect de soi et d'attitude négative. Dans le second, il y avait les jeunes qui se sentaient inutiles et peu fiers d'eux. Pour les premiers, ce sont surtout **les discussions avec les deux responsables des Petites Avenues qui ont permis de changer le regard sur soi**. Chez les seconds, **l'insertion scolaire et professionnelle leur a permis de développer leur autonomie, de trouver un sens à leur vie et de se sentir plus utiles, plus fiers de leurs accomplissements**.

Dans l'ensemble, les améliorations de l'estime de soi sont associées d'abord aux discussions avec les deux responsables (6/10). Mais les discussions avec les colocataires y ont aussi joué un rôle, noté par trois d'entre eux. Trois mentionnent aussi les avantages liés au contexte qui offre un cadre rassurant et permettant de se préoccuper d'autre chose que du loyer, par exemple. D'autres facteurs ont été mentionnés par l'un ou l'autre des jeunes : les rencontres de groupe – qui offrent un contexte propice à l'affirmation de soi pour celui prêt à en profiter –, une thérapie, le changement de son réseau social ou l'expérience de l'emploi. Lorsque les jeunes ont été invités à identifier **les plus importants apports du séjour des Petites Avenues dans leur vie, huit jeunes sur quatorze affirmeront que l'amélioration de l'estime de soi en fait partie**.

### *6.3.2 Les habiletés relationnelles et la vie en colocation*

Rappelons brièvement que lorsque les jeunes ont été invités en entrevue à décrire leur personnalité et leur comportement relationnel avant leur arrivée aux Petites Avenues, les jeunes hommes ont surtout parlé, entre autres, d'impulsivité, de difficulté à contrôler leurs réactions, de sautes d'humeur et d'arrogance. Les filles ont bien davantage parlé de leur dépendance affective, de leur besoin de reprendre le contrôle de leur vie, de moins

dépendre de l'opinion des autres, bref d'acquiescer une autonomie affective. Le profil relationnel réalisé à la suite de la première passation de questionnaires mettait aussi en évidence, entre autres, un fort sentiment de méfiance envers les autres (48%), un manque de diplomatie dans l'expression de ses opinions (30%), la difficulté de recevoir une critique ou un refus des autres (plus de 70%). Plusieurs se percevaient aussi comme des leaders dans un groupe, exprimaient une déception assez fréquente envers les autres et une assez fréquente insatisfaction dans ses relations interpersonnelles.

Lors de la 2<sup>e</sup> rencontre, une question explorait les attentes des jeunes à l'égard d'une amélioration générale de « leur façon d'être en relation avec les autres » et certains exemples, qui reprenaient les questions posées lors de la première rencontre, servaient à illustrer ce point. Seulement la moitié des jeunes ont indiqué qu'ils avaient de telles attentes en arrivant aux Petites Avenues. Par ailleurs, une autre question faisait référence à des points plus spécifiques : la communication, le respect des autres et la capacité de négocier. Ici, dix jeunes ont mentionné avoir des attentes sur l'un ou l'autre point (négociation : 8/10; communication : 7/10; respect des autres : 5/10). Trois jeunes ont aussi fait référence à d'autres points : améliorer son caractère, être plus à l'écoute ou « mieux se connaître pour être mieux avec les autres ». Neuf jeunes sur les dix qui ont mentionné des attentes plus spécifiques estiment qu'ils ont partiellement ou entièrement atteints leurs objectifs. En fait, pour la moitié d'entre eux, il s'agit toujours d'un « work in progress ».

L'analyse comparée entre les deux passations de questionnaires révèle ici une plus grande incohérence entre les problèmes diagnostiqués, les attentes mentionnées lors de la 2<sup>e</sup> passation et les améliorations réalisées. En général, on observe, comme précédemment, qu'il y a quand même plusieurs cas où les jeunes reconnaissent à posteriori la présence de certains problèmes, lorsqu'ils font le bilan d'une certaine amélioration. Il y a quelques cas seulement où les jeunes ont une perception assez juste de leurs problèmes – le diagnostic correspond aux attentes – ; ce sont ceux qui estiment, au moment de la seconde rencontre, qu'ils sont encore dans un processus d'amélioration. Dans quelques cas aussi, là où les jeunes n'ont identifié qu'un ou deux problèmes très spécifiques, ils ont aussi le sentiment d'avoir atteint leurs objectifs dans ce domaine.

Mais il y a surtout de nombreux cas où les jeunes reconnaissent avoir certains problèmes et expriment des attentes d'amélioration. En fait, ils sont surtout très nombreux à exprimer des attentes et à reconnaître des problèmes de communication avec les autres, mais bien que la question du respect des autres demeure peu reconnue, elle est souvent identifiée comme problème très important. Plus souvent d'ailleurs, les jeunes demandent bien davantage de se faire respecter par les autres.

Dans l'ensemble, ceux qui ont estimé avoir atteint entièrement ou partiellement leurs objectifs en cette matière attribuent cette amélioration surtout aux réunions mensuelles (5/9) et aux discussions avec les responsables des Petites Avenues (4/9). D'autres raisons sont ponctuellement mentionnées par une ou deux personnes : un cheminement personnel, le précédent séjour en hébergement, les relations personnelles en dehors des Petites Avenues, la présence de règles de cohabitation ou une thérapie.

Dans la section concernant l'autonomie fonctionnelle, il était aussi demandé aux jeunes, lors de la seconde rencontre, s'ils s'attendaient à ce que le séjour aux Petites Avenues contribue à améliorer leurs compétences dans les relations quotidiennes avec des colocataires. Seulement six jeunes sur les quatorze ont mentionné avoir eu de telles attentes. Par ailleurs, les six ont indiqué que ces attentes avaient été comblées.

Ici l'analyse comparée entre les deux passations de questionnaire est peu révélatrice. On retrouve en fait de tout : des jeunes qui avaient déclaré des attentes à la première, mais pas à la seconde passation, des jeunes chez qui un tel problème avait été identifié, mais qui n'en font pas un objectif et ne notent pas d'amélioration, des jeunes qui l'ont mentionné dans les deux cas et ont atteint leur objectif ou encore l'inverse.

Par ailleurs, ceux qui ont noté des améliorations les ont d'abord attribuées aux discussions avec les responsables (4/6), accessoirement aux rencontres de groupe (2), au contexte général, à une thérapie, un cheminement personnel ou au fait d'avoir connu une expérience précédente de vie en groupe.

En bref, selon les données recueillies par le biais des questionnaires, les jeunes sont beaucoup plus sensibles à leurs **problèmes d'estime de soi** qu'à ceux concernant leurs



habiletés relationnelles. Ils les **posent** aussi davantage **comme un objectif associé à leur séjour aux Petites Avenues et notent plus souvent des améliorations dans ce domaine.**

### *6.3.3 Changements dans les relations selon les entrevues*

Lorsqu'en entrevue, les jeunes ont été invités à discuter plus directement des changements qu'ils auraient observés dans leurs relations avec les autres, on se retrouve à nouveau devant deux portraits très contrastés entre les jeunes femmes et les jeunes hommes. Toutes les jeunes femmes, mais seulement deux jeunes hommes sur les sept, ont noté une amélioration dans ce domaine. **Les filles** observent par exemple qu'elles ont appris à moins « accumuler » leurs frustrations, à mieux accepter la critique, à s'affirmer tout en pesant mieux leurs paroles, à être plus conciliantes. Chez la majorité d'entre elles, l'enjeu est cependant celui d'apprendre à être un peu moins confiante envers n'importe qui, à avoir « l'amitié un peu moins facile », à être moins naïve, bref à réduire la dépendance affective que plusieurs estimaient avoir avant l'arrivée aux Petites Avenues. Elles considèrent toujours faire trop confiance aux autres, mais plusieurs pensent qu'elles sont maintenant dans la bonne voie. **Pour plusieurs, le meilleur indicateur semble celui d'être capable de vivre seule. Et le fait de demeurer aux Petites Avenues montre qu'elles n'en sont encore pas tout à fait capables.**

Il n'y a aussi que les filles qui mentionneront que les discussions avec l'un ou l'autre des intervenants ont porté directement sur leurs problèmes relationnels. Dans un cas, le fait même d'apprendre à faire confiance à l'intervenant et de réaliser que cette confiance n'était pas trahie avec le temps a permis à l'une des jeunes femmes « de comprendre qu'on pouvait faire confiance aux autres »; ce qui est un changement appréciable par rapport à ce qu'elle a vécu auparavant et présente un contraste étonnant avec ce que la plupart des jeunes hommes vont dire sur le même sujet.

**Chez les jeunes hommes**, on est donc placé devant un tout autre discours. Il n'y en a que deux qui diront que durant leur séjour, ils ont appris à « développer des habiletés de sociabilité », à être moins renfermés, plus à l'écoute des autres et, finalement, à être plus tolérants et moins méfiants. À l'inverse, on ne note aucun changement chez les cinq autres, ni perçu ni, surtout, attendu. Ils se présentent toujours comme des personnalités très

affirmées, « à prendre ou à laisser » et considèrent que le séjour aux Petites Avenues les a davantage confirmés dans ce qu'ils étaient qu'amenés à changer quelque chose. Ils discutent surtout des questions de diplomatie, qui paraît être une faiblesse plutôt qu'une qualité. Ils y opposent leur franchise et leur authenticité et considèrent que c'est aux autres de s'adapter. Certains avouent aussi bien aimer la confrontation, « quand ça brasse ». **Ils valorisent en tout premier lieu la méfiance et préfèrent nettement ne compter que sur eux-mêmes plutôt que sur les autres.**

#### *6.3.4 Les relations d'amitié*

Les réflexions sur l'amitié apportent un éclairage complémentaire dans ce domaine. En fait **deux conceptions de l'amitié s'opposent**. D'une part, **il y a celle qui valorise la confiance, la possibilité de compter sur les autres, l'importance de la confiance, du soutien et même de l'entraide et qui met en évidence la condition de la durée, la nécessité de prendre le temps de construire ses relations**. Cette conception est plus largement portée par les jeunes femmes. Deux jeunes femmes cependant mettent plutôt en évidence la difficulté du maintien des liens amicaux avec le temps, celle de se fier aux autres et de se faire respecter. Ces réflexions rejoignent en fait la seconde conception de l'amitié – celle plus fréquemment rencontrée chez les jeunes hommes –, tout au plus **définie par le partage d'affinités et d'activités, de services à l'occasion, mais où on ne peut jamais vraiment compter sur les autres**, ce qui justifie que la méfiance est nettement préférée à la confiance.

Il n'est pas étonnant que ces deux conceptions très opposées se traduisent directement dans des types de réseau social aussi très contrastés. En bref, ceux – mais surtout celles – qui mettent de l'avant l'importance de la durée et de la confiance ont des réseaux d'amis plus anciens et qui comptent plus de membres. Chez ceux qui valorisent plutôt la méfiance et le fait de ne compter que sur soi, les liens amicaux sont toujours beaucoup plus récents, rarement plus d'un an en fait, et si la durée est plus longue, elle se limite à une personne, connue depuis moins de 2 ou 3 ans.

Quand on ne se limite pas à l'analyse des réseaux des quatorze jeunes rencontrés en entrevue, mais qu'on y ajoute l'information recueillie par questionnaires auprès des treize

autres résidents des Petites Avenues, **quatre types de réseaux d'amitié**<sup>47</sup> peuvent être repérés. À peu près la moitié des jeunes (13/27) ont des réseaux où sont présents des **amis qu'on connaît depuis au moins 6 ans**; mais cela concerne en fait 64 % des jeunes femmes et 38 % des jeunes hommes. Il n'y a quand même que six jeunes sur le total qui ont des réseaux de ce type et qui comptent aussi plus d'une personne connue depuis longtemps. Les trois autres types qui décrivent finalement des réseaux pauvres ou inexistantes se répartissent à peu près également : **1)** il y a celui où **on compte une ou deux personnes connues depuis 2 ou 3 ans** (4 cas); **2)** il y a un type de réseau qu'on peut tout au plus qualifier de « sociabilité », **là où personne n'est présent depuis plus d'un an** (6 cas) et **3)** il y a les cas **d'absence d'amis dans le réseau** (4 cas).

L'analyse de l'aide perçue ou reçue montre que c'est d'abord pour faire des activités ou des sorties qu'une majorité de jeunes (19/27) peuvent compter sur la présence d'amis. Six d'entre eux nomment même de trois à cinq personnes différentes pour cette « fonction ». L'aide la plus fréquemment disponible de la part des amis demeure la confiance (14/27), puis les encouragements (13/27) et le prêt d'argent (11/27). On consulte cependant bien moins souvent ses amis pour prendre une décision (7/27), un rôle joué plus souvent par les parents ou les intervenants des Petites Avenues. Huit jeunes sur les vingt-sept peuvent compter sur des amis pour au moins 4 des 6 items que nous avons retenus pour l'inventaire de l'aide<sup>48</sup>, onze jeunes pour 2 à 3 items et six ne mentionnent jamais d'ami (sauf 1 = 1 item) relativement à ces différents types d'aide.

Les différentes situations où l'aide est considérée disponible par des amis concernent, sauf exception, toujours les quelques mêmes amis (3 au maximum). En bref, plusieurs de ces jeunes ont donc quelques « bons amis » sur qui ils peuvent compter dans différentes situations. Est-il utile de rappeler que ce sont ceux qui ont les réseaux plus anciens qui peuvent compter sur des amis pour une plus grande diversité de soutien? Quelques personnes ont occasionnellement référé à des collègues de travail pour sortir, recevoir des encouragements, se confier ou emprunter de l'argent. Ajoutons que si huit jeunes interviewés ont identifié des amis lorsqu'on leur a demandé si, dans leur réseau, il y

---

<sup>47</sup> Nous discutons de la présence des membres dans le réseau au fur et à mesure de l'analyse des différents types de relations (amicales, familiales, amoureuses).

avait des gens qui les dérangent, quatre de ces jeunes ont nommé des amis qui sont aussi considérés comme des sources de soutien.

Lors de la 2<sup>e</sup> passation de questionnaires, les jeunes (N=14) ont aussi été invités à évaluer les changements récents qui peuvent être survenus dans leur réseau social et à dire, si changement il y avait, si le séjour aux Petites Avenues y a joué un rôle. **Tous les jeunes ont observé des changements dans leur réseau.** En fait cela n'est pas étonnant car huit jeunes notent d'abord l'ajout des responsables des Petites Avenues et de leurs colocataires. Pour les cinq autres, de nouvelles personnes se sont aussi ajoutées mais dans d'autres circonstances. En fait, dans l'ensemble, le travail est une source d'ajouts de nouveaux membres pour 6 jeunes. Les autres sources mentionnées sont : une autre personne (2), l'école (1), l'Avenue (1), internet (1) et une sortie organisée par le Réseau (1). La moitié des jeunes interviewés ont aussi perdu des membres de leur réseau : parfois la famille (2), des amis (3), les anciens co-résidents (2) ou un voisin (1). L'analyse montre en fait qu'un certain nombre de ces pertes s'expliquent d'abord par le déménagement qui fait perdre des gens de vue, soit par simple absence de relance du lien ou par volonté de rompre la relation.

On a aussi demandé aux jeunes si la qualité de leurs relations avaient changé, ainsi que l'aide disponible dans le réseau. Huit jeunes sur les quatorze ont noté un changement de la qualité du lien. Pour six d'entre eux, il s'agit d'une amélioration et les deux autres soulignent la dégradation de leurs relations avec leurs colocataires. Seulement six jeunes ont noté un changement dans l'aide disponible, et ceux-ci profitent tous de plus d'aide qu'auparavant : celle-ci peut provenir de la famille, des colocataires ou des intervenants.

Au-delà du fait que l'installation aux Petites Avenues permet de connaître les responsables et des colocataires, est-ce que les Petites Avenues ont joué un rôle dans les changements affectant les réseaux sociaux des jeunes ? Cela n'est pas si évident : cinq diront que c'est le cas, mais sans donner plus de détails.

Ils sont cependant nombreux (9/14) à estimer que les Petites Avenues ont aidé à améliorer leur satisfaction à l'égard des relations avec les autres.
--

Rappelons que l'analyse préalable avait montré une assez grande insatisfaction en général.

Ici, **trois types d'explication** sont invoqués : **1) le fait de connaître de nouvelles personnes avec qui les relations sont plus satisfaisantes; 2) l'augmentation de l'estime de soi (confiance en soi) qui permet de mieux s'affirmer et donc de moins supporter les situations insatisfaisantes et 3) l'apprentissage d'habiletés relationnelles dans le cadre de la colocation et des réunions mensuelles (négociation, diplomatie).** Ils sont aussi très nombreux (10/13) à penser que les Petites Avenues sont un bon moyen pour se faire de nouveaux amis, par exemple pour les jeunes qui proviennent de l'extérieur de Montréal. Mais l'analyse des commentaires montre que plusieurs ne sont pas si affirmatifs : « on pense que oui », mais sans paraître en être certain ou on pose certaines conditions : « ça dépend des colocataires » ou encore on fait remarquer que c'est possible, mais que « ce n'est pas la priorité ».

En fait, l'analyse des liens d'amitié offre certainement une bonne illustration des compétences et des difficultés relationnelles des uns et des autres. Mais, bien que ces jeunes sont en fait dans la période de leur vie où ce type de relations joue habituellement un rôle central dans la construction de leur rapport au monde, les entrevues laissent penser que bien d'autres préoccupations occupent le devant de la scène. **Ces jeunes** – en fait ceci paraît clair tant dans les entrevues qu'à la lumière de l'analyse des données recueillies par questionnaires – **mettent d'abord la priorité sur eux-mêmes, en améliorant l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, en se définissant une identité dont ils seront fiers et qui nourrira leur confiance en soi.** Pour ceux qui ont le plus de difficultés relationnelles, l'amitié paraît ici un luxe qu'ils ne peuvent pas encore se payer. Mais la moitié des jeunes interviewés n'ont pas de mal à se créer un réseau d'amis et à maintenir certaines de ces relations dans le long terme. En fait, si il y a des types de relations où ils sont plus enclins à reconnaître la présence de problèmes et à chercher une certaine amélioration, c'est davantage avec leur famille et, pour les jeunes femmes, dans leurs relations amoureuses.

### *6.3.5 Les relations avec la famille*

L'analyse des relations familiales avant l'arrivée des jeunes dans les ressources d'hébergement ou aux Petites Avenues avait montré qu'elles étaient, pour la majorité des

jeunes rencontrés en entrevue, soit conflictuelles, soit rompues. Mais la situation a changé depuis, du moins pour la majorité des jeunes femmes. En entrevue, celles-ci commentent le processus de réconciliation, de rapprochement, en particulier avec la mère. C'est un rapprochement permis aussi par la redéfinition des rôles : plus amie, moins enfant, surtout moins dépendante. Certaines mentionneront à quel point les parents, ou la mère, sont maintenant fiers d'elle, ce qui rend parfois d'ailleurs une nouvelle aide disponible de leur part. **Le conflit s'est donc apaisé avec le développement de l'autonomie et l'insertion professionnelle ou scolaire.** Dans un cas, on est encore rendu à l'étape de prendre ses distances, mais c'est une situation un peu exceptionnelle où la famille a toujours occupé la première place.

Chez les jeunes hommes, le portrait est bien différent. Dans la moitié des cas, les relations sont toujours rompues ou extrêmement limitées par crainte que les conflits ne resurgissent. Dans un de ces cas, le jeune homme souligne toutefois que ses parents sont fiers de ses accomplissements. Dans deux cas, un lien est maintenu avec la mère (et dans un cas aussi avec la sœur); il s'agit de situations issues de monoparentalité où le lien mère-fils était particulièrement fort. Dans le dernier cas, le jeune homme qui a vécu son enfance dans des familles d'accueil garde de bons rapports avec celle où il a vécu le plus longtemps. Il aimerait voir ses parents d'accueil plus souvent.

**On retrouve donc davantage chez les jeunes hommes de conflits non résolus avec les parents.** Certains rationalisent le maintien de la distance en disant, par exemple, que leur père ne voyait pas plus sa propre famille ou encore qu'il faudrait que les membres de la famille, qu'on reconnaît avoir fait souffrir, auraient eux-mêmes besoin d'une thérapie pour comprendre ce qui s'est passé.

Quand on ajoute l'information recueillie par questionnaires auprès des treize autres résidents des Petites Avenues, on note toujours certaines différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes dans leurs relations avec leur famille. Dans l'ensemble, d'abord, seules quatre jeunes femmes mentionnent dans leur réseau de fréquentation et de proximité à la fois leur mère, leur père et un autre membre de la famille (une sœur, un frère, une grand-mère). Six jeunes ne nomment que leur mère et leur père (5H, 1F), alors que

trois jeunes hommes réfèrent à leur père ou leur mère et à un autre membre de la famille (un oncle, un cousin ou une sœur). Cinq jeunes ne mentionnent que leur mère (2H, 3F) et neuf jeunes (7H, 2F) n'ont inclus aucun membre de leur famille dans leur réseau de fréquentation et de proximité. **En bref, il y a très peu de jeunes qui paraissent être en contact avec d'autres personnes que leur mère ou leur père dans leur réseau familial et un grand nombre de jeunes hommes n'ont aucun contact avec leur famille d'origine.**

L'analyse de l'aide perçue ou reçue montre d'abord que la famille est mentionnée comme source d'aide dans, au plus, la moitié des six occasions d'aide qui ont été suggérées dans le questionnaire. Le prêt d'argent demeure le plus populaire (12/27), suivi des conseils demandés lorsqu'on a besoin de prendre une décision (11/27). Le transport d'urgence (9/27), la confiance (7/27) et les encouragements (7/27) semblent des types d'aide encore moins disponibles ou attendus.

Dans tous les cas, la mère est toujours la personne la plus souvent nommée, mais le père l'est presque aussi souvent pour un transport d'urgence et un encouragement – mais c'est un type d'aide qui demeure marginal. Sauf exception, les filles comptent sur leur famille, et surtout sur leur mère, dans une plus grande diversité de situations. Mais pour cinq des neuf jeunes hommes parmi ceux n'ayant répondu qu'aux questionnaires, le père est mentionné pour au moins deux types d'aide (jusqu'à quatre). Il y a donc parmi les résidents des Petites Avenues, des situations de relation privilégiée avec le père que nous n'avons pas eu l'occasion d'analyser dans le cadre des entrevues et qui auraient pu nous amener à nuancer ce portrait des relations familiales.

**Dans l'ensemble, on constate que, quand les relations ne sont pas rompues, l'amélioration des relations familiales est toujours un processus en marche.** Lors de la 2<sup>e</sup> passation des questionnaires, peu de jeunes ont inclus des commentaires qui portent spécifiquement sur ce point. Deux jeunes mentionnent toutefois que leur relation avec leurs parents s'est améliorée depuis que ceux-ci constatent que la situation de leur enfant a progressé. L'histoire des relations familiales de la plupart des jeunes femmes rencontrées en entrevue, et de quelques jeunes hommes, n'est finalement peut-être pas si éloignée de

celle de bon nombre de jeunes adultes qui, tous, doivent traverser une période de redéfinition de leurs rapports avec leurs parents dans un contexte où ces derniers nourrissent toujours des attentes en termes d'insertion sociale de leurs enfants.

### *6.3.6 Les relations amoureuses et la sexualité*

Avant leur arrivée aux Petites Avenues, comme il a été dit précédemment, les expériences amoureuses des jeunes rencontrés en entrevue offraient un contraste important entre les filles et les garçons. Toutes les filles avaient déjà eu une relation amoureuse, certaines avaient vécu avec un conjoint, une situation très rare chez les jeunes hommes. Mais l'expérience des filles était généralement problématique, parce qu'elles vivaient une grande dépendance affective, des problèmes de communication ou qu'elles avaient tendance à choisir un « conjoint à problème ».

La **situation** a-t-elle changé depuis ? **Pour plusieurs jeunes femmes, elle s'est beaucoup améliorée.** À l'exception d'une seule qui est célibataire, elles sont à nouveau toutes engagées dans une relation amoureuse. Ces relations durent depuis peu, quelques mois à peine, sauf dans le cas d'une ancienne résidente, qui vit en couple et a le même conjoint depuis 6 ans. Une seule de ces jeunes femmes affirme que sa situation n'a pas évolué et qu'elle vit toujours la dépendance et la peur de l'échec. Même celle qui est célibataire considère que son rapport à l'amour a changé et qu'elle est maintenant capable d'initier une rupture, ce qu'elle a eu l'occasion de faire d'ailleurs, et d'y « survivre ». Celles qui parlent de leur relation actuelle disent qu'elles apprécient les affinités, le respect mutuel et le partage des valeurs avec leur « chum », que la communication est facile, qu'elles n'ont plus tendance, comme avant, à accumuler leurs frustrations. Il s'agit donc d'un changement majeur par rapport à leurs relations précédentes et l'un des indices subtils de celui-ci est le rituel mentionné par quelques-unes de la « présentation du chum à la famille », la sienne ou celui du conjoint.

**Chez les jeunes hommes, la situation n'a pas évolué.** Certains disent que ce n'est toujours pas un projet à court ou moyen terme, d'autres expriment surtout beaucoup d'attentes envers l'autre. Deux ont une relation amoureuse depuis deux mois, l'un se dit



très indépendant et peu engagé, l'autre, plus près des expériences « féminines », rappelle l'importance de prendre son temps et de ne pas avoir d'attentes mutuelles.

Il est intéressant aussi de comparer le rôle des conjoints dans l'aide perçue et reçue, même si cette information demeure très parcellaire en raison du faible nombre de cas, surtout chez les jeunes hommes. Ceux-ci parlent d'abord du conjoint en lien avec les sorties, les activités, un peu pour l'encouragement. Chez les filles, les relations plus satisfaisantes sont aussi celles où la confiance et les encouragements jouent un rôle important. En bref, les jeunes femmes se sont progressivement engagées dans des relations amoureuses qui, bien qu'elles soient récentes, sont beaucoup plus saines et plus satisfaisantes qu'auparavant. Elles semblent en fait avoir profité de certains apprentissages sur l'estime de soi et les habiletés relationnelles qu'elles peuvent mettre en pratique dans leurs nouvelles relations amoureuses, ce qui est beaucoup moins vrai pour les jeunes hommes.

Lors de la 1ère passation des questionnaires, une section portait sur le thème de la sexualité. Selon les résultats obtenus, une majorité des vingt-sept jeunes interrogés font une utilisation efficace des moyens contraceptifs, mais le tiers ne les utilise pas toujours. Les jeunes filles rencontrées en entrevue et qui sont en couple en font, semble-t-il, une utilisation exemplaire, à l'exception d'une d'entre elles qui voudrait tomber enceinte, même si sa relation amoureuse actuelle ne dure que depuis un peu plus de trois mois. C'est surtout le condom qui est utilisé. Il est aussi plutôt rare que le ou la jeune préfère que ce soit le partenaire qui soit responsable de la contraception. En bref, il semble que les discours publics sur l'importance de la contraception ont porté, à moins que sur un sujet aussi délicat, les jeunes préfèrent donner la réponse qu'ils perçoivent comme attendue.

#### **6.4 Les projets et la vie après les Petites Avenues**

**Les jeunes femmes** rencontrées en entrevue et qui résident toujours aux Petites Avenues **sont plus enclines déjà à songer à en partir, entre autres parce que la plupart ont un conjoint et qu'elles vivent souvent l'expérience d'une double résidence.** Celle qui était toujours célibataire au moment de l'enquête avait, quant à elle, un projet très précis d'emménagement avec sa sœur à l'extérieur de Montréal. **Chez les jeunes hommes, les**

**projets sont moins précis et plus lointains et non motivés par celui du partage de sa vie avec une autre personne.** Ils disent plus souvent penser vivre seuls et l'idéal du couple et de la famille ne paraît envisageable que sur un très long terme, quand ça l'est.

Invités à réfléchir à la possibilité de vivre à nouveau en cohabitation, les jeunes se montrent assez ouverts. Certaines filles diront qu'elles y penseraient si ça ne marchait pas avec leur copain. Mais tous insistent alors sur une condition : celle de vivre avec des gens qu'ils connaissent.

Ces différentes options se retrouvent concrétisées **chez les anciens résidents. Les filles vivent soit en couple ou à moitié sur deux logements avec un conjoint, les gars vivent seuls.** L'un d'eux dit qu'il en avait besoin après toutes ces années en cohabitation, bien qu'il s'ennuie parfois de l'atmosphère de groupe.

Si l'expérience de la vie aux Petites Avenues marque ces jeunes de différentes façons,

la relation particulière avec les responsables demeure l'un des points forts qui paraît encore plus évident quand les jeunes songent à la question du départ.
---

Ils ont, en effet, tous souligné l'importance de maintenir le contact avec eux après leur départ des Petites Avenues. Ils savent qu'ils pourront continuer de compter sur eux, ce qui a un effet très rassurant. **Cette caractéristique particulière des Petites Avenues qui favorise une continuité du lien dans des moments de transition montre bien que les responsables sont, à quelque part, plus que des intervenants, et qu'ils partagent avec eux quelque chose qui se rapproche précisément de l'amitié, qui se vit dans la durée.** Ils ont d'ailleurs tout à fait raison de penser qu'ils pourront compter sur la présence des responsables après leur départ si ils le désirent, car les anciens résidents rencontrés en entrevue ont effectivement maintenu ce lien et comptent toujours sur les conseils des responsables au besoin, entre autres pour se confier et prendre des décisions.

## 6.5 Conclusion

Que peut-on conclure sur les questions d'estime de soi, d'habiletés relationnelles et de relations sociales? D'abord qu'en ces domaines, les objectifs des Petites Avenues sont

diversement atteints. Ils le sont certainement le plus en ce qui concerne **l'estime de soi**. Les jeunes arrivent aux Petites Avenues avec un manque de confiance en soi, un fort sentiment d'inutilité. **L'aide à l'insertion**, que ce soit par l'offre de référence mais aussi par l'écoute, **l'aide à la prise de décision** et le **réconfort fournis par les responsables** des Petites Avenues **composent un ensemble d'éléments très favorables à la mise en pratique de ce que plusieurs ont pu déjà se faire conseiller auparavant ou à l'engagement plus assuré dans une insertion scolaire et professionnelle qui les revalorisera et leur permettra de développer une meilleure estime de soi**. Un autre facteur joue ici un rôle extrêmement important : l'absence de limite de la durée de résidence qui permet à chacun de prendre le temps de prendre les bonnes décisions.

**En matière d'habiletés relationnelles, les résultats sont moins probants.** Mais il faut dire que cela dépend d'abord des choix des jeunes eux-mêmes. Pour certains, ça ne fait pas partie des objectifs à atteindre, alors que ça l'est pour d'autres, en particulier pour les filles. Tous pourront évidemment les mettre à l'épreuve dans la vie quotidienne de la cohabitation. À chacun de choisir ou non d'utiliser ces expériences pour y réfléchir et développer leurs habiletés en consultant les responsables ou en utilisant le contexte des réunions mensuelles. Par ailleurs, certains profiteraient peut-être de la possibilité de viser plus directement un objectif d'amélioration de leurs habiletés relationnelles par le biais d'une offre d'apprentissage (de formation), que les colocataires pourraient utiliser en cours d'expérience de cohabitation. Alors que les histoires de vie de ces jeunes montrent qu'ils ont effectivement des problèmes de relations interpersonnelles, l'absence de suivi particulier, entre autres pour ceux qui ont le plus de problèmes, font en sorte qu'ils partent des Petites Avenues sans avoir acquis suffisamment de nouvelles compétences en ce domaine pour, par exemple, se passer de la médiation.

Est-ce que le séjour aux Petites Avenues favorisent une **amélioration de la qualité de leurs relations sociales en général**? Cela est bien sûr relié au point précédent, mais se mesure aussi aux changements qui affectent leur réseau de relations. Les Petites Avenues fournissent d'abord un milieu de sociabilité que les jeunes peuvent investir ou non, à leur choix. Ceux qui arrivent de l'extérieur de Montréal l'apprécie, mais la **plupart valorisent bien davantage les liens personnels avec les responsables** que ceux avec d'autres jeunes

rencontrés aux Petites Avenues. Leurs réseaux d'amis ne sont pas particulièrement fournis, mais ces jeunes ne semblent pas considérer que les Petites Avenues peuvent jouer un rôle en ce domaine.

**Les améliorations les plus remarquables concernent plutôt les relations avec la famille et les relations amoureuses, du moins chez les filles.** Nul doute que les discussions avec les responsables y sont pour quelque chose, mais c'est une occasion qu'ils peuvent choisir ou non de saisir et dont les jeunes hommes ne semblent pas beaucoup profiter.

L'analyse des données nous a amené à identifier **quatre grands profils relationnels** chez les jeunes interviewés. 1) **Les premiers n'ont pas de problèmes relationnels particuliers. Leur réseau est diversifié, ils ont certaines relations qui durent depuis longtemps. Ils ont toujours maintenus de bonnes relations avec leur famille et développent avec les autres des rapports basés sur la confiance, le partage et la reconnaissance.** 2) **Le deuxième profil est un modèle évolutif « ado-adulte », marqué par des apprentissages importants : réconciliation avec les parents, changements significatifs dans les relations amoureuses, apprentissage d'habiletés dans la vie commune basée, entre autres, sur une prise de conscience, en cours de route, de problèmes relationnels qu'ils ont plus ou moins entièrement résolus avec l'aide des responsables. Ces jeunes ont quelques bons amis sur qui ils savent compter et leur vie amicale se développe en dehors des Petites Avenues.**

3) **Le troisième profil réfère à ceux qui sont encore peu engagés dans un processus de changement, qui reconnaissent certains problèmes, mais pas toujours les bons et qui vivent difficilement la cohabitation. Ils sont encore dans un exercice de recherche d'équilibre entre la confiance et la méfiance et profitent surtout d'un réseau de sociabilité caractérisé par des relations récentes. Ce sont ceux qui valorisent surtout un soutien personnel à l'amélioration de l'estime de soi, ce qui rejoint aussi les perceptions des jeunes du 4<sup>e</sup> profil qui ne considèrent pas que les Petites Avenues ont un rôle à jouer en matière relationnelle et qui ne reconnaissent pas avoir des problèmes en cette matière. Pour ces derniers, la colocation est un mal nécessaire à**

**supporter pour avoir accès à un logement bon marché et une aide à l'insertion. L'amitié même n'est pas un objectif dans leur vie marqué durablement par la méfiance et la solitude.**

Différents profils pour différentes trajectoires personnelles :

pour certains jeunes, le séjour aux Petites Avenues permet d'avancer en même temps sur différents plans, pour d'autres, il s'agit d'abord de se concentrer en priorité sur certains éléments qui favoriseront la stabilisation de leur situation.
---

C'est ce qu'ils nous rappellent au moment de faire le bilan de l'apport des Petites Avenues en entrevue et c'est aussi ce que perçoivent les partenaires que nous avons rencontrés, comme nous le verrons dans le dernier chapitre.

## SEPTIÈME CHAPITRE

### **Bilan, évaluation et recommandations**

Un certain nombre d'outils permettent d'effectuer un bilan et une évaluation de l'intervention du Réseau des Petites Avenues. Du point de vue des résidants ayant participé à la recherche, le second questionnaire incluait une question portant sur l'apport le plus important des Petites Avenues dans leur vie. À cela s'ajoute les données de l'entretien semi-dirigé où les participants étaient invités à se prononcer sur les principaux avantages et désavantages de la ressource et la place qu'elle occupait dans leur parcours de vie. Nous avons aussi interrogé trois partenaires des Petites Avenues pour obtenir leur opinion sur la pertinence de la ressource, l'organisation de l'intervention, la qualité du travail des responsables et les perspectives d'avenir de l'organisme. Enfin, l'ensemble des informations contenues dans le rapport permet aussi de dégager des éléments de synthèse et des recommandations pour le développement du Réseau des Petites Avenues.

#### **7.1 Les résidants ayant participé à la recherche**

Invités à identifier les apports les plus importants des Petites Avenues dans leur vie, presque tous les répondants au deuxième questionnaire (11 sur 14) mentionnent des **éléments liés à leur situation financière et au logement**. Ces jeunes affirment que le **coût peu élevé du loyer**, la **stabilité financière** ainsi que l'apprentissage de la **gestion de leur argent** constituent les apports les plus importants de leur séjour aux Petites Avenues. Environ la moitié des répondants (6), surtout des filles, mentionnent des bénéfices liés à l'**estime de soi** ou aux **relations avec les autres**. L'**apprentissage du dialogue et du respect des autres**, le **développement de la confiance en soi**, le **bris de l'isolement**, la **création de liens d'amitié** s'inscrivent dans cette forme d'apport. Enfin, pour d'autres (4), le **retour et la poursuite des études** ou la **réorientation des études** constituent un apport

apprécié. Un seul répondant mentionne un autre bénéfice central à son existence, celui d'avoir appris à mieux parler le français.

Il faut souligner que certains jeunes interviewés estiment que d'autres ressources ont joué un rôle plus important dans leur vie que les Petites Avenues. Il s'agit de jeunes dont les séjours thérapeutiques ont été déterminants pour mettre un terme à leurs comportements de dépendance. Cela n'empêche pas leur appréciation des Petites Avenues d'être aussi favorable. L'analyse des entrevues permet de préciser et nuancer à trois égards les constats ainsi dégagés : 1) la « formule logement » de la ressource; 2) l'apprentissage de l'autonomie; et 3) le rôle des responsables.

## 7.2 La « formule logement »

Il est évident que

la formule proposée par les Petites Avenues constitue un moyen de **stabiliser dans l'espace et le temps des trajectoires qui ont été fort mouvementées**. La « formule logement » des Petites Avenues renvoie donc à tous les apports qui découlent du coût peu élevé du loyer, de l'absence de limite de séjour et de la colocation avec d'autres résidents des Petites Avenues.

La stabilisation des trajectoires touche des **dimensions centrales** de l'existence des jeunes – **l'espace habité, le temps à prévoir et la situation financière** – et donne une sécurité aux résidents. Elle leur **permet de réfléchir à l'orientation de leur vie, de préparer des projets et, dans la plupart des cas, d'amorcer leur réalisation**. Ces projets touchent les études, le travail, les relations, la confiance en soi, etc. Une des résidentes souligne l'importance de cette stabilité en faisant référence aux problèmes financiers qui menaçaient continuellement sa stabilité en logement. Cela l'empêchait de s'occuper des autres dimensions de sa vie, notamment ses relations et l'école:

C'est la première fois de ma vie que je vis dans un appartement où je suis dans une situation où l'argent n'est pas la première chose à laquelle je pense à tous les jours. Avant, c'était toujours l'argent. Comment je peux payer ça, comment je peux payer ci, comment je fais pour arriver à la fin du mois. Alors, pour penser à l'école, à mes relations, aux amis... tout ça, c'était toujours au bas de la liste. Depuis que je suis ici, je sais que si j'ai un problème avec l'argent je ne serai pas dans la rue

**La colocation constitue** un aspect important de la formule du Réseau des Petites Avenues. Elle est considérée par plusieurs résidants comme **un moyen de rompre l'isolement ou, à l'occasion, de développer des relations d'amitiés**. Elle est aussi **source de tensions**, qui sont parfois difficiles à vivre, mais qui sont **aussi créatrices parfois**. Ainsi, certains jeunes mentionnent que les projets ou les revenus de leurs colocataires les ont incités à entreprendre des démarches de retour à l'école ou d'insertion en emploi. Pour d'autres, la colocation leur permet d'apprendre à vivre avec d'autres, de comprendre d'autres réalités, voire d'« apprivoiser » les autres – pour emprunter une expression utilisée au cours d'une entrevue. Il faut donc interpréter ces conflits comme un effet de l'apprentissage de la vie en commun et, dans ce contexte, du respect des autres. Ils se soldent parfois par l'obligation d'un résidant de déménager vers une autre Petite Avenue et, dans des cas plus sérieux, de quitter la ressource. Mais, d'après ce que nous avons pu constater, ces derniers cas paraissent peu nombreux et les intervenants leur accordent suffisamment de temps et de soutien pour que le départ soit bien planifié.

### **7.3 L'apprentissage de l'autonomie**

En plus des moyens par lesquels la formule elle-même permet de stabiliser les trajectoires et d'effectuer des apprentissages relationnels, les interviewés insistent sur l'apprentissage concret de l'autonomie. Ainsi, pour plusieurs, le séjour aux Petites Avenues **a permis d'acquérir plus d'autonomie personnelle (réflexion et prise de décision, vaincre sa peur de vivre seul) et fonctionnelle (gestion des finances, capacité d'entreprendre des démarches de recherche d'emploi et de logement)**. Plusieurs résidants affirment qu'ils ont déjà plus de confiance en eux-mêmes et qu'ils se sentent prêt à affronter l'avenir d'une manière plus autonome. Une répondante se dit maintenant « prête à prendre des risques » parce qu'elle est confiante de pouvoir se débrouiller financièrement, qu'elle soit à l'école, en emploi ou les deux.

### **7.4 Le rôle des responsables**

Enfin, il faut rappeler qu'aucun de ces apports ne semble pouvoir se concrétiser sans le travail des responsables. **Leur rôle paraît effectivement indispensable en regard des apports qui concernent la stabilisation des trajectoires, la colocation et**



**L'autonomie.** Les résidants interviewés qualifient cette contribution de différentes manières.

La formule logement des Petites Avenues en est une où les règlements ne sont pas aussi contraignants que dans les maisons d'hébergement et encore moins que dans le réseau des services résidentiels associés à la protection de la jeunesse. Le cadre légal entourant le séjour aux Petites Avenues se limite à la relation entre locataires et propriétaires. Le Réseau des Petites Avenues, en tant que locataire des logements, joue donc un rôle d'intermédiaire entre les propriétaires des logements et les jeunes. Ils s'assurent que les lieux sont maintenus en bon état et que le loyer est versé au propriétaire (nous reviendrons à ce rôle plus loin). De plus, les intervenants jouent un rôle de suivi auprès de jeunes, mais sans que cette intervention ne s'inscrive dans un cadre légal. **L'intervention est donc beaucoup plus élective, les jeunes pouvant choisir leurs projets et le soutien qu'ils requièrent à cet égard.**

Cette « légèreté » de la structure d'intervention paraît un gage du passage à l'autonomie de jeunes ayant souvent transité par des institutions et des maisons d'hébergement au cours de leur adolescence et pendant les premières années de l'âge adulte. **Le séjour aux Petites Avenues constitue en ce sens un processus de réduction progressive des structures d'aide.** Presque tous apprécient la présence des responsables dès leur arrivée aux Petites Avenues, puisqu'ils ne se sentaient pas prêts pour la vie autonome sans suivi. Toutefois, certains ont hâte de se débarrasser de ces structures d'aide, du « suivi » dont ils ont toujours été l'objet. Ce répondant, qui semblait prêt au moment de l'entretien à quitter les Petites Avenues, affirme : « Moi je suis tanné de me faire suivre.... Tu sais, dans le fond, j'apprécie quand même cette place (...) Interviewer: Tu es suivi depuis toujours? Répondant: Je suis « dedans », tu sais. ».

Plus concrètement, **le bilan que font les interviewés de l'aide et du soutien reçus des responsables** des Petites Avenue concerne plusieurs dimensions de leur existence : **les méthodes et les conseils en matière de recherche de logement et d'emploi, le soutien moral, la gestion des finances personnelles, l'encouragement et la flexibilité dans les situations de difficulté financière, la qualité de vie dans le logement, dont la gestion**

**des conflits interpersonnels.** Ces soutiens sont souvent techniques, mais ils constituent aussi un véhicule de mise en relation et de soutien affectif qu'apprécient les répondants. Même l'interviewé qui souhaite ne plus être « suivi » souligne cette manière d'être des intervenants : « Ils ont un don pour venir te chercher, juste par, je ne sais pas... par l'émotion, leur manière de te regarder sur le moment. Il y a une espèce d'euphorie quand ils te voient. C'est ça qui est l'fun. Tu leur parles de tes affaires et dans le fond, c'est comme si tu parlais avec quelqu'un d'assez proche. » Dans les faits, plusieurs parlent des intervenants comme des personnes proches, ce dont il a été question dans le chapitre précédent. Cette relation, sans être une véritable amitié, est très valorisante pour les résidants puisqu'ils s'y sentent appréciés. Rappelons que les jeunes décrivent les responsables plutôt comme des « aidants » que des « intervenants sociaux ».

**Du point de vue des jeunes, la proximité et le sentiment d'être apprécié se complètent par le respect, le soutien et la flexibilité dont font preuve les responsables à leur égard.** Cela se traduit souvent par l'accompagnement dans des démarches de recherche d'emploi ou de retour aux études. Les encouragements à ne pas lâcher prise et la flexibilité lorsque surgissent des difficultés de tout ordre, notamment financières, sont aussi relevés par les répondants. Ainsi, des résidants ont souligné que la flexibilité des intervenants par rapport au paiement du loyer leur a permis de survivre financièrement en attendant de redresser leur situation en emploi ou de rembourser d'autres dettes. D'autres, ayant un niveau de dette qui leur paraissait insurmontable, ont trouvé l'appui nécessaire pour entreprendre des démarches de remboursement et de redressement de leur situation financière.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les jeunes interviewés répondent très positivement lorsqu'on leur demande s'ils seraient favorables à ce que les Petites Avenues s'implantent dans d'autres quartiers. **C'est d'abord parce qu'ils sont satisfaits de la formule et qu'ils pensent que plus de jeunes devraient pouvoir en profiter partout. Et qu'eux-mêmes aimeraient continuer d'en profiter si ils doivent s'installer ailleurs pour s'approcher de leur travail!** Mais certains évoquent le fait que la ressource devrait pouvoir se développer en dehors des quartiers pauvres, soit pour accueillir des

jeunes qui ne sont justement pas issus de ces milieux et qui ne s'y sentiraient pas à l'aise, soit parce que ça serait bien que les jeunes puissent profiter aussi d'un beau milieu de vie.

Pas nécessairement dans les quartiers les plus pauvres, mais dans les quartiers un peu plus huppés aussi. Je pense que ça marcherait autant. Ce n'est pas parce que la mère est avocate qu'elle ne foutra pas son garçon à la porte justement. S'il est dans un quartier qu'il connaît un peu plus ou qui est moins mal vu puis jugé, bien, il se sentirait peut-être mieux, comme dans Rosemont ou à Ahuntsic, tout dépendant.

Deux jeunes hommes sont cependant moins favorables à ce déploiement. L'un affirme que c'est peut-être une bonne idée, mais que c'est à Hochelaga-Maisonneuve que les besoins sont les plus grands, bien que comme nous l'avons mentionné, aucun des jeunes rencontrés ne vient du quartier. L'autre fait plutôt valoir l'importance que les résidences ne soient pas trop loin du bureau central, là où il faut aller régulièrement.

## **7.5 Le point de vue de partenaires**

Les entrevues avec les partenaires visaient à obtenir un regard extérieur et informé sur le Réseau des Petites Avenues. Les partenaires rencontrés ont été choisis parmi les propriétaires des logements loués par la ressource ainsi qu'auprès des projets d'insertion en emploi des jeunes et les maisons d'hébergement jeunesse ayant un lien avec les Petites Avenues. Nous avons rencontré un représentant de chacun de ces types de partenaires. Les résultats des entrevues donnent des renseignements sur la pertinence de la ressource, l'organisation de son intervention (incluant les partenariats), l'action des responsables et les perspectives d'avenir pour les Petites Avenues.

**Globalement, les partenaires estiment que la ressource joue un rôle essentiel auprès des jeunes qui vivent dans la précarité, parfois aussi dans l'isolement, mais qui sont suffisamment autonomes pour défrayer le coût du loyer et amorcer une démarche d'insertion socioprofessionnelle.**

### *7.5.1 Pertinence de la ressource*

Les deux intervenantes rencontrées (organisme d'insertion et maison d'hébergement) décrivent la pertinence de la ressource **en termes de « stabilité », de « filet de sécurité », de « transition » vers l'autonomie plus complète pour les jeunes.** Elles

soulignent en ce sens que pour les jeunes référés aux Petites Avenues par les maisons d'hébergement, la ressource constitue un **maillon indispensable** dans la chaîne des ressources d'hébergement pour jeunes :

Avant que les Petites Avenues existent, il n'y avait pas grand chose de ce type là. Il y avait des jeunes qui n'étaient pas tout à fait prêts encore à aller en appartement, qui se ramassaient souvent après en maison d'hébergement. Ils faisaient la tentative (de partir). Ils n'étaient pas prêts financièrement, ils n'« arrivaient pas », ils prenaient le premier coloc – parce que, il ne faut pas se le cacher, parfois, en maison d'hébergement, ils essaient (deux trois personnes en appartement ensemble), mais ça ne fonctionne pas. Mais c'était la seule issue qu'ils avaient s'ils ne voulaient pas se ramasser encore en maison d'hébergement. Mais c'était souvent un échec et ils se retrouvaient encore en maison d'hébergement. Là est arrivé les Petites Avenues qui répondaient vraiment à un besoin pour ces jeunes-là.

Selon les intervenantes, ces jeunes retourneraient rarement dans les maisons d'hébergement. Il faut aussi souligner, à la lumière des trajectoires des jeunes interviewés, que le rôle de « maillon » ne se limite pas au réseau des organismes et des diverses formes de soutien répondant aux besoins d'insertion des jeunes adultes. Il s'applique aussi à la vie de certains jeunes précaires qui ne « passent » pas dans le réseau mais qui, par le fruit de recherches ou du hasard, se trouvent un logement aux Petites Avenues.

Selon les intervenantes, **le Réseau des Petites Avenues constitue pour l'ensemble des résidants un lieu de stabilisation de trajectoires**. Comme les résidants l'ont évoqué, cette stabilité est liée au prix abordable de la location, à l'absence de limite (officielle) de séjour et au soutien respectueux des intervenants :

(La ressource)... donne une stabilité financière aussi parce que c'est quand même pas tellement dispendieux. Donc ça leur permet de se mettre de l'argent de côté et de réaliser, de faire des activités, de se payer un quelque chose qu'ils n'ont jamais pu réaliser, puis la stabilité dans le sens que tu n'es pas obligé de partir dans six mois, dans un an. Ce n'est pas un logement permanent. Mais pour eux, c'est tellement important parce que quand on voit les séjours qu'ils font d'un bord pis de l'autre; être obligés de recommencer, de reprendre contact avec des gens, ça leur prend une adaptation. Ici, moi je trouve que ça leur donne vraiment un temps d'arrêt. Ils sont supportés en même temps car ils savent qu'ici ils ne sont pas tout seuls, avec les intervenants qui sont ici, ils peuvent aller cogner à leur porte. C'est pas l'inverse, les intervenants ne sont pas toujours rendus dans les logements

La capacité de préparer et d'entreprendre des projets, de se projeter dans l'avenir est donc assurée par la stabilité matérielle et le soutien que procure la ressource.

Par ailleurs, **l'absence de durée de séjour** ne doit pas être interprétée comme une ouverture à la permanence du logement, même si certains interviewés nouvellement installés y croyaient au moment de l'entretien auquel ils ont participé. Le temps **est plutôt un outil essentiel de l'intervention** : il incombe aux jeunes de le gérer, de décider du moment de leur départ de la ressource. Cette décision est parfois « encouragée » et soutenue (démarches de recherche de logement, de colocataires, de meubles, etc.) par les responsables qui estiment que les résidants sont suffisamment « outillés » pour leur départ, mais la responsabilité du départ incombe aux jeunes et fait partie du processus de prise d'autonomie. Comme l'affirme une intervenante en entrevue :

...moi, je trouve que c'est bien que ça vienne d'eux de décider de partir, parce que ça responsabilise encore plus. Puis, ils se prennent encore plus en main, parce qu'ils ont vraiment un objectif. Ils se disent : « Moi, je me fixe telle date. Dans six mois, je pars en appartement. » Ce n'est pas l'inverse où nous on lui dit : « Dans six mois tu t'en vas. » C'est bien différent. »

La question du type d'intervention suscite aussi un certain nombre de commentaires et réflexions. Si l'une estime que le Réseau des Petites Avenues existe en réponse à une pénurie de logement social, il ne faut pas en déduire qu'une intervention de ce type pourrait se réaliser à même les formes traditionnelles de logement social. **D'une part, les jeunes sont « en transition » et ont un besoin certain de soutien dans leurs démarches d'insertion et d'acquisition d'autonomie, incluant tous les aspects liés à l'occupation d'un logement. D'autre part, la formule est jugée positive justement parce ce que, en tant qu'organisme communautaire autonome, elle n'est pas sujette à certaines lourdeurs et exigences associée à l'intervention étatique.**

**Les propriétaires** semblent aussi y trouver leur compte. C'est une « formule gagnante », précise le propriétaire interrogé, tant pour les jeunes que pour les propriétaires. Ces **derniers bénéficient de la certitude de l'entrée des loyers et de l'entretien du logement**. Cet entretien ne se limite pas aux responsabilités habituelles des locataires puisque les Petites Avenues s'engagent souvent dans des travaux de réparation et de

peinture intérieure afin d'assurer un lieu de vie agréable pour les jeunes. Le propriétaire répondant souligne aussi qu'il se sent contribuer à la situation des jeunes en difficulté en leur offrant un tremplin ou une bouée de sauvetage par l'intermédiaire de la location d'un logement. Fait non négligeable du point de vue de l'insertion résidentielle des jeunes, il lui arrive aussi de référer des résidants sortants à d'autres propriétaires.

### *7.5.2 Organisation de son intervention*

Du point de vue de l'organisation concrète, tous les partenaires partagent l'opinion que **les jeunes sont bien logés au Réseau Petites Avenues**. Divers éléments y contribuent : le partage du logement pour briser l'isolement, l'aménagement agréable des lieux pour inspirer la fierté de son domicile, l'obligation de maintenir la propreté du logement, le fait que les logements soient meublés pour répondre au problème de la faiblesse des revenus au moment de l'arrivée aux Petites Avenues et la non-identification du logement en tant que ressource en hébergement pour les jeunes. Ce dernier aspect est fortement souligné par les intervenantes et l'avait aussi été par les jeunes eux-mêmes.

Moi, je trouve ça parfait (que ce n'est pas identifié). Moi, je ne suis pas capable... Je regarde chez nous, on est pas identifiés non plus. Je n'aime pas tout ce qui est étiqueté. Ça fait ghetto. Je me dis, ces jeunes-là, pendant un instant de leur vie, ils se retrouvent mal pris. La population entière n'est pas obligée de le savoir. Pour moi, c'est parfait comme ça. Qu'ils vivent comme tout le monde, incognito. Ils ont l'air de quatre personnes qui partagent le logement comme bien d'autres. Pour moi, c'est un gros plus. »

Les partenaires que nous avons rencontrés estiment que leurs relations avec le Réseau des Petites Avenues sont positives. Le propriétaire interviewé est satisfait de la manière dont il transige avec les responsables. Ceux-ci sont disponibles pour discuter avec lui au besoin et l'informent de toute question relative à l'espace physique du logement (réparations, modifications mineures, peinture, etc.). De plus, il estime que les locataires sont « bien encadrés », ce qui le rassure du point de vue de l'entretien des lieux et des relations avec les voisins.

**La collaboration entre la ressource et d'autres organismes peut prendre la forme de prêts de locaux et de matériel, le partage d'informations concernant l'évolution de questions communes**, par exemple les sources de financement des

organismes communautaires et les références des résidants d'une ressource à une autre. Le travail de référence est particulièrement important entre les ressources d'hébergement jeunesse et les Petites Avenues, comme en témoigne le grand nombre de jeunes interviewés qui logeaient dans une maison d'hébergement avant d'y arriver. La gestion de l'allocation des places aux Petites Avenues est particulièrement appréciée. Il n'existe pas de liste d'attente et lorsqu'une place doit être comblée, les ressources d'hébergement en sont avisées. Ainsi, les jeunes n'ont pas à s'inscrire sur une liste d'attente et espérer obtenir une place pendant plusieurs mois. Il ne se crée donc pas de faux espoirs ni la perception que le processus d'attribution des places peut être assujéti à certaines formes de favoritisme. Les intervenants externes mentionnent en ce sens que les jeunes qui sont prêts à quitter une ressource d'hébergement ne peuvent se permettre d'attendre longtemps une place ailleurs et que la planification de leur départ ne doit pas se baser sur des possibilités qui risquent de ne pas se matérialiser.

**Les partenaires rencontrés soulignent l'excellence du travail des responsables.**

Pour l'une d'entre elle, les responsables des Petites Avenues, notamment le coordonnateur, constituent une référence en matière d'informations sur le réseau des organismes et services pour les jeunes. Mais les partenaires insistent surtout sur le calme, la tolérance et la constance des responsables. Du point de vue des partenaires, ceux-ci connaissent un **franc succès dans leur intervention auprès des jeunes** parce qu'**ils sont à l'écoute des résidants et, en même temps, obtiennent d'eux à s'engager dans des projets bien définis**. Le respect du choix des résidants s'accompagne d'encouragements et de rappels afin que les jeunes poursuivent ces projets de la manière la plus autonome possible. Selon une intervenante, cette intervention remplit des fonctions qui devraient être ou auraient dû être celles d'un parent, ce qui doit être interprété comme l'apprentissage de l'autonomie plutôt que la formation d'un lien de dépendance entre les résidants et les intervenants.

L'importance du travail effectué par le responsable des Petites Avenues soulève cependant une inquiétude : celui que la ressource repose beaucoup sur son travail. Il faut interpréter cette inquiétude en fonction du financement des emplois au sein de la ressource, une situation qui est commune dans le monde des organismes communautaires. La position de ce type de ressource demeure en effet souvent très fragile lorsqu'elle ne peut compter

sur un financement stable. Par exemple, il est très difficile de maintenir sur place plus d'une personne, lorsque la rémunération est plus ou moins garantie à moyen terme; la précarité des emplois des intervenants (un poste, outre le coordonnateur de la ressource) demeure toujours une source d'inquiétude. Ceci fait souvent en sorte que les responsabilités demeurent concentrées chez le coordonnateur du projet sur les épaules duquel en vient à reposer l'existence même du projet.

### *7.5.3 Action des responsables et les perspectives d'avenir*

Selon les partenaires, **l'avenir de la ressource ne saurait être assuré sans financement adéquat.** Tous s'accordent pour reconnaître l'habileté du coordonnateur du Réseau des Petites Avenues à obtenir des subventions ponctuelles qui permettent de développer et faire survivre l'organisme. À cet égard, une des intervenantes fait le commentaire suivant: « Pauvre lui ! Moi, je le trouve très bon d'en avoir ouvert autant, dans l'insécurité financière comme ça, en allant d'un projet à l'autre, moi je lui lève mon chapeau ». L'originalité de la ressource serait d'ailleurs une source importante de cette insécurité financière puisque les bailleurs de fonds potentiels ont tendance à affirmer que l'intervention des Petites Avenues ne correspond pas tout à fait aux critères de financement existants : la ressource n'œuvre pas uniquement dans un champ ou l'autre de l'insertion des jeunes et donc, du point de vue des mandats des ministères et organismes de l'État, ne correspond pas tout à fait à l'un ou l'autre de leurs champs d'intervention respectifs. **Ces logiques administratives résistent mal à la réalité des résidants pour qui les diverses dimensions de l'insertion sont interreliées.**

Nonobstant les problèmes de financement, **les intervenants appuient l'idée de mieux faire connaître la ressource et évaluent favorablement la possibilité d'ouvrir d'autres Petites Avenues.** Selon une répondante, faire mieux connaître la ressource sans lui accorder plus de ressources pour le développement risque toutefois d'alourdir la tâche des intervenants des Petites Avenues. Il faudrait alors consacrer plus de temps à gérer les demandes d'entrée sans pour autant pouvoir assurer des places aux demandeurs. Cela risquerait justement de nuire à la manière plus « directe » d'accepter de nouveaux locataires.



Outre cette question, celle de la reconnaissance du **travail des intervenants** a aussi été soulevée. Ce travail **ne serait pas reconnu à sa juste valeur**, comme l'indique avec une pointe d'humour le propriétaire que nous avons rencontré :

Ils ont des jobs, mais ce n'est pas des grosses jobs. Mais c'est la jeunesse qu'ils sont en train de sauver. Je vais te le dire, ça n'a pas d'allure, ça devrait être mis sur un piédestal, merci beaucoup (...) Et puis ça devrait être considéré aussi financièrement (...) C'est pas des fonctionnaires. ils travaillent des heures en tabarouette. Franchement c'est très louable ce qu'ils font.

**Les subventions aux Petites Avenues devraient donc reconnaître l'importance, du point de vue de la contribution sociale, du travail des responsables de la ressource.** Ces subventions ne sauraient donc se limiter à l'ouverture de nouveaux logements pour les Petites Avenues puisque l'intervention sous-jacente à la réussite de la formule requiert des intervenants compétents.

## **7.6 Éléments de synthèse et recommandations**

Arrivés au terme de cette réflexion, il est maintenant temps de nous demander ce qu'il faut retenir de cette démarche d'analyse des activités du Réseau des Petites Avenues et de l'expérience qu'en font les jeunes qui y séjournent et ce qui peut être utile pour assurer la continuité de la formule et l'améliorer. Car il est vite apparu qu'il s'agissait pour tous d'une **formule gagnante**. Mais une fois ce constat réalisé, que nous apprend la recherche ?

L'étude des trajectoires de vie des jeunes, avant qu'ils arrivent dans le Réseau des Petites Avenues, montre d'abord qu'ils proviennent d'horizons variés. Bien qu'ils ont tous connu des perturbations dans certains aspects de leur existence et que celle-ci est généralement marquée d'histoires de ruptures de relations avec les parents, de problèmes dans leurs relations amoureuses, de difficultés personnelles d'estime et de confiance en soi ou de problèmes scolaires et professionnels, chacun arrive avec son histoire différente des autres. Certaines histoires paraissent davantage marquées de difficultés depuis longtemps, dans d'autres cas, l'arrivée aux Petites Avenues fait suite à une situation difficile plutôt récente.

La première grande qualité des Petites Avenues est ainsi sa capacité d'accueillir cette diversité de situations où demeurent tout au plus communs une instabilité financière et le besoin d'une certaine forme de soutien, qui peut aussi prendre des formes variées.

Il est donc très important que soit protégée cette qualité première du Réseau.

Le Réseau des Petites Avenues offre d'abord un logement aux jeunes et cherche ainsi à favoriser la stabilisation de leur trajectoire résidentielle. Cet objectif est-il atteint ?  
Oui, tout à fait.

Les conditions de cette stabilisation passent ainsi par 1) le fait que le loyer soit abordable 2) l'absence de limite formelle au séjour 3) la flexibilité des responsables de la ressource en regard des difficultés ponctuelles que rencontrent les jeunes.

Ces conditions doivent aussi être préservées.

En fait, il a été vite compris que **toute démarche d'amélioration des conditions de vie, d'insertion sociale, de réorientation importante d'une trajectoire de vie passe d'abord par une stabilisation dans un logement**. En offrant cette stabilité aux jeunes et en leur donnant en même temps un espace de temps pour réfléchir, ils peuvent alors définir et amorcer des projets de formation ou d'insertion en emploi. Il s'agit du deuxième objectif du Réseau. Est-il atteint ? Tous les jeunes rencontrés se sont effectivement inscrits dans une telle démarche. Elle n'était pas achevée au moment de la rencontre et ne le sera pas nécessairement à leur sortie du Réseau non plus. Il faut tenir compte du fait que ces projets se réalisent souvent sur une longue durée et qu'ils s'inscrivent aussi dans un contexte économique qui n'est pas toujours très favorable. Les analyses montrent par ailleurs clairement que **le séjour aux Petites Avenues contribue directement à améliorer, chez les jeunes, leur confiance en soi, leur sentiment d'utilité dans la vie, leur estime de soi**. Il s'agit là de conditions préalables à la formulation de projets d'avenir, quels qu'ils soient. Sur ce point, il apparaît nettement que le soutien direct des responsables des Petites Avenues dans l'accompagnement quotidien des jeunes joue un rôle très important. Pour certains, c'est aussi parce qu'ils ont eu l'occasion de faire leurs preuves, entre autres grâce aux projets d'insertion en emploi.

**La plupart de ces jeunes vivent tout de même une grande précarité financière.**

Leurs revenus d'emploi sont généralement faibles. Parce que le loyer aux Petites Avenues n'est pas trop élevé et qu'il y a quand même une certaine marge de manœuvre du point de vue financier lorsque leur situation se dégrade un peu, les jeunes connaissent un certain répit durant leur séjour. Les analyses montrent cependant que d'autres contraintes s'ajoutent : l'endettement, dans lequel ils sont engagés avant leur arrivée aux Petites Avenues, et un rapport encore difficile à l'argent, qui se manifeste par des difficultés de planification budgétaire et des habitudes de consommation impulsive. Certaines formations visant ces questions sont offertes aux résidents, mais on voit bien que là aussi, il s'agit de comportements qui peuvent prendre beaucoup de temps à se changer. Au moins, **au moment où ils quittent les Petites Avenues, ces difficultés personnelles ne semblent plus avoir comme conséquence de déstabiliser la vie des jeunes, comme c'était le cas avant leur arrivée.**

Les apports en terme d'autonomie fonctionnelle concernent surtout la gestion des finances personnelles et peu les aspects liés par exemple à l'entretien du logement ou à la cuisine – qui sont d'ailleurs des habiletés que la plupart des jeunes ont acquises avant d'arriver aux Petites Avenues. Faut-il que les Petites Avenues insistent davantage sur l'acquisition de ces diverses habiletés ? Faut-il aussi en faire plus pour s'assurer que les jeunes gèrent mieux leurs finances personnelles, quand on constate qu'à leur sortie, ces problèmes subsistent toujours ? Nous ne le croyons pas puisque les efforts consentis en ces matières sont déjà importants.

**Une des plus importantes caractéristiques de la formule** du Réseau des Petites Avenues, et qui assure d'ailleurs qu'elle poursuit bien l'objectif de conduire les jeunes vers une plus grande autonomie, **est le caractère libre et volontaire des démarches « personnelles » que peuvent entreprendre les jeunes.** Nous faisons ici référence aux démarches qui traitent de dimensions autres que celles liées à l'insertion scolaire ou professionnelle et aux règles concernant la vie dans le logement. L'analyse a bien montré que certains jeunes préfèrent choisir quelques objectifs se rapportant à ces derniers éléments alors que d'autres sont davantage prêts à inclure dans leurs objectifs un cheminement du point de vue de leur estime de soi, leur confiance en soi ou leurs relations

sociales. Une fois de plus, il faut ici souligner l'importance de maintenir une formule souple. Cette souplesse permet de répondre à la diversité des situations et besoins des jeunes qui arrivent aux Petites Avenues.

La formule se veut aussi le plus proche possible de la vie réelle et une étape intermédiaire entre des ressources plus encadrantes et la vie autonome.
--

Voilà d'autres raisons pour lesquelles il est nécessaire de conserver le caractère libre et volontaire du recours au soutien complémentaire concernant ces démarches personnelles.

Si les analyses montrent parfois que les formations ou les activités sociales attirent peu de gens, elles demeurent une composante importante de la formule et sont à préserver. Les jeunes qui arrivent aux Petites Avenues et qui sont très isolés profiteront, par exemple, plus que les autres des activités sociales. **Avec le temps, tous développent une vie sociale en dehors des Petites Avenues, ce qui constitue un indicateur de l'autonomie grandissante de ces jeunes** qui doivent éventuellement faire le choix de quitter la ressource. Il faudrait donc éviter de juger de l'efficacité ces mesures complémentaires en utilisant comme seul critère celui du nombre de participants aux activités.

Les jeunes qui résident aux Petites Avenues font aussi un apprentissage accéléré de la vie en communauté, d'une quotidienneté qu'ils doivent apprendre à gérer eux-mêmes, avec le soutien ponctuel des responsables. **La formule des réunions mensuelles semble tout à fait convenir pour contrôler les débordements.** La réussite de cet aspect du projet repose en bonne partie sur la capacité des responsables à choisir la meilleure combinaison possible de colocataires.

L'analyse des situations qui nous ont été décrites montre, par ailleurs, qu'il n'existe pas de formule magique, ni surtout de modèle unique pour « composer » le groupe de personnes qui vit dans chaque Petite Avenue. Chaque possibilité (mixité ou homogénéité des sexes, groupes d'âge, profils d'activités) a ses avantages et ses inconvénients. Par ailleurs, les groupes changent eux-mêmes assez rapidement. La possibilité de changer de résidence ou de demander à un colocataire de partir en cas de problème majeur offre la souplesse nécessaire à la gestion des problèmes éventuels, à condition que tout cela soit bien encadré. Par ailleurs, on peut tout de même se demander s'il ne serait approprié

d'offrir aussi aux jeunes qui le désirent des ateliers sur les habiletés sociales. Les résultats de l'enquête montrent bien que plusieurs ont des problèmes dans ce domaine, problèmes qui se révèlent notamment dans les relations entre colocataires et qu'ils ont du mal à percevoir et à résoudre efficacement par eux-mêmes.

**En bref, il semble y avoir peu d'aspects spécifiques qui demandent des changements dans l'organisation actuelle de la ressource. Celle-ci propose une formule souple, peu coûteuse, puisque reposant sur un modèle de location auprès de propriétaires privés qui semblent d'ailleurs tout à fait y trouver leur compte.**

Le projet repose par ailleurs très fortement sur les « épaulés » du responsable. Mais ici, une contrainte supplémentaire s'ajoute : celle de la difficulté de faire reconnaître une formule qui tient compte de l'ensemble des dimensions de la vie d'un jeune (école, emploi, logement, estime de soi, relations sociales et autonomie fonctionnelle) et qui ne s'adresse pas qu'à un seul type de « clientèle ». En raison de leurs critères habituels de **financement**, les bailleurs de fonds ont du mal à trouver le créneau exact dans lequel s'inscrit cette ressource. Mais s'il y a une recommandation à faire dans ce domaine, c'est bien celle **d'adapter les critères à la formule et non l'inverse** : il n'est pas difficile de comprendre pourquoi une approche globale demeurera toujours préférable à des interventions spécialisées. C'est d'ailleurs une idée qui se répand de plus en plus dans les pratiques d'intervention auprès des populations « en difficulté ». Les possibilités de l'extension des Petites Avenues ou l'exportation du modèle vers d'autres régions pourrait bien dépendre de l'intérêt et de la capacité des bailleurs de fonds de répondre à cette question.

Par ailleurs, il y a peut-être une question qui semble, au contraire, intéresser davantage ceux qui interviennent auprès de ces populations que les jeunes qui séjournent au Réseau des Petites Avenues, celle de leur insertion dans l'espace du quartier, perçue comme un indicateur d'intégration sociale. L'analyse montre que peu de jeunes sont attachés au quartier. Ils l'utilisent de manière fonctionnelle et en ce sens il demeure important que le Réseau les informe des ressources qui y sont disponibles. Mais ces jeunes ne vivent pas, en majorité, à l'échelle du quartier, ce qui ne les distingue pas de nombreux gens de leur âge. Quand ils connaîtront une stabilité professionnelle, une mise en couple ou

le début de leur vie familiale, ses questions pourront se poser. En attendant, il faut peut-être s'interroger aussi sur les avantages et les inconvénients de l'installation de la ressource dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les avantages sont importants. C'est probablement là où les logements qui conviennent le mieux à la formule sont encore disponibles à un coût abordable pour les jeunes. Les résidents peuvent également y profiter d'un éventail d'autres ressources indispensables à leur insertion scolaire et professionnelle. Par ailleurs, les jeunes qui résident aux Petites Avenues ne viennent pas du quartier – certains sont même originaires de l'extérieur de la ville – et ne l'aiment pas beaucoup non plus. Plusieurs aimeraient qu'il y en ait dans d'autres quartiers de Montréal, voire dans d'autres régions, ce qui correspondrait aussi au profil diversifié de la clientèle de la ressource. Mais il y a aussi des désavantages à l'exportation ou à la dispersion des Petites Avenues qui doivent être considérés et qui pourraient faire l'objet de réflexions menées par le Réseau des Petites Avenues.

Pour conclure, l'évaluation de cette ressource a révélé un **élément indispensable** à la bonne réussite de ces objectifs : **la prise en compte de l'importance de la notion de temps**. Il s'avère un outil indispensable de l'intervention en regard de **la stabilité qu'elle offre afin que les jeunes puissent définir des projets, les amorcer ou les réaliser**. C'est aussi parce qu'ils ne voient pas de limite de temps dans la relation établie avec les responsables du Réseau qu'ils acceptent de s'engager dans cette relation qui sera si significative dans le processus. Les anciens qui sont venus témoigner du maintien du lien avec ceux-ci après qu'ils aient quitté la ressource révèlent l'importance primordiale de cet élément. Le temps est aussi quelque chose que les jeunes apprennent eux-mêmes à contrôler dans l'apprentissage de l'autonomie qu'ils réalisent durant leur séjour et dont l'expression la plus achevée reste le fait que ce sont eux qui choisissent le moment de leur départ et de leur entrée dans une vraie vie autonome.

## BIBLIOGRAPHIE

- Avery, Roger, Frances Goldscheider et Alden J. Speare (1992) «Feathered Nest/Gilded Cage : Parental Income and Leaving Home in the Transition to Adulthood», Demography, vol. 29, n° 3, p. 375-388.
- Barrera, M. Jr. (1981). Social support in the adjustment of pregnant adolescents. Assessment issues. B. Gottlieb (Ed.) Social Network and Social Support (pp. 69-96). Beverly Hills, CA.: Sage
- Bernier, Léon (1996) «L'amour au temps du démariage», Sociologie et sociétés, vol. 28, n° 1, p. 47-61.
- Blöss, Thierry, Alain Frickey et Francis Godard (1990) «Cohabiter, décohabiter, recohobiter : Itinéraires de deux générations de femmes», Revue française de sociologie, vol. 31, p. 553-572.
- Boyd, Monica et Doug Norris (1995) «Quitter le foyer familial? L'influence de la structure de la famille», Tendances sociales canadiennes, automne, p. 16-19.
- Boyd, Monica et Norris, Doug (1999) « Continuer de vivre chez ses parents », Tendances sociales canadiennes, 52, pp. 2-6.
- Cavalli, Alessandro (1993) «La prolongation de la jeunesse en Italie : ne pas brûler les étapes», dans Alessandro Cavalli et Olivier Galland, dir., L'allongement de la jeunesse, Paris, Actes Sud, p. 41-55.
- Charboneau, Johanne (1991) Entre l'État et la famille : le cheminement résidentiel des jeunes femmes après une rupture conjugale. Une analyse comparative entre la France et le Québec. Québec, Université Laval, Dép. de science politique, thèse de doctorat.
- Cicchelli, Vincenzo (2000) La construction de l'autonomie, Parents et jeunes adultes face aux études, Paris, Presses universitaires de France.
- Coles, Bob (1995) Youth and Social Policy: Youth Citizenship and Young Careers, London, UCL Press Ltd.
- Dandurand, Renée B.-, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac (1994) Le désir d'enfant: du projet à la réalisation. Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

- Desmarais, Danielle, Yao Assogba et Lucie Fréchette (2001) « L'intégration des jeunes adultes migrants en milieu urbain au Québec », dans Henri Dorvil et Robert Mayer, dir., Problèmes sociaux. Tome II. Études de cas et interventions sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. .
- Développement des ressources humaines Canada (1998) Le secondaire, est-ce suffisant ? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995, Ottawa, ministre des travaux Publics et des Services gouvernementaux.
- Ellefsen, Bjenk et Jacques Hamel (2000) « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité », Lien social et politiques, 43, p. 133-142.
- Fortin, Marie-Josée (1996) La participation des jeunes au développement régional : une initiative de mobilisation populaire, Communication présentée au 64<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS dans le cadre du colloque «La jeunesse : bâtir des solidarités pour vaincre l'exclusion», Montréal.
- Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (FJT) (1998) J'accroche l'avenir. Les actes du Colloque national sur la réalité des jeunes en emploi, Montréal, Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal.
- Foyer Federation (2000) 100 Foyers : 25 000 New Futures, London, 12 p.
- G.E.R.M.-C.E.R.C.O.M.(1989). Itinéraires féminins. Les calendriers familiaux, professionnels et résidentiels de deux générations de femmes dans les Alpes-Maritimes. CNRS/M.R.T.
- Galland, Olivier (1991) Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Collin.
- Galland, Olivier et Marie-Victoire Louis (1984) Jeunes en transit : l'aventure ambiguë des Foyers des jeunes travailleurs, Paris, Éditions ouvrières.
- Gauthier, Madeleine (1994) Une société sans les jeunes?, Québec, IQRC.
- Gauthier, Madeleine, Marc Molgat et Louise Saint-Laurent (1999) Lien social et pauvreté : repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain, INRS-Culture et Société.
- Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Dborah Sunter (1993) Après l'école – Résultats d'une enquête comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires ^gs de 18 à 20 ans. Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- Goldscheider, Frances et Calvin Goldscheider (1993), Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism and Generational Relationships (Madison and London, The University of Wisconsin Press).



- Goldscheider, Frances et Céline LeBourdais (1986) «The Falling Age at Leaving Home, 1920-1979», Sociology and Social Science Research, vol. 70, p. 99-102.
- Grafmeyer, Yves (1994). Sociologie urbaine. Paris, Nathan.
- Grenier, André (1998) Les jeunes et le marché du travail : tendances et situation récente, Québec, Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, Emploi-Québec.
- Jones, Gill (1995) Leaving Home, Buckingham, Open University Press.
- Jones, Gill et Claire Wallace (1992) Youth, Family and Citizenship, Buckingham, Open University Press.
- Kaufmann, Jean-Claude (1996) L'entretien compréhensif, Paris, Nathan.
- Kiernan, Kathleen (1992) « The Impact of Family Disruption in Childhood on Transitions Made in Young Adult Life », Population Studies, 46, p. 213-234.
- L'Avenue Inc (2001) Rapport d'activités 2000-2001.
- L'Avenue Inc (2002) Rapport d'activités 2001-2002.
- Lemieux, Nicole et Pierre Lanctôt (1995) Commencer sa vie à l'aide sociale, Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (mise à jour en août 2001).
- Ministère de l'Éducation du Québec (1992-1999) Statistiques sur l'aide financière aux étudiants, Direction de l'aide financière aux étudiants, Direction des politiques, des programmes et du soutien aux opérations, Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2002) Indicateurs de l'éducation, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2002) Rapport statistique sur les prestataires du programme d'assistance-emploi, Québec, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Ministère de la Sécurité du revenu (1996) De l'aide sociale à la sécurité du revenu. Rapport statistique 1994-1995, Québec, Direction générale de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques et des programmes, Québec.
- Mitchell, Barbara A. (2000) "The refilled nest: Debunking the myth of families in crisis", in The Overselling of Population Aging. Apocalyptic Demography, Intergenerational Challenges and Social Policy, E. M. GEE and G.M. GUTMAN (Eds) (Toronto, Oxford University Press), pp. 80-99

- Mitchell, Barbara A., Andrew V. Wister et Thomas K. Burch (1989) «The Family Environment and Leaving the Parental Home», Journal of Marriage and the Family, 51, 3, p. 605-614.
- Molgat, Marc (1996) La précarisation de la situation résidentielle des jeunes au Québec, Rapport de recherche sous la direction de Madeleine Gauthier, Québec, Société d'habitation du Québec.
- Molgat, Marc (1999a), Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec (Québec, Société d'habitation du Québec).
- Molgat, Marc (1999b) Vivre hors famille... L'insertion résidentielle au cœur du passage à la vie adulte au Québec, thèse de Ph.D. (Sciences humaines appliquées, Université de Montréal).
- Molgat, Marc (2000) "L'insertion résidentielle et les théories de la modernité avancée. Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés", Lien social et politiques, – Revue internationale d'action communautaire, 43, pp. 81-91.
- Molgat, Marc (2002) avec la collaboration de Frédéric Deschenaux « Leaving Home in Quebec : Theoretical and Social Implications of (Im)Mobility Among Youth », Journal of Youth Studies, 5, 2.
- Molgat, Marc et Gauthier, Madeleine, « Vivre hors famille au moment de l'insertion professionnelle », Apprentissage et socialisation, 1999, 19, 1: 71-85.
- Parazelli, Michel (2000) Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal, Document synthèse, Montréal, Université du Québec à Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance.
- Ravanera, Zenaida, R., Fernando Rajulton et Thomas K. Burch (1995) «A Cohort Analysis of Home-Leaving in Canada, 1910-1975», Journal of Comparative Family Studies, vol. 26, n° 2, p. 179-193.
- Réseau des Petites Avenues (1999) Un réseau de Petites Avenues.
- Schneider, Judy (2000) « The Increasing Financial Dependency of Young People on their Parents, Journal of Youth Studies, 3, 1, 5-20.
- Singly, François de (2000) « Penser autrement la jeunesse », Lien social et politiques, 43, p.9-21.
- Sommet du Québec et de la jeunesse (2000) Éléments de réflexion, Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada (1997) «Les jeunes et le marché du travail», Le point sur la population active, Statistique Canada, ministère de l'Industrie, n° 71-005-XPB.

Ville de Montréal (2000) Jeunes en tête. Bilan des réalisations et Annexes, Montréal, Ville de Montréal.

Young, Christabel (1987) Young People Leaving Home in Australia. The Trend toward Independence, Canberra, Australian Family Formation Project Monograph n° 9, Canberra.

Zhao, John Z., Fernando Rajulton et Zenaida R. Ravenara (1995) «Leaving Parental Homes in Canada: Effects of Family Structure, Gender, and Culture», Canadian Journal of Sociology, 20, 1, p. 31-50.



Le Réseau des Petites Avenues  
2587, rue Leclaire  
Montréal, Qc  
H1V 3A8

Tél. : (514) 256-8743  
Fax : (514) 256-0169  
Courriel : [petiteavenue@qc.aira.com](mailto:petiteavenue@qc.aira.com)